

VILLE DE GENÈVE

COMPTÉ RENDU
DE
**L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE**

PENDANT L'ANNÉE 1950

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1951*



GENÈVE

IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE GENÈVE »

1951

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1950

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1951*



GENÈVE

IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE GENÈVE »

1951



COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1950

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931, article 52, chiffre 3, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1950.

L'ordre des chapitres du présent rapport correspond à celui du budget de l'année 1950.

Dans le « Mémorial » du Conseil municipal figure le texte complet des délibérations que nous nous bornons à rappeler succinctement au chapitre premier, sous la rubrique *II Conseil municipal*.

Le compte rendu financier et le rapport à l'appui sont présentés à part.

Genève, mars 1951.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales — Administration générale

Le Conseil administratif composé de MM. les conseillers Maurice THÉVENAZ, Fernand COTTIER, Marius NOUL, Lucien BILLY et Albert DUSOIX a renouvelé son bureau le 1^{er} juin, pour l'année législative 1950-1951; il a élu

Président : M. Albert DUSOIX Vice-Président : M. Lucien BILLY.

Le Conseil administratif a désigné :

M. L. BILLY pour faire partie avec M. F. COTTIER du Syndicat d'étude pour le percement du tunnel du Mont-Blanc et M. M. NOUL en qualité de vice-président du Comité du Montlouis et de la société des Amis de Jean-Jacques Rousseau.

La commission de gestion de la Caisse d'assurance du personnel (retraite et invalidité) a nommé en qualité de président M. Albert DUSOIX, pour l'année 1950.

Par lettre du 6 octobre, le Conseil d'Etat a informé l'Office central suisse du tourisme de la désignation de M. Jean TREINA en qualité de membre du Comité de cet Office et de M. Fernand COTTIER comme membre suppléant.

Les membres du Groupement des Conseils administratifs de la Ville de Genève et des communes suburbaines ont été réunis en séance, le mardi 4 avril à La Grange, avec l'ordre du jour suivant :

1. Taxe d'admission des candidats étrangers à la naturalisation genevoise. Arrêté du Conseil d'Etat du 29 novembre 1949.

A la demande des communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg :

2. Arrêté du Conseil d'Etat du 26 mars 1949 relatif aux mesures à prendre par les communes pour lutter contre la pénurie des logements (évacuations).

A la demande de la Ville de Carouge :

3. La question de l'âge de la retraite des fonctionnaires et employés municipaux.

A la demande de la commune de Chêne-Bourg :

4. Le raccordement de la Praille-Eaux-Vives.

Les statuts du Syndicat d'études pour le percement du Mont-Blanc ont été adoptés en assemblée générale à Genève, le 3 juillet 1950. Les représentants de la Ville au sein du Comité, M. le vice-président L. BILLY et M. le conseiller F. COTTIER, ont fait rapport au Conseil sur l'état d'avancement des études de cet important projet présentant un intérêt considérable pour Genève.

La Conférence des capitales des cantons romands s'est réunie le 3 juin, à Neuchâtel, siège de la Conférence pour 1950. L'ordre du jour de cette séance comportait, notamment, l'examen des problèmes ayant trait à la lutte contre la pénurie de logements et à l'assainissement des vieux quartiers. Les représentants des villes ont exposé la situation de celles-ci dans ce domaine particulier et ont fait part de leurs expériences. Il a été constaté que l'on est arrivé partout à saturation en ce qui concerne les appartements chers et que le grave problème est celui de la mise sur le marché de logements à bon marché ou très bon marché. Il a été décidé d'intervenir à Berne, auprès du Département de l'économie publique, afin d'être renseigné sur les intentions de la Confédération au sujet des actions de subventionnements pour l'amélioration des vieux quartiers, et de savoir si tous les immeubles bénéficiant d'une subvention devront être terminés cette année encore, ou si au contraire ils peuvent être renvoyés à l'an prochain.

Dans sa réponse, en date du 21 juillet, la Centrale fédérale des possibilités de travail, Bureau fédéral pour la construction de logements, a fait connaître le point de vue de l'autorité fédérale sur les questions soulevées par les capitales des cantons romands.

RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS CANTONALES ET FÉDÉRALES

M. le président A. DE SENARCLENS ayant suggéré que le Conseil d'Etat et le Conseil administratif reprennent la tradition de leurs séances communes, une première réunion a eu lieu le 3 mars, au cours de laquelle les questions suivantes ont fait l'objet d'un examen :

- Intégration des allocations de vie chère dans les salaires.
- Rapports entre les services de contrôle de l'Etat et de la Ville — Taxe fixe — Taxe d'admission des candidats étrangers à la naturalisation genevoise — Droit des pauvres en ce qui concerne les spectacles subventionnés par la Ville — Construction d'écoles — Restaurant universitaire et Bibliothèque publique et universitaire — Marché du Pont de l'Ile et stationnement des autos — Autocars à la place Dorcière et lieux de stationnement — Forains et cirque — Levées de corps — Prévisions budgétaires pour les travaux d'urbanisme envisagés par l'Etat.
- Participation des C^{ies} d'assurance incendie aux frais de réorganisation des services de défense contre le feu, construction d'une caserne de pompiers et poste permanent.
- Hôtel Carlton — Comité international de la Croix-Rouge.
- Usine de récupération de la Praille — Pont de Carouge-Bout-du-Monde.
- Salle de gymnastique à l'usage des compétitions de basketball — Salle de gymnastique à la rue du Stand.
- Organisation de l'Abattoir et inspection des viandes.
- Equipement sportif : stade des Vernets et Centre universitaire.
- Achat de la propriété Firmenich à Saconnex.
- Jonction par rail de la gare de la Praille au quartier industriel des Acacias.
- Reprise par la Ville des terrains occupés actuellement par les Ports-Francis de Rive.
- Création par la Ville de possibilités de travail pour les chômeurs (cimetières, parcs et promenades, chantiers divers).
- Liste des invités aux réceptions officielles.

Une deuxième séance a eu lieu, le 11 mars à la Salle de l'Alabama, pour traiter, en particulier, des questions logements, évacuations et subventionnement pour la construction de bâtiments locatifs.

L'affaire du Kursaal a fait l'objet d'un examen de la part des deux Conseils au cours d'une séance commune, le 18 avril à la Salle de l'Alabama.

Au cours d'une dernière séance tenue le 23 novembre à La Grange, le Conseil d'Etat et le Conseil administratif ont délibéré sur différents problèmes intéressant les administrations cantonale et municipale. La discussion a porté plus spécialement sur les points suivants :

- Collaboration entre les différents services des deux administrations — Aménagements de quartiers — Constructions pour les économiquement faibles — Construction d'écoles — Amélioration du Service du feu — Aménagement de stades — Destruction des ordures ménagères — Eaux usées et usine de filtration d'eau potable — Usine de destruction à la Praille — Loi sur l'administration des communes et élections municipales — Perception du droit des pauvres — Installations de télévision.

En date du 6 mars, une entrevue a eu lieu entre le chef du Département du commerce et de l'industrie, les représentants du Conseil administratif, une délégation de la Société des hôteliers de Genève et la Fédération des syndicats patronaux, relativement à la question des prix hôteliers à Genève.

Ensuite d'une correspondance entre le Département du commerce et de l'industrie et le Département fédéral de l'économie publique, l'Office fédéral du contrôle des prix a consenti à faire assumer par la Caisse de compensation des prix du lait et des produits laitiers les frais supplémentaires résultant de la hausse du tarif de la C.G.T.E. pour le transport du lait. Cette charge a été assumée par la Caisse de compensation dès le 1^{er} mars 1950 et à titre transitoire. Le Conseil administratif a enregistré avec satisfaction cette solution heureuse d'une question intéressant la population genevoise.

En prévision de la prochaine élection du Conseil municipal qui aura lieu en 1951, le Conseil administratif s'est préoccupé de l'application du système de dépouillement centralisé pour ces opérations (loi sur les votations et élections du 29 avril 1950, art. 137 visant l'élection du Grand Conseil).

Après avoir consulté les différents partis politiques, il a été demandé au Département de l'intérieur de prendre les mesures légales nécessaires pour mettre la Ville de Genève au bénéfice des nouvelles dispositions applicables pour le Grand Conseil.

La décision prise par les autorités fédérales enjoignant à la population de faire des approvisionnements de ménage a donné lieu à des mesures spéciales pour permettre aux personnes dans la gêne d'acheter les denrées nécessaires à leurs besoins. Par circulaire, en date du 9 août, adressée aux maires des communes, pour faire suite à celle du 28 juin, le Département de l'intérieur a indiqué les dispositions qu'il compte prendre pour faciliter la tâche des municipalités et la sienne. Ces dispositions ont été acceptées par le Conseil administratif.

L'Assemblée générale de l'Union des villes suisses s'est occupée de cet objet au cours de sa réunion à Arosa, en septembre.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Décisions prises par le Conseil administratif en 1950 :

12 mai. — Adoption du règlement de l'Abattoir. (Approuvé par le Conseil d'Etat le 19 mai).

16 septembre. — Le Conseil décide que l'allocation de Fr. 500.— à laquelle a droit le fonctionnaire sera versée à sa veuve en cas de décès dans l'année où il a atteint ses 40 ans de service dans l'administration municipale.

27 octobre. — Modification du règlement du Musée Rath (Expositions temporaires) en ce qui concerne le prélèvement sur les ventes en faveur de la Caisse de secours pour artistes suisses (articles 5 et 16).

21 novembre. — Modification du tarif d'inspection des viandes, soumise à l'approbation du Conseil d'Etat.

SERVICES MUNICIPAUX

Dans sa séance du 3 février, le Conseil administratif a décidé d'uniformiser le mode des engagements des employés et ouvriers temporaires qui sont faits par les différents services de l'administration municipale.

Il a adopté, dans ce but, une formule de contrat qui a été transmise avec l'ordre de service n° 245 à chaque chef de service, avec des instructions spéciales.

En date du 21 janvier, le Conseil administratif a arrêté la procédure à observer en vue de l'élection, au *système proportionnel*, de la commission du personnel, en tant qu'organe consultatif, pour fonctionner ainsi qu'il est prévu au chapitre V, art. 58 et 59 du statut du personnel de l'administration municipale.

En complément à sa décision du 25 juin 1949 visant le personnel ayant 40 ans de service, le Conseil administratif a décidé, le 16 septembre 1950, de verser l'allocation (Fr. 500.—) à la veuve de l'employé décédé dans l'année où il atteint ses 40 ans de service. Le 4 octobre, il a décidé

de maintenir le principe d'une seule cérémonie annuelle pour le personnel ayant 40 ans de service. Cette année, les bénéficiaires ont été au nombre de deux qui ont été reçus en séance du Conseil administratif le 19 décembre, dans la nouvelle salle rénovée.

La Centrale téléphonique pour l'Hôtel municipal et ses deux annexes (n° 4 62 00) est entrée en activité le 4 décembre.

Après ouverture d'une inscription publique, le Conseil administratif a nommé en qualité de sténos-dactylographes-téléphonistes, M^{lles} Marie-Louise Riquen et Simone Longchamp.

Dans sa séance du 12 décembre, le Conseil municipal a pris les arrêtés, ci-après transcrits, en ce qui concerne les allocations de renchérissement à verser en 1951 au personnel en activité de service et aux retraités de l'administration municipale (anciens magistrats, employés et ouvriers ou à leurs ayants droit) :

I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur la proposition du Conseil administratif,

Arrête :

Article premier. — Pour 1951, les allocations extraordinaires suivantes pour renchérissement du coût de la vie sont accordées aux magistrats, aux employés et ouvriers réguliers et au personnel temporaire, mais travaillant de façon constante, de l'administration municipale. Elles sont calculées comme suit :

- a) pour les traitements et salaires n'excédant pas 4.800 francs y compris les indemnités de toutes natures, allocations exceptées :
une allocation extraordinaire représentant le 35 % des indemnités, traitements et salaires fixés pour 1951, plus une allocation supplémentaire de 1.200 francs ;
- b) pour les traitements, salaires et indemnités supérieurs à 4.800 francs :
une allocation extraordinaire représentant le 60 % des indemnités, traitements et salaires fixés pour 1951.

Art. 2. — Une allocation complémentaire de 25 francs par mois basée sur la loi sur les allocations familiales du 12 février 1944, est accordée pour tout enfant âgé de moins de 20 ans et charge légale complète de famille. Ces allocations ne sont versées aux célibataires, veufs et divorcés avec charges, que pour la deuxième charge et les suivantes.

Art. 3. — Pour le personnel régulier et le personnel engagé à titre temporaire, mais travaillant de façon constante dans l'administration municipale, le salaire déterminant payé aux employés mariés, additionné aux allocations prévues par le présent arrêté, doit former un minimum vital de 7.500 francs. Cette disposition n'entraîne aucun déclassement.

Si le mari et la femme sont au service d'une administration fédérale, cantonale ou municipale, ou d'une institution de droit public contrôlée par la Confédération, l'Etat ou la Ville, l'allocation payée aux deux conjoints ne pourra excéder 9.000 francs.

Le montant des allocations intégré en 1950 et 1951 dans le traitement du conjoint, sera considéré comme allocation et non comme traitement.

Art. 4. — La dépense occasionnée par le paiement des allocations de renchérissement du coût de la vie et les allocations familiales se monte à 2.240.000 francs ; elle sera portée au budget de 1951, chapitre XX, Dépenses diverses « Allocations au personnel ».

II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur la proposition du Conseil administratif,

Arrête :

Article premier. — Le Conseil administratif est autorisé à accorder à tous les retraités de l'administration municipale (anciens magistrats, employés et ouvriers) une allocation de vie chère, pour 1951, calculée comme suit :

- a) un supplément de 20 % de la pension et

b) un montant individuel de :

- Fr. 700,— par an pour les pensionnés mariés,
- Fr. 440,— par an pour les pensionnés célibataires, veufs, divorcés ou séparés, pour les pensionnées mariées et pour les bénéficiaires de pensions de veuves,
- Fr. 300,— par an pour les bénéficiaires de pensions d'orphelins, mais au minimum :
- Fr. 1.150,— par an pour les pensionnés mariés et
- Fr. 720,— par an pour les pensionnés célibataires, veufs, divorcés ou séparés, pour les pensionnées mariées et pour les bénéficiaires de pensions de veuves.

L'allocation de vie chère ne peut pas dépasser le montant de la pension.

Art. 2. — Lorsque le bénéficiaire d'une pension ou son conjoint a droit à une rente de l'assurance vieillesse et survivants, l'allocation de vie chère doit être réduite :

- a) de Fr. 600,— si le bénéficiaire d'une pension ou son conjoint a droit à une rente de vieillesse pour couple ;
- b) de Fr. 360,— si le bénéficiaire d'une pension ou son conjoint a droit à une rente de vieillesse simple ;
- c) de Fr. 300,— si le bénéficiaire d'une pension a droit à une rente de veuve de l'assurance vieillesse et survivants ;
- d) de Fr. 150,— si le bénéficiaire d'une pension a droit à une rente d'orphelin de l'assurance vieillesse et survivants.

Ne subissent aucune réduction :

- 1) l'allocation payée aux bénéficiaires d'une rente transitoire,
- 2) l'allocation payée aux bénéficiaires d'une rente ordinaire si le droit à la rente a été acquis en dehors de l'administration, notamment par le paiement des cotisations dues par les personnes n'exerçant aucune activité lucrative.

Art. 3. — Les retraités et pensionnés célibataires, veufs, divorcés ou séparés qui ont des charges de famille sont assimilés aux mariés. Les charges de famille se déterminent conformément à l'article 31 de la loi générale sur les contributions publiques.

Art. 4. — Les retraités, pensionnés et ayants droit qui, en vertu des normes appliquées ces dernières années, ont bénéficié en 1950 de prestations supérieures à celles qui sont prévues par le présent arrêté, reçoivent les mêmes allocations que précédemment.

Cette disposition ne s'applique pas aux bénéficiaires de rentes A.V.S.

Art. 5. — Les allocations prévues par le présent arrêté ne sont dues qu'aux retraités, pensionnés et ayants droit domiciliés en Suisse.

Art. 6. — Le paiement de ces allocations entraînera, pour 1951, une dépense de 473.000 francs qui sera inscrite au budget de 1951, chapitre XX, Dépenses diverses « Allocations aux pensionnés ».

Le Conseil administratif, par le truchement de son Président, poursuit activement l'étude du nouveau statut du personnel et de son corollaire, le reclassement des fonctions.

M. Albert Dussoix a provoqué des conférences suivies avec les représentants du personnel et maintient d'étroits contacts avec tous les milieux intéressés.

Ce projet sera déposé au Conseil municipal dans le courant de l'année 1951.

Caisse de retraite du personnel. — Les études des difficiles problèmes posés par cet organisme se poursuivent et nous espérons fortement les voir aboutir en 1951.

MANIFESTATIONS ET CÉRÉMONIES

De même que ces dernières années, les autorités municipales ont été appelées à organiser des réceptions ; elles ont aussi participé avec les autorités cantonales et fédérales à des manifestations en l'honneur de personnalités appartenant à des institutions internationales siégeant dans notre ville. Nous notons spécialement celles ci-après :

8 février. — VI^e Session du Conseil de tutelle des Nations Unies, réception par le Conseil fédéral suisse, l'État et la Ville de MM. les chefs de délégations, à La Grange.

3 mars. — Séance commune du Conseil d'Etat et du Conseil administratif, suivi d'un déjeuner à La Grange.

29 mars. — Conférence chargée d'examiner l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, réception par le Conseil fédéral et les autorités genevoises de MM. les chefs de délégations, à La Grange.

17 mai. — 3^e Assemblée mondiale de la Santé, réception par le Conseil fédéral et les autorités genevoises, au parc des Eaux-Vives.

7 juin. — Congrès des avoués de France, réception par les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre.

21 juin. — 33^e Session de la Conférence internationale du Travail, réception par le Conseil fédéral et les autorités genevoises, au parc des Eaux-Vives.

28 juin. — IV^e Conférence des organisations internationales non gouvernementales, réception par le Conseil fédéral et les autorités genevoises, au parc des Eaux-Vives.

7 juillet. — 13^e Conférence internationale de l'instruction publique, réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard.

27-28 juillet. — XI^e Session du Conseil économique et social des Nations Unies, dîner offert par le Conseil fédéral et les autorités genevoises, en l'honneur des chefs de délégations, à La Grange, et Concert donné par l'Orchestre de la Suisse romande, à la salle des Assemblées du Palais des Nations.

8 septembre. — 5^e Assemblée plénière de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies, réception par le Conseil fédéral et les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre.

22 septembre. — Conférence internationale en matière de répression du trafic illicite des stupéfiants, dîner offert par le Conseil fédéral et les autorités genevoises, à la Perle du Lac.

24 octobre. — 4^e Session du Conseil international du Blé, dîner offert par le Conseil fédéral et les autorités genevoises, en l'honneur de MM. les chefs de délégations, à la Perle du Lac.

26 octobre. — Semaine des Nations Unies, concert donné par l'Orchestre de la Suisse romande, à la salle des Assemblées du Palais des Nations, suivi d'une collation offerte par le Conseil administratif.

23 novembre. — Séance commune de MM. les membres du Conseil d'Etat et du Conseil administratif, à La Grange.

26 novembre. — Cérémonie des Promotions civiques au Victoria-Hall.

15 décembre. — Réception de MM. les membres du Conseil d'Etat dans la salle rénovée des séances du Conseil administratif, à l'Hôtel municipal.

M. le Président de la Confédération suisse a offert un dîner en l'honneur de M. TRYGVE LIE, Secrétaire général de l'ONU, à La Grange, le 8 mai.

La cérémonie de la pose de la première pierre du bâtiment de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a eu lieu, le 9 mai, en présence de M. TRYGVE LIE, Secrétaire général de l'ONU et de M. le conseiller fédéral MAX PETITPIERRE, président de la Confédération suisse.

Le XX^e Salon international de l'automobile a été inauguré le 16 mars et a coïncidé avec l'inauguration de l'annexe du Palais des Expositions. En raison de l'importance de cette manifestation à laquelle les autorités se sont fait représenter, la ville a été abondamment pavoisée.

M. le vice-président Marius NOUL a été délégué pour représenter le Conseil administratif à la séance solennelle de l'Union générale des Rhodaniens, le 5 mars, à Tournon, pour honorer la mémoire de M. Gustave TOURNIER, ainsi qu'à la manifestation au cours de laquelle la Musique municipale de la Ville de Genève a fêté, le 1^{er} avril, son distingué directeur, M. Francis BODET, pour ses trente ans d'activité dans cet important corps de musique officiel. M. le délégué a offert, au nom de la Ville de Genève, un souvenir à M. Francis BODET.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par son président, M. Maurice THÉVENAZ, à la journée officielle de la Foire de Bâle, le 18 avril.

Les fêtes du Rhône se sont déroulées à Avignon, les 16-18 juin, avec la participation de M. le conseiller Marius NOUL, délégué par le Conseil administratif pour le représenter.

Les autorités de la Principauté de Monaco ont invité le Conseil administratif aux fêtes des 8 et 9 juillet auxquelles a participé la Musique municipale de la Ville de Genève, comme musique officielle. Le Conseil administratif a délégué M. le conseiller Marius NOUL à ces manifestations au cours desquelles le nom de « Avenue de Suisse » a été donné par la Municipalité à une grande artère de la Principauté.

Invité à assister à la Foire internationale de Marseille, le 30 septembre, le Conseil administratif a délégué M. le président Albert DUSSOIX pour le représenter dans ces circonstances.

M. le président Albert DUSSOIX a assisté, le 3 novembre à la réception par le Conseil d'Etat de M. le Lt. Col. Ebert D. COX Jr. qui, au nom de M. le maire de la Ville de Miami, a remis à M. le

président de SENARCLENS et à M. le président DUSOIX les clés d'or, symbole de l'hospitalité de cette Ville. M. le Lt. Col. Ebert D. COX a décerné à chacun de Messieurs les présidents un diplôme de citoyen d'honneur de la Ville de Miami.

M. le conseiller administratif F. COTTIER a répondu à l'invitation qui lui a été adressée en sa qualité de président de l'Union des villes suisses et de vice-président de l'Union internationale des villes et s'est rendu, en mai, au Canada et aux Etats-Unis où il a été reçu officiellement par l'Union des villes canadiennes à Montréal et Québec et par la Conférence des maires des Etats-Unis à New York et Washington.

Le Conseil administratif s'est fait représenter aux obsèques de M. Antoine JOLIVET, maire de la Ville de Carouge, décédé le 22 avril et, le 4 juillet, de M. Emile JAQUES-DALCROZE.

REFERENDUMS — INITIATIVES — VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Le Secrétariat général a été appelé à vérifier des listes de l'initiative populaire contre l'impôt sur le chiffre d'affaires. 757 listes ont été rendues après vérification au Comité qui a été constitué ; elles comportaient 12.570 signatures valables. Il a été constaté un nombre considérable de signatures données plusieurs fois et même de signatures émanant d'étrangers. Ces cas ont été signalés à la Chancellerie fédérale.

CERTIFICATS, ATTESTATIONS ET ENQUÊTES

Le Secrétariat général a délivré en 1950, 2.510 certificats et attestations, contre 2.322 en 1949, soit :

- 1.583 certificats pour expédition de mobiliers à l'étranger, hébergement, indigence, charges de famille, Office des changes, etc. (en 1949, 1.517) ;
- 319 pour caisses de compensation et clearing (242) ;
- 608 attestations selon formules officielles et divers (563).

D'autre part, il a été expédié 1.084 (1.042) rapports d'enquêtes établis par le Secrétariat général et le service municipal des enquêtes, se répartissant comme suit :

- 281 pour le Greffe du Tribunal de première instance (257) ;
- 46 pour le Greffe de la Cour de justice (35) ;
- 29 pour le Département fédéral de l'économie publique (87) ;
- 102 pour le Département militaire (taxe, Arsenal, etc.) (126) ;
- 58 pour la Justice et l'Assurance militaire (28) ;
- 57 pour les Hôpitaux (98) ;
- 511 enquêtes diverses (œuvres sociales, municipalités, etc.).

En outre, 532 demandes de renseignements divers ont été examinées et expédiées par le Secrétariat général.

La recette totale réalisée par le Secrétariat général pour la délivrance de déclarations, attestations, etc., s'est élevée à la somme de Fr. 3.850.— contre Fr. 4.450.— en 1949.

NATURALISATIONS

Durant l'année 1950 le Conseil municipal a examiné six listes de candidats à la naturalisation (de la 10^e à la 15^e de la législature), conformément à l'article 5 de la loi du 21 octobre 1905. Des 82 candidats portés sur ces listes, 73 ont été admis et 9 refusés.

Le Conseil administratif a préavisé, à la demande de la division de police du Département fédéral de justice de police, sur 149 requêtes en autorisation fédérale de naturalisation se rapportant aux articles 2, 3 et 5 de la loi genevoise. Ces préavis se répartissent comme suit :

	Art. 2 et 3	Art. 5	Total
Avis préalables favorables	42	60	102
Avis préalables défavorables	12	35	47
Total	54	95	149

Il a en outre examiné 210 demandes de préavis municipaux aux fins de naturalisation genevoise. 185 ont été acceptées (158 confédérés et 27 étrangers) et 25 refusées (23 confédérés et 2 étrangers).

Il a également donné son avis sur une demande de renonciation à la nationalité genevoise.

5 avis de situation ainsi que 9 déclarations définitives d'option (6 jeunes filles et 3 jeunes gens) furent enregistrés en vertu de la convention franco-suisse réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés Suisses.

La part de la Ville de Genève sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat fut de Fr. 48.990,—. A cette somme s'ajoutent les taxes pour frais d'enquêtes perçues sur toutes les demandes de naturalisation (articles 1^{er}, 2, 3 et 5) et qui se sont élevées à Fr. 14.162,50.

ECONOMAT

L'économat a reçu durant l'année 1.250 demandes de fourniture présentées par les divers services, ainsi que 194 demandes émanant des concierges des bâtiments et écoles de la Ville.

De son côté, il a établi 1.132 bons de commandes aux divers fournisseurs inscrits. Le montant total des factures reçues de ces derniers s'est élevé à Fr. 146.491,80 pour les travaux d'impression, la papeterie, les machines à calculer et à écrire, la librairie, et à Fr. 16.336,75 pour les fournitures de conciergerie.

L'inventaire des marchandises en magasin à fin 1950 a fait ressortir une valeur totale de Fr. 36.291,10 pour la papeterie et Fr. 6.788,45 pour les produits d'entretien et fournitures de conciergerie.

La hausse des prix et la difficulté de se procurer certains produits ont nécessité un stockage plus considérable que les années précédentes.

Il a été effectué le tirage de 122.225 pages au moyen de la machine à reproduire. La machine à affranchir a timbré 132.000 enveloppes, cartes et estampilles, pour un montant total de Fr. 15.495,80.

LEGS BERTHOUD

Sur la proposition du jury, le Conseil administratif a désigné comme bénéficiaire de la bourse Berthoud destinée à un élève de l'école supérieure de commerce, l'élève Pierre LINIGER, Bernois, sortant de 3^e année.

FONDATION LE COMTE

Le Département de l'instruction publique a informé le Conseil administratif que, sur la proposition du Comité d'attribution des bourses de la Fondation Le Comte, il accordera les bourses suivantes durant l'année scolaire 1950-1951 :

Fr. 2.400,— à Eric LABARTHE ;

Fr. 2.400,— à Lucienne SERVETTAZ ;

élèves genevois, protestants, fréquentant l'école d'horlogerie de Genève.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD

L'administration de l'Hospice général qui gère cette fondation a présenté aux autorités 21 demandes en 1950 (21 demandes en 1949) ; 16 ont été acceptées, 5 ont été refusées. Il a été dépensé Fr. 1.725,— (Fr. 1.625,— en 1949).

PROMOTIONS CIVIQUES

Les Promotions civiques eurent lieu le dimanche après-midi 26 novembre dans la grande salle du Victoria-Hall.

Selon la coutume et d'entente avec le Conseil d'Etat, le Conseil administratif fut chargé de l'organisation de cette cérémonie dont la présidence fut confiée à M. le conseiller F. COTTIER.

M. Aymon de SENARCLENS, président du Conseil d'Etat, engagea les jeunes citoyens et citoyennes à respecter les traditions qui ont fait la force de la patrie.

Au cours de la cérémonie, l'assemblée chanta des strophes du *Cé qu'é l'aino* et du *Cantique suisse*, accompagnées à l'orgue par M. Pierre SEGOND, et l'Harmonie Nautique exécuta quelques morceaux de circonstance.

583 jeunes gens et 723 jeunes filles atteignant leur majorité en 1951 prêtèrent ensuite le serment civique devant les représentants des autorités cantonales et municipales et de très nombreux parents et amis.

M. Jean-Pierre BATTIG et M^{lle} Madeleine ESTOPPEY, exprimèrent les sentiments de la génération montante.

Le diplôme, la médaille et le livret du citoyen furent remis à chaque participant par des groupes d'éclaireuses et d'éclaireurs.

JOURNAL « LES MUSÉES DE GENÈVE »

Destiné à faire connaître les musées et collections municipales, le périodique mensuel « Les Musées de Genève », dont M. Bernard GAGNEBIN est le rédacteur en chef, est entré, en 1950, dans sa septième année. Il semble avoir rencontré auprès du public genevois, des visiteurs étrangers et des musées du monde entier auquel il est distribué gratuitement, un accueil aussi chaleureux que les années précédentes. Paraissant sur quatre pages, format quotidien, illustré de nombreux clichés, le journal des musées cherche à renseigner ses lecteurs sur les principales expositions et sur les plus importantes acquisitions de nos musées et de la Bibliothèque publique.

C'est ainsi qu'au cours de l'année écoulée, les expositions « L'Art du moyen âge en Autriche » au Musée Rath, « Plaisirs de princes » et « Bodoni et la typographie néoclassique » à la Bibliothèque publique, « L'albinisme » au Muséum d'histoire naturelle et « La parure dans le monde » au Musée d'Ethnographie ont été présentées tour à tour par les conservateurs de nos institutions municipales. Les principales acquisitions n'ont pas été oubliées pour autant : bustes d'empereurs romains au Musée d'art et d'histoire, dioramas de petits mammifères au Muséum d'histoire naturelle, objets d'art du Bénin au Musée d'ethnographie, ou encore, généreusement donnés par leurs propriétaires : les papiers du père Hyacinthe Loyson et la bibliothèque orientale de S. A. la princesse Sureya.

Une polémique engagée autour de l'authenticité des Charmettes, a permis aux partisans et adversaires de ce lieu hanté par le souvenir de Jean-Jacques Rousseau d'animer les colonnes du journal des musées.

Aux directeurs et conservateurs de nos collections municipales se sont joints cette année MM. Edouard CHAPUISAT, Raymond CHRISTINGER, Karl GARZAROLLI, directeur de la Galerie autrichienne à Vienne, Raoul MONTANDON, René NAVILLE, Henri NICOD et Albert SAUTIER. Leur collaboration bénévole a été vivement appréciée.

UNION DES VILLES SUISSES

L'Office central de l'Union des villes suisses a entretenu les membres de l'Union d'un certain nombre de questions parmi lesquelles il convient de noter les recommandations du Département fédéral de l'économie publique quant à la politique conjoncturelle à observer ; le contrôle du matériel affecté à l'obscurcissement et au service du feu par maison.

Sur la demande du Conseil administratif, l'Office central a fourni des renseignements sur ce qui se fait dans les principales villes de Suisse en ce qui concerne le prélèvement d'un pourcentage sur le prix des œuvres commandées à des artistes par les villes ou sur les ventes effectuées lors d'expositions organisées par celles-ci. Au vu de ces renseignements, le Conseil administratif, après avoir pris connaissance des statuts de la Caisse de secours pour artistes suisses, a décidé, dans sa séance du 13 octobre, d'instituer ce prélèvement pour ce qui concerne la Ville de Genève. Il a modifié et complété en conséquence le règlement sur les expositions temporaires au Musée Rath. (Voir *Règlements municipaux*, p. 5).

L'Assemblée générale des délégués primitivement fixée à Coire, a eu lieu à Arosa, les 2 et 3 septembre, sous la présidence de M. F. COTTIER, conseiller national, conseiller administratif de la Ville de Genève, président de l'Union des villes suisses. L'ordre du jour comportait notamment :

Rapport de M. le directeur O. ZIFFEL, délégué à la défense nationale économique, Berne, sur « Die wirtschaftliche Landesverteidigung » ;

Rapport de M. A. DUSOIX, président du Conseil administratif de la Ville de Genève, sur « La défense économique du pays » ;

Rapport de M. R. REICHLING, conseiller national et président de l'Union suisse des paysans, Stäfa, sur « Das neue Landwirtschaftsgesetz ; die vergeschenen Ziele und Mittel in der Stand der Verhandlungen » ;

Rapport de M. le président F. COTTIER sur « La nouvelle loi agraire, sa signification dans le cadre de notre économie nationale ».

Les représentants de la Ville de Genève ont donné connaissance des importants rapports dont ils avaient été chargés et ont reçu les félicitations de l'Assemblée.

Le Conseil administratif a assisté in corpore à cette Assemblée générale organisée d'une manière remarquable.

TOURISME

Les résultats de 1950 ont été influencés par les hostilités de Corée, qui ont privé le continent européen d'une partie de l'apport escompté des Etats-Unis d'Amérique et aussi des pays de l'Amérique latine.

Malgré ces événements, on peut constater que le nombre de touristes arrivés à Genève a augmenté légèrement, bien que le nombre des nuitées ait quelque peu faibli.

Les prix particulièrement bas dans quelques pays européens — Autriche et Espagne par exemple — ont évidemment attiré nombre de touristes du groupe sterling. Mais l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne des paiements nous procurera, espérons-le, des échanges touristiques nouveaux avec les Pays scandinaves, le Bénélux, l'Allemagne occidentale, etc.

Fait réjouissant, la région du Léman se maintient en tête pour le taux d'occupation des lits de l'ensemble du pays (52,2%), dépassée toutefois par la région Zurich-Argovie-Bâle (55%).

Les manifestations organisées dans notre ville ont certainement contribué, comme ces dernières années, à retenir les estivants et à attirer les foules. Le 20^e Salon international de l'automobile, l'exposition « L'Art du moyen âge en Autriche », les Grands Prix de Suisse pour motocyclettes et automobiles, le Rallye international de camping, l'exposition Montres et Bijoux, les Rencontres internationales et le Concours international d'exécution musicale furent les plus marquants.

Quant aux Fêtes de Genève, favorisées par des conditions atmosphériques clémentes, elles remportèrent un succès considérable. Le Corso fleuri, avec la participation de la musique des Carabinieri, ainsi que le feu d'artifice, d'une réussite parfaite, soulevèrent l'admiration de tous nos visiteurs comme de la population genevoise.

Le budget de propagande de la Ville de Genève, au montant de Fr. 100.000,—, géré par l'Association des intérêts de Genève, a permis, outre les nombreux imprimés diffusés et les communiqués expédiés en Suisse et à l'étranger, de réaliser un film tiré à l'intention des pays anglo-saxons et espagnols.

Une importante campagne d'annonces a été engagée en Suisse alémanique et une publicité intense a été confiée aux journaux et revues étrangers.

L'Association des intérêts de Genève a maintenu un contact étroit avec l'Office central suisse du tourisme et les différents organismes suisses et étrangers intéressés à ce domaine. Un effort particulier a été fait en collaboration avec la commission de propagande de la région du Léman et des résultats tangibles ont déjà été obtenus.

En ce qui concerne l'activité internationale de notre ville, relevons qu'elle a été aussi importante qu'en 1949, et que plus de 2000 réunions se sont tenues au Palais des Nations. L'Assemblée mondiale de la Santé, dont le siège permanent est dans notre ville, vient compléter le groupe des grandes institutions internationales que notre Cité a l'honneur d'abriter. Notons encore l'installation dans nos murs de l'Union internationale des organismes officiels de tourisme, qui est provisoirement hébergée dans les salons de l'Hôtel Métropole.

La situation hôtelière a été améliorée par l'ouverture de l'Hôtel du Rhône, facilitée par les pouvoirs publics, et par l'agrandissement et la modernisation d'autres établissements.

Le tableau comparatif des arrivées et des nuitées en 1949 et 1950 est le suivant :

	Arrivées		Nuitées	
	1949	1950	1949	1950
Janvier	15.713	14.617	79.856	67.256
Février	15.180	14.029	73.506	63.394
Mars	22.384	22.561	95.070	92.683
Avril	22.860	24.059	90.332	82.488
Mai	22.891	24.109	102.241	89.586
Juin	24.052	25.868	112.200	99.390
Juillet	30.315	33.141	118.341	106.957
Août	35.415	41.078	124.515	119.177
Septembre	29.873	31.285	109.637	98.334
Octobre	24.247	24.371	93.709	84.821
Novembre	16.893	17.565	76.235	70.460
Décembre	14.606	15.146	67.508	62.142
Totaux	274.429	287.829	1.143.150	1.036.688

DÉCORATION

Comme ces dernières années, le matériel de décoration de la Ville de Genève a été placé, partiellement ou entièrement, en 1950, dans les artères de la ville, à l'occasion d'un grand nombre de manifestations.

Relevons parmi ces dernières, la fête du 1^{er} Juin, les fêtes des promotions des écoles, la fête Nationale du 1^{er} août, les Fêtes de Genève, le Salon de l'automobile, les courses nationales et internationales des motos et autos, ainsi que pour de nombreuses manifestations sportives, etc.

Plusieurs décorations de salles ont été exécutées, en collaboration avec le Service des parcs et promenades pour des manifestations ayant un caractère philanthropique ou d'intérêt général.

Des travaux d'entretien ont été exécutés, soit remplacement de pièces usées, réparation de bannières détériorées, etc.

De plus, la série des petits oriflammes du nouveau matériel de décoration a été remplacée.

II

Conseil municipal

Le Conseil municipal élu les 26-27 avril 1947 pour la législature 1947-1951, a tenu 14 séances durant l'année 1950, soit 7 séances en sessions extraordinaires et 7 en sessions périodiques au printemps et en automne. Il a été pris 47 délibérations qui ont été portées à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et soumises à l'approbation du Conseil d'Etat, conformément aux lois sur le referendum municipal et sur l'administration des communes.

Six listes de candidats à la naturalisation genevoise ont été présentées au Conseil municipal, en application de l'article 5 de la loi du 21 octobre 1905 sur la naturalisation genevoise et la renonciation à la nationalité genevoise, modifiée le 14 juillet 1934. Ont été admis 73 candidats ; 9 ont été refusés au cours de 6 séances tenues à huis clos (voir article *Naturalisations*, p. 9).

Le Bureau du Conseil municipal a été renouvelé comme suit, le 6 juin, pour l'année législative 1950-1951 :

MM. Jules DUCRET, président ;
Marcel MALIGNON, 1^{er} vice-président ;
Marius BOUJON, 2^e vice-président ;
Jean-Ch. PESSON et
Auguste LORENZ, secrétaires.

Le nouveau Bureau s'est réuni le 13 juin et a adopté les décisions prises par le précédent Bureau en ce qui concerne les objets sur lesquels il doit se prononcer au début de son activité.

M. Jean BOMMER, élu conseiller municipal les 8-9 mai 1943 (arrondissement *Cité*) a donné sa démission le 30 janvier 1950 ; il a été remplacé, dès le 28 février, par M. Marcel PARISOD, de la liste du parti socialiste.

Le Conseil municipal a entendu les déclarations suivantes de M. le président Maurice THÉVENAZ, au nom du Conseil administratif : le 28 février, au sujet du Kursaal et du projet de création d'une salle des Congrès et, le 5 mai, relativement à la question du Kursaal.

ARRÊTÉS PRIS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

10 février. — Création du « Fonds de décoration » pour permettre la décoration artistique des édifices publics, places, rues, quais et sites municipaux.

10 février. — Crédit de Fr. 50.000,— en vue de l'acquisition de l'immeuble sis rue des Asters n° 26, appartenant à M. René ROTHSCILD.

10 février. — Acquisition par les Services industriels de Genève d'une parcelle de terrain appartenant à M. Michel DIONISOTTI, à Vernier, pour le prix de Fr. 67.739,—.

10 février. — Crédit de Fr. 62.000,— en vue de l'acquisition de l'immeuble place Grenus n° 9, propriété de la Société immobilière Marcar.

28 février. — Crédit de Fr. 2.000.000,— pour continuer l'action de subventionnement entreprise par la Ville de Genève en vue de lutter contre la pénurie de logements.

28 février. — Crédits s'élevant au total à Fr. 285.500,— pour les travaux suivants :

- A) élargissement de la rue J.-A. Gautier, son aménagement en prolongement de la rue Amat et construction d'un égout ;
- B) élargissement de la rue de Contamines, entre la rue Michel Chauvet et la route de Malagnou ;
- C) élargissement de la route de Frontenex devant les immeubles de « La Genevoise » ;
- D) élargissement de la route de Florissant devant les immeubles n°s 70 et 72 de cette artère ;
- E) percée de la rue des Rois ;
- F) aménagement du trottoir sur le chemin et le carrefour du Bouchet.

28 février. — Liste de présentation des jurés de la ville de Genève auprès des tribunaux pour l'année 1951.

3 avril. — Emission d'un emprunt de conversion de Fr. 15.000.000,— 3%.

3 avril. — Crédit de Fr. 421.000,— au Département des travaux publics en vue de la correction et de l'élargissement de la rue du Temple, des travaux de raccords au quai Turrettini et de l'aménagement de la place devant l'église de Saint-Gervais, conformément au nouveau plan 22.335.

3 avril. — Crédit de Fr. 2.000,— à titre de garantie de la Ville de Genève pour permettre l'organisation à Genève du départ et de l'arrivée du « Tour de Romandie 1950 ».

3 avril. — Crédit de Fr. 3.500,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie pour l'organisation de la 21^e Fête cantonale genevoise de gymnastique.

3 avril. — Crédit de Fr. 3.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie destiné à permettre l'organisation de l'arrivée du Tour de Suisse cycliste à Genève.

3 avril. — Crédit de Fr. 30.000,— à titre de garantie de la Ville de Genève pour l'organisation, en 1950, du Grand Prix de Suisse, course internationale pour motocyclettes et side-cars, et du Grand Prix des Nations, course internationale pour voitures automobiles.

3 avril. — Crédit de Fr. 25.000,— pour l'octroi d'une subvention de Fr. 15.000,— et souscription de Fr. 10.000,— au Fonds de garantie, pour permettre l'organisation, en 1950, des V^{es} Rencontres internationales de Genève.

5 mai. — Acquisition d'un terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière du Petit-Saconnex, sis chemin de l'Eglise, appartenant à la Sté immobilière Tzino. Crédit de Fr. 400.000,—.

5 mai. — Acceptation du legs fait à la Ville de Genève par M. Henry FRANKFELD, pour le Musée d'art et d'histoire.

6 juin. — Vente au Syndicat d'améliorations foncières d'Aire-la-Ville d'un solde de parcelles comprises dans le périmètre du dit Syndicat, ensuite d'un remaniement parcellaire (Services industriels de Genève).

6 juin. — Agrandissement du réservoir d'eau de Jussy et acquisition d'une parcelle de terrain sise en cette commune et appartenant à M. Gustave WILLEMEN. (Services industriels de Genève).

6 juin. — Acquisition par les Services industriels de Genève du réservoir d'eau de la commune de Collex-Bossy, ainsi que de la parcelle de terrain sur laquelle il est édifié.

6 juin. — Acquisition, pour le prix de Fr. 47.000,—, de l'immeuble rue Vignier n° 3, propriété de l'Hospice général.

6 juin. — Acquisition, pour le prix de Fr. 65.000,—, de l'immeuble rue Vignier n° 1, appartenant à M. Eugène Wildberger.

27 juin. — Vente d'environ 836 m² de terrain sis sur l'emplacement du futur centre commercial du Petit-Saconnex, aux Stés coop. d'habitation « La Saconnesienne » B.C.D.E., pour le prix de Fr. 50.500,—.

27 juin. — Crédit de Fr. 299.200,— pour divers travaux d'aménagement (hors-ligne, égout, voies d'accès).

27 juin. — Vente à l'Etat d'une partie de terrain sise chemin de Moillebeau 32, pour le prix de Fr. 26.000,—.

27 juin. — Acquisition d'une propriété sise rue du Perron 9-15 appartenant à M^{me} Veuve M.-F. HUGI-VILMINT, pour le prix de Fr. 95.000,—.

27 juin. — Crédit de Fr. 15.000,— à titre de participation de la Ville de Genève à la location du Pavillon des sports créé dans les annexes du Palais des Expositions.

4 juillet. — Crédit de Fr. 375.000,— en vue de la réfection de l'installation du chauffage central général du Musée d'art et d'histoire.

4 juillet. — Crédit de Fr. 135.000,— pour l'acquisition de l'immeuble des consorts JAGGI, rue de Lyon 73bis et 73ter et rue des Charmilles 44-46.

4 juillet. — Crédit de Fr. 220.000,— en vue de l'acquisition de l'immeuble sis rue de Lausanne 31.

4 juillet. — Accord avec la Sté immobilière Acacias-Salève pour l'échange de parcelles de terrain sises rue de Carouge 16-18 et rue Vignier 1-3.

4 juillet. — Vente à M. Emile PERRET d'une parcelle de terrain sise rue Daniel Gevri à Carouge.

4 juillet. — Crédit de Fr. 30.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie constitué par l'Association des intérêts de Genève pour l'organisation des Fêtes de Genève 1950.

4 juillet. — Approbation des comptes rendus administratif et financier de l'administration municipale pour l'année 1949.

6 octobre. — Modification de l'article 58, lettre A, chiffre 2, du Règlement du Conseil municipal (élection de 9 membres du Conseil d'administration de la Caisse hypothécaire du canton de Genève).

27 octobre. — Crédit de Fr. 94.500,— au Département des travaux publics pour l'aménagement des chaussées et trottoirs des rues des Charmilles, des Treize-Arbres, des Cèdres et Charles Giron.

3 novembre. — Vente d'une parcelle de terrain sise chemin du Bouchet à l'Association genevoise du Coin de Terre, pour le prix de Fr. 104.500,—.

3 novembre. — Appel de fonds des Services industriels pour leur permettre de participer à l'augmentation du capital-actions de la S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), Fr. 2.100.000,—.

28 novembre. — Adoption du budget de 1951 pour la voirie et les travaux publics de la Ville de Genève.

28 novembre. — Vente à l'Union de Banques Suisses de terrains à bâtir rue de Cornavin pour le prix de Fr. 1.182.000,—.

28 novembre. — Achat par la Ville de Genève aux trois Sociétés immobilières rue de Cornavin A, B et C, pour le prix de Fr. 263.200,— de terrains rue de Cornavin 7, 9 et 13.

12 décembre. — Approbation du compte rendu financier, du compte de profits et pertes, du bilan et du rapport des Services industriels de Genève pour l'exercice 1949.

12 décembre. — Approbation des budgets d'exploitation et de construction des Services industriels de Genève pour 1951.

12 décembre. — Crédit de Fr. 825.000,— en vue de la correction et de l'élargissement de la route de Malagnou, tronçon compris entre la rue Henri Mussard et le chemin Rieu.

12 décembre. — Allocations extraordinaires de renchérissement pour 1951 aux magistrats et au personnel de l'administration municipale.

12 décembre. — Attribution d'allocations de renchérissement pour 1951 aux retraités et pensionnés de l'administration municipale.

22 décembre. — Budget de l'administration municipale pour l'année 1951.

Ces délibérations ont été approuvées par le Conseil d'Etat, à l'exception de celles qui n'avaient pas besoin de la sanction de l'autorité cantonale.

La délibération du 12 décembre relative à l'approbation du compte rendu des Services industriels de Genève, a fait l'objet d'une réserve en ce qui concerne les redevances dues à l'Etat pour les usines du Rhône, selon lettre du Conseil d'Etat aux Services industriels de Genève du 13 janvier 1950.

III

Situation démographique de la Ville de Genève

Cette situation est reportée en 1951, ensuite du recensement fédéral du 30 novembre 1950.

CHAPITRE II

CONTRÔLE FINANCIER

Chef de service : M. Louis DUPONT

Dans la règle, le contrôle s'exerce dans chaque service, à l'improviste, 2 à 3 fois l'an, et ces opérations font toutes l'objet d'un rapport, dont un exemplaire est remis au délégué aux finances, dont dépend le service, et un autre exemplaire va au délégué du service contrôlé.

66 rapports ont été dressés pour l'année 1950.

La Comptabilité générale a aussi été vérifiée par sondages, spécialement les comptes des diverses fondations et les virements.

La Caisse municipale a fait, à plusieurs reprises, l'objet d'un contrôle complet : constatation matérielle des espèces, révision détaillée du compte chez la Banque Nationale et le compte de chèques postaux.

Les divers portefeuilles — titres serrés dans ses caveaux : Caisse de retraite, Fondations diverses, Certificats de dépôt — ont été vérifiés systématiquement, sans avis préalable, et chaque échéance de coupons a aussi été contrôlée dans le détail, avec l'affectation aux bénéficiaires.

Tirages d'obligations, conversion et remboursements d'emprunts, très nombreux, ont été entièrement vérifiés et leur entrée en recettes contrôlée.

Toutes les remises effectuées par les banques et les particuliers au service des Titres et coupons, passent au contrôle financier. En 1950, 693 remises représentant *Fr. 10.911.375,35* ont été vérifiées en détail : nombre, numéros et perforation.

Contrôle complet des comptes des 8 banques suisses en compte-courant avec la caisse municipale, pour le paiement des obligations et coupons des divers emprunts de la Ville de Genève.

Les comptabilités des Abattoirs et des Pompes funèbres ont été mécanisées en 1950. La comptabilité du Service des loyers et redevances le sera dès janvier 1951.

Un certain nombre de vérifications ont été effectuées en commun avec le contrôle financier de l'Etat de Genève : Caisse d'assurance du personnel, groupements subventionnés par les pouvoirs publics (sondages).

Les comptes de certaines manifestations au bénéfice de subventions ou de capitaux de garantie officiels ont aussi fait l'objet d'un examen minutieux du contrôle financier, lequel a exprimé remarques et observations utiles.

CHAPITRE III

FINANCES

A) CENTIMES ADDITIONNELS

B) COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Directeur des Services financiers : M. Jean JARNIER

C) CAISSE

Caissier : M. Auguste SCHILLING

D) SERVICE DES TITRES ET COUPONS

Chef de service : Claude SAGE

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui)

E) TAXES FIXES

Chef de service : M. Charles ROUX

Taxe professionnelle fixe. — En dérogation à l'article 316 de la loi sur les contributions publiques collationnée suivant arrêté du 20 octobre 1928 et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 novembre 1949, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1950.

Le résultat de l'exercice 1950 s'établit comme suit :

PRODUCTION	
Reliquat à fin 1949	Fr. 163.801,99
Production de l'exercice 1950	» 3.660.910,50
Total	Fr. 3.824.712,49

PERCEPTION

Sur le reliquat à fin 1950	Fr. 103.999,10
Sur les taxes fixes de l'exercice 1950	» 3.361.665,90
Total	Fr. 3.465.665,—

Recettes « hors rôle » :

Surtaxes	Fr. 6.851,98	
Remboursements frais de poursuites	» 4.434,75	» 11.286,73
Total général de la perception		Fr. 3.476.951,73

DÉGRÈVEMENTS

Sur reliquat	Fr. 29.164,50
Sur taxes fixes de l'exercice 1950	» 150.638,50
Total	Fr. 179.803,—

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Reliquat à fin 1949 et taxes fixes 1950	Fr. 3.824.712,49	
Perception sur taxes fixes et reliquat		Fr. 3.465.665,—
Dégrèvements sur taxes fixes et reliquat		» 179.803,—
Remboursements de taxes fixes		» 4.394,20
Solde, soit reliquat à fin 1950		» 174.850,29
	Fr. 3.824.712,49	Fr. 3.824.712,49

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques postaux de la Taxe municipale s'est élevé à Fr. 3.082.210,38, soit le 88% de la recette totale (14.605 versements).

Service des enquêtes. — Le service des enquêtes de la Taxe municipale a effectué, pendant l'année 1950, 4127 enquêtes se répartissant comme suit :

Pour le compte de la taxe municipale :

- 2665 enquêtes concernant les changements de domicile des contribuables, l'établissement de nouveaux contribuables et requêtes en dégrèvement ;
 - 336 productions pour remises de commerces et à l'office des poursuites et faillites ;
 - 70 encaissements
- 3071

Pour le Département des finances et contributions (Etat) :

- 1056 enquêtes sur déclarations incomplètes, requêtes en dégrèvement ou demandes de remise d'impôt cantonal, enquêtes pour charges de famille, etc.
- 4127 total général.

En outre, 3075 entreprises ont été recensées.

Commission taxatrice. — La commission taxatrice a tenu 8 séances consacrées à l'examen des requêtes en dégrèvement et au classement des nouveaux contribuables.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 1170 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la commission taxatrice.

En outre, 15 recours ont été transmis à la commission cantonale de recours avec le préavis du Conseil administratif.

Recours aux tribunaux. — Néant.

Situation des comptes de la commune de Genève au 31 décembre 1950

	Centimes additionnels	
	Débit	Crédit
	Fr.	Fr.
Reliquat à fin 1950	2.459.551,60	
Production exercice courant	16.109.572,10	
Suppléments et amendes	1.591.445,35	
Total	20.160.569,05	
Dégrèvements à déduire	—1.294.741,64	
Net à percevoir	18.865.827,41	
Perception		16.832.177,81
Remboursements (à déduire)		233.175,70
Perception nette		16.599.002,11
Solde à percevoir		+ 2.266.825,30
	18.865.827,41	18.865.827,41

Valeur du centime : Fr. 287.670,93

COMPTE GÉNÉRAL	Production nette	Perception nette	Dédutions		Solde en faveur de la Commune
			Escompte	Frais de perception 2 %	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Centimes communaux . . . 46 %	15.496.929,66	13.634.894,60	150.713,20	269.683,65	13.214.497,75
Centimes pour la vieillesse 6 %	2.021.338,65	1.778.464,51	19.658,25	35.176,10	1.723.630,16
Centimes pour travaux . . . 4 %	1.347.559,10	1.185.643,—	13.105,50	23.450,75	1.149.086,75
Totaux	18.865.827,41	16.599.002,11	183.476,95	328.310,50	16.087.214,66

F) LOYERS ET REDEVANCES

Chef de service : M. Antoine PERRET

Immeubles locatifs et terrains. — Au cours de l'année 1950, la Ville de Genève a acquis les immeubles suivants : rue Giuseppe Motta 1, rue Pestalozzi 4, rue de la Servette 8/10 avec rue Baudit 3, rue de la Servette 12 avec rue Baudit 7 et 7 bis, rue de la Servette 14 avec rue Baudit 9, rue des Asters 26, place Grenus 9, rue Vignier 1 et 3, rue du Perron 9/15, rue de Lausanne 31, rue de Lyon 73 bis et ter avec rue des Charmilles 44/46. Après rénovation, les immeubles rue du Perron 17 et 19, ont été remis en exploitation le 1^{er} septembre et rue des Etuves 17 le 1^{er} mai. La Ville a fait construire, sur une parcelle lui appartenant rue de la Cité de la Corderie, un atelier mis en location le 1^{er} septembre. L'édicule de la place Bel-Air a été démoli pour permettre l'aménagement de la place, les immeubles rue du Cendrier 19 et 23 bis ont été vendus en vue d'une opération d'urbanisme de même que la parcelle 651 de Carouge sise rue Daniel Gevril.

Produit des loyers	Fr. 1.090.953,82
Dépenses	» 429.154,72
Revenu net	Fr. 661.799,10

Square Paul Bouchet. — Quelques réductions de loyer justifiées ont été maintenues à des locataires de condition modeste. Les loyers ont été sensiblement relevés par autorisation du Contrôle des prix.

Loyers perçus	Fr. 113.269,25
Dépenses	» 35.841,08
Revenu net	Fr. 77.428,17

Kiosques-abris, kiosques à journaux et kiosques dans les promenades.

Loyers perçus	Fr.	51.132,10
Dépenses	»	10.951,55
Revenu net	Fr.	40.180,55

Une exposition d'aviculture a eu lieu les 3, 4 et 5 mars dans la promenade des Bastions.

Buanderie municipale rue du Nant.

Dépenses	Fr.	19.462,—
Recettes	»	11.211,25
Déficit	Fr.	8.250,75

Le Conseil administratif a reporté au 31 mars 1951 la date de cessation de l'exploitation par la Ville, primitivement fixée au 31 décembre 1950. Une nouvelle destination sera donnée au bâtiment.

Champ de foire. — Le Cirque Knie s'est installé sur la Plaine de Plainpalais du 7 au 19 septembre. Les forains ont monté leurs métiers sur la Plaine de Plainpalais à l'occasion des fêtes suivantes : Pâques, promotions, Escalade, Noël et Nouvel-An. Des fêtes foraines ont eu lieu aux Pâquis, aux Asters, au Pré l'Evêque, à Saint-Gervais et à la Jonction.

Redevances pour empiètements sur la voie publique. — L'encaissement est fait par l'Etat pour le compte de la Ville, conformément à la loi sur la fusion des communes.

Salles de réunions. — Faubourg, Maisons communales des Eaux-Vives et de Plainpalais et Salle du Môle.

Recettes totales d'exploitation	Fr.	80.557,25
Dépenses totales, frais d'exploitation, d'entretien et de réparations	»	138.725,05

Dès le 1^{er} janvier 1951, la salle du Môle, de moins en moins utilisée, dépend du Service des écoles.

Bains des Pâquis. — (Ouverture du 22 mai au 30 septembre).

Recettes (entrées et divers)	Fr.	55.876,35
Dépenses (frais d'exploitation, entretien et réparations)	»	40.041,20

La saison a été particulièrement bonne, le beau temps s'étant constamment maintenu. L'exploitation de la buvette par le nouveau tenancier a donné entière satisfaction aux usagers de l'établissement.

Immeubles dépendant des fondations :

	Recettes	Dépenses	Revenu net
REVILLIOD — rue de l'Hôtel de Ville 12	15.977,35	10.744,12	5.233,23
— place Claparède 2	22.768,65	12.331,32	10.437,33
DIDAY — rue Adhémar Fabri 4	27.681,25	22.334,10	5.347,15
MAGET — rue Ferdinand Hodler 5	15.011,20	2.393,92	12.617,28
GALLAND — 21 bâtiments locatifs	307.774,98	179.528,94	128.246,04

Encaissements divers. — W.-C. payants. — Immeubles de la Caisse d'assurance (9). — Abonnements aux horloges électriques. — Eclairage des chemins privés. — Participations sur les recettes des sociétés dans les stades municipaux. — Intérêts et amortissements de prêts hypothécaires. — Location dans les bâtiments scolaires et les parcs de la Ville.

Total de l'encaissement : Fr. 2.864.681,37.

G) INTÉRÊTS ET REDEVANCES SPÉCIALES

et

H) AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui)

CHAPITRE IV

SERVICE IMMOBILIER

Chef du service : M. Jean DUCRET

I. ADMINISTRATION

Personnel

Sur sa demande, M. Frédéric GAMPERT, architecte, a été relevé de ses fonctions de chef du Service immobilier ; détaché du service, il dépendra uniquement de M. le conseiller délégué. M. Jean DUCRET, architecte, a été nommé chef du Service immobilier ; l'organisation du service en trois sections n'est pas modifiée.

Commission des travaux

Le Conseil municipal, dans sa séance du 10 février 1950, a nommé, pour faire partie de la commission des travaux publics, prévue à l'article 21 de la loi sur l'administration des communes, MM. les conseillers municipaux ABRAMOWICZ, BORNAND, BRUN, BURKLIN, CALAME, CORBAT, DUBUIS, GUINAND, HAUSMANN, LORENZ, LOUTAN, MONNEY, NOVEL, ROLLINI et ROSSIRE.

La commission a tenu, en 1950, 18 séances plénières et de sous-commissions présidées par M. Maurice THÉVENAZ, conseiller administratif, délégué au Service immobilier.

La commission a rapporté sur les objets qui lui ont été renvoyés par le Conseil municipal et a donné un préavis sur les objets qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

A. AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Le Conseil municipal a voté, en 1950, les opérations ci-après :

Acquisitions :

- 10 février : immeuble rue des Asters, 26 (Cts Rothschild).
- 10 février : immeuble place Grenus 9 (S. I. Marcar).
- 10 février : terrain à Vernier (pour Services industriels).
- 5 mai : terrain au chemin de l'Eglise (S. I. Tzino).
- 6 juin : terrain à Jussy (pour les Services industriels).
- 6 juin : terrain à Collex-Bossy (pour les Services industriels).
- 6 juin : immeuble rue Vignier 1 (Wildberger).
- 6 juin : immeuble rue Vignier 3 (Hospice général).
- 27 juin : immeubles rue du Perron 9-15 (Hugi).
- 4 juillet : rue de Lyon 73 bis, 73 ter et rue des Charmilles 44-46 (Cts Jaggi).
- 4 juillet : immeuble rue de Lausanne 31 (S. I. rue de Lausanne 31).
- 28 novembre : immeubles rue de Cornavin 7, 9, 13 (S. I. rue Cornavin).

Ventes :

- 6 juin : cession par la Ville de Genève et les Services industriels au Syndicat d'améliorations foncières d'Aire-la-Ville de soldes de parcelles.
- 27 juin : cession à la Société coopérative « La Saconnésienne » d'une parcelle de terrain au chemin des Crêts-place de l'Eglise.

- 27 juin : cession au Département des travaux publics d'une parcelle de terrain au chemin de Moillebeau.
- 4 juillet : cession à MM. Perret & C^{ie} d'une parcelle de terrain à la rue Daniel Gevril, à Carouge.
- 3 novembre : cession à l'Association genevoise du Coin de terre d'une parcelle de terrain au chemin du Bouchet.
- 28 novembre : cession à l'Union de Banques Suisses de diverses parcelles de terrain à la rue de Cornavin et à la rue des Terreaux du Temple.

Echanges de terrains :

- 4 juillet : échange de terrains rue de Carouge, angle rue Vignier.

Incorporation de terrains au domaine public

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant des plans d'aménagement, ont été conclues en 1940 :

Rue Viollier	hors-ligne	735,— m ²
Rue des Vollandes	»	79,— »
Rue Chauvet	»	503,— »
Rue Prevost-Martin-rue du Pré-Jérôme	»	5,— »
Chemin du Vidollet	»	3.817,— »
Chemin Krieg	»	122,— »
Rue Liotard	»	434,— »
Rue Caroline	»	69,— »
Route de Malagnou	»	494,— »
Rue des Délices	»	126,— »
Avenue de Champel	»	453,— »
Rue de l'Encyclopédie	»	1.574,— »
Rue des Délices	»	1.258,— »
Avenues Bertrand et Dumas	»	62,— »
Rue de la Servette	»	84,— »
Rue du Môle	»	30,— »
Avenue de Champel	»	130,— »
Route de Malagnou	»	765,— »
Rue du Môle	»	40,— »
Rue du Vieux-Collège	»	57,— »
Rue de l'Evêché	»	6,80 »
Avenue Jean Trembley	»	580,— »
Chemin de Moillebeau	»	198,— »
Rue du Vieux-Collège	»	10,— »
Rue Lamartine	»	85,— »
Rue Daubin	»	359,— »
Avenues Ernest Pictet et Soret	»	26,— »
Chemin reliant rue de l'Encyclopédie-rue de Saint-Jean	»	754,— »
Rue de la Servette	»	1.300,— »
Avenue des Marchandises (Eaux-Vives)	»	1.846,— »
Boulevard de la Cluse	»	291,— »
Rue Lombard	»	491,— »
Incorporés au domaine public	»	16.783,80 m ²

Report 16,783,80 m²

Les hors-ligne suivants ont été acquis et inscrits au nom de la Ville de Genève, puis s'en sont incorporés au domaine public aussitôt que les travaux d'aménagement seront entrepris :

Chemin du Vidollet	hors-ligne	2.406,— »
Avenue Giuseppe Motta	»	400,— »
Rue Dancet	»	994,— »
Total en 1950	»	<u>20.583,80 m²</u>

Total en 1949 : 17.483,— m².

Toutes ces opérations ont occasionné la constitution d'actes notariés et de recueils de titres. Notre Service a dû recueillir les signatures de chacun des intéressés dont une partie se trouvait à l'étranger, ainsi que celles nécessaires aux dégrèvements hypothécaires qui ont provoqué l'intervention de nombreux créanciers habitant hors de Genève.

Actes authentiques. — Le service a procédé à l'établissement des recueils de titres et à la préparation des actes authentiques suivants qui ont été régularisés par devant notaire ou par le Registre Foncier :

- Cession par la Sté Im. Frontenex-Cèdres B d'un hors-ligne formant la rue Viollier.
- Cession par M. Omarini d'un hors-ligne pour l'élargissement de la rue des Vollandes.
- Cession par les consorts Meyfarth de quatre hors-ligne pour l'élargissement de la rue Chauvet.
- Cession d'un hors-ligne pour élargissement du boulevard de la Cluse.
- Cession d'un hors-ligne formant la rue Lombard.
- Echange de hors-ligne à l'angle des rues Prévost-Martin et Pré-Jérôme.
- radiation d'une inscription hypothécaire au profit de la Ville de Genève sur parcelle 506, sise rue des Lilas (anc. propriété « Les Amaryllis).
- Acquisition des immeubles rue de la Servette 12 et rue Baudit 7 (Vonlanthen) ; rue de la Servette 8-10 et rue Baudit 3 (MM. Currat et Muffat) et rue de la Servette 14-rue Baudit 8 (M^{me} Dunand).
- Vente à la Sté An. Mont-Blanc-Centre de l'immeuble rue du Cendrier 19.
- Radiation définitive d'une cédula hypothécaire grevant l'immeuble rue de la Servette 14.
- Dégrèvement de la parcelle 2633 B du droit de superficie, à la route des Franchises.
- Cession par M. Walzer de hors-ligne pour la création du nouveau chemin du Vidollet.
- Cession par M^{me} Fang-Benedetti et le Bureau des familles de deux hors-ligne pour l'élargissement du chemin Krieg.
- Rectification de limites cadastrales entre plusieurs parcelles à la rue des Confessions et à l'avenue Gallatin.
- Acquisition de l'immeuble rue des Asters 26 (Cts Rothschild).
- Acquisition de l'immeuble place Grenus n° 9 (S. I. Marcar).
- Cession par la Sté coopérative d'habitation F.O.M.H.A.B. d'un hors-ligne pour l'élargissement de la rue Liotard.
- Cession par la S. I. Carolinette d'un hors-ligne pour l'élargissement de la rue Caroline.
- Constitution d'une servitude de non-bâtir au profit de la Ville de Genève et des Services industriels (parcelle 3784) sur parcelles 4793, 3487, 3512 et 4792 de la commune de Jussy.
- Vente par M. Dionisetti à la Ville de Genève et aux Services Industriels d'une parcelle de terrain sise dans la commune de Vernier.
- Rectification de limites entre parcelles appartenant à la Sté Im. Graphis et à la Ville de Genève, au Grand-Pré et chemin Baulacre.
- Cession par M^{lle} Jaquerod de deux hors-ligne destinés à l'élargissement de la route de Malagnou angle chemin Rieu.
- Radiation d'une inscription de droit d'emption au profit de l'ancienne commune de Plainpalais sur parcelle 5642, ancienne propriété Claparède, à Champel.
- Cession par la Ville de Genève de deux hors-ligne destinés à l'élargissement de la rue des Délices.
- Cession par M. Paget de deux hors-ligne pour l'élargissement de la rue des Délices.

- Cession par M^{me} Maneff d'un hors-ligne pour l'élargissement de l'avenue de Champel.
- Cession par la Sté Beausoleil S. A. d'un hors-ligne pour élargissement de la rue des Délices et d'un hors-ligne pour élargissement de la rue de l'Encyclopédie.
- Prêt hypothécaire de la Ville de Genève à la Sté coopérative d'habitation Genève (Villars), de Fr. 360.000,—, II^e rang, sur immeubles route de Meyrin.
- Cession par la S. I. Christine de deux hors-ligne pour l'élargissement des avenues Bertrand et Dumas.
- Acquisition de l'immeuble rue Vignier 1 (Wildberger).
- Cession par la S. I. La Coupole A d'un hors-ligne pour élargissement de la rue de la Servette.
- Echange de hors-ligne à l'angle des rues du Môle et de Berne (Fabrique d'accumulateurs Oerlikon).
- Cession par M. Starobinsky et M^{me} Maneff de deux hors-ligne pour élargissement de l'avenue de Champel.
- Acquisition par la Ville de Genève et les Services industriels d'un terrain dans la commune de Jussy (Willemin).
- Cession par la Commune de Collex-Bossy à la Ville de Genève et aux Services industriels d'un terrain sis à Collex-Bossy.
- Acquisition de l'immeuble rue Vignier 3 (Hospice Général).
- Radiation d'une inscription hypothécaire de Fr. 10.000,—, prise au profit de la Ville de Genève contre la Sté suisse de consommation sur parcelle 2272, vente d'un terrain au chemin des Crêts.
- Convention entre la Ville de Genève et les Services industriels, concernant le maintien d'une station transformatrice dans les anciens abattoirs, au quai de l'Ecole de Médecine.
- Vente à MM. Perret & C^{ie} d'une parcelle de terrain à la rue Daniel Gevril, à Carouge.
- Acquisition de l'immeuble rue de Lausanne 31 (S. I. rue de Lausanne 31).
- Vente à la Sté coopérative d'habitation « La Saconnésienne B » d'une parcelle de terrain au chemin des Crêts.
- Acquisition de l'immeuble rue du Perron 9-15 (M^{me} Hugi-Vilmint).
- Cession par la S. I. Belmont Soleil n^o 4, de trois hors-ligne pour l'élargissement de la route de Malagnou.
- Cession par la S. I. Elibon de trois hors-ligne pour l'élargissement de la rue du Môle.
- Cession par la S. I. Vieux-Collège Sud d'un hors-ligne pour l'élargissement de la rue du Vieux-Collège.
- Echange de terrains dans la commune de Cartigny entre la Ville de Genève, les Services industriels et M^{me} Maréchal-Novelle.
- Radiation d'une inscription (garantie de bail) prise au profit de M. Burkhardt, le 20 mai 1903, sur parcelle 640, rue Vignier 3, appartenant actuellement à la Ville de Genève, attendu que M. Burkhardt n'occupe plus le dit immeuble.
- Echange de terrains au chemin du Vidollet et à l'avenue Giuseppe Motta entre la Ville de Genève, la Sté Im. Cédrus S. A. et la Sté coopérative d'habitation La Cigale.
- Acquisition de l'immeuble rue de Lyon 73 bis et 73 ter et rue des Charmilles 44-46 (Cts Jaggi).
- Echange de terrains à la rue de Carouge angle rue Vignier, entre la Ville de Genève et la S. I. Acacias-Salève.
- Cession par la S. I. rue de l'Evêché d'un hors-ligne pour élargissement de la rue de l'Evêché.
- Cession par Construction de villas S. A. d'un hors-ligne destiné à l'élargissement de l'avenue Jean Trembley.
- Vente à l'Etat de Genève d'une parcelle de terrain au chemin Moillebeau et constitution d'une servitude de vues droites et distances au profit du terrain vendu sur parcelle 1765 A, appartenant à la Ville de Genève.
- Cession par MM. Kundig d'un hors-ligne pour l'élargissement de la rue du Vieux-Collège.
- Cession par M. Rampini de deux hors-ligne pour élargissement de la rue Lamartine.
- Cession par M. Bratschi d'un hors-ligne pour élargissement de la rue Daubin.
- Radiation d'une annotation de droit de réméré prise au profit de la Ville de Genève sur la parcelle 849 ind. 1, sise boulevard du Pont-d'Arve 47, et sur laquelle il a été construit un immeuble locatif.
- Cession par la Sté de l'immeuble avenue Wendt 36 d'un hors-ligne destiné à l'élargissement de l'angle des avenues Ernest Pictet et Soret.

— Rectification de limites avec changement de surfaces entre la parcelle 2461, appartenant à la F.O.M.H.A.B. et le domaine public, à la rue Liotard.

— Cession par la Fondation officielle de l'enfance, l'Hospice Général, le Bureau central de bienfaisance, l'Etat de Genève et la Ville de Genève de parcelles de terrain destinées à la création d'un chemin reliant la rue de l'Encyclopédie à la rue de Saint-Jean.

— Vente à l'Association genevoise du Coin de terre d'une parcelle de terrain au chemin du Bouchet.

— Acquisition d'une parcelle de terrain (S. I. Tzino) au chemin de l'Eglise, destinée à l'agrandissement du cimetière du Petit-Saconnex.

— Cession par les S. I. Servette-Ambre, Servette-Cristal, Servette-Onyx, Servette-Granit, Servette-Silex et Servette-Roche de trois hors-ligne destinés à l'élargissement des rues de la Servette, des Bosquets et A. Carteret.

— Radiation de l'inscription prise le 10 avril 1943, au profit de la Ville de Genève sur parcelle 6410 ind. 1, appartenant aux consorts Tacchini, en garantie d'un gage immobilier, qui a été payé en 1949.

— Cession par M^{me} Schneebeli-Huber à la Ville de Genève de 4 parcelles en vue de l'élargissement de la rue Dancet.

— Vente par la Ville de Genève à l'Union de Banques Suisses de diverses parcelles de terrain à la rue de Cornavin et rue des Terreaux du Temple.

— Acquisition de droits de co-propriété dans les immeubles rue de Cornavin 7-9 (S. I. rue de Cornavin A. B. C.).

— Constitution d'une servitude de droit d'appui s'exerçant en faveur de la Ville de Genève, propriétaire des anciennes parcelles 5221 et 5222 sur la parcelle 5220 ind. 1. E, sise rue des Corps Saints-Terreaux du Temple.

— Constitution d'une servitude personnelle de droit de passage au profit de la Ville de Genève, qui s'exercera sur la partie de la parcelle 5220 ind. 1. B et de la parcelle 5238 C, appartenant à la S. I. rue de Cornavin D.

— Constitution d'une servitude personnelle de droit de passage au profit de la Ville de Genève qui s'exercera sur la parcelle 6582 ind. 1. B, appartenant à la S. I. rue de Cornavin A.

— Constitution d'une servitude personnelle de droit de passage public au profit de la Ville de Genève qui s'exercera sur la parcelle 5520 ind. 1. C, appartenant à la S. I. rue de Cornavin E.

— Cession par la S. I. Rochemont-Parc de quatre hors-ligne destinés à l'élargissement de l'avenue des Marchandises (Eaux-Vives).

— Constitution d'une servitude de jour et de non-bâtir au profit de la parcelle 2334 (Ville de Genève) sur les parcelles 1584, propriété de la S. I. Mardone, 1582, propriété de l'Etat de Genève, 2434, propriété de la Ville de Genève. et 2433, propriété de la Sté coopérative d'Habitation Genève, permettant la construction d'une école sur la parcelle 2334, route des Franchises.

— Autorisation gratuite et à bien-plaire accordée aux Services industriels (Service de l'électricité) pour l'établissement d'une canalisation électrique souterraine sur la parcelle 257 ind. 1. de Plainpalais, propriété de la Ville de Genève, sise avenue Sainte-Clotilde.

Ces opérations ont nécessité l'élaboration de 82 actes authentiques.

Subventions

a) *Participation de la Ville de Genève à la réfection de façades d'immeubles privés dans la vieille ville.* — Plusieurs demandes de subventions ont été présentées à la Ville de Genève pour la réfection de façades d'immeubles privés ou classés de la vieille ville ; ces subventions sont prélevées sur la rubrique budgétaire prévue à cet effet.

b) *Subvention pour la construction de logements sur le territoire de la Ville de Genève.* — En ce qui concerne les subventions accordées aux sociétés coopératives en vue de la construction de nouveaux immeubles locatifs à loyers modérés sur le territoire de la Ville de Genève, et vu le nombre important des demandes présentées, un nouveau crédit de 2 millions a été voté par le Conseil municipal le 28 février 1950, ce qui porte le total des crédits votés à ce jour, pour subventions, prêts hypothécaires ou souscriptions de parts sociales, à 11 millions,

En 1950, il a été accordé les subventions ci-après :

Sociétés coopératives	Nombre d'immeubles	Nombre de logements	Subventions municipales accordées
<i>Société coopérative de constructions urbaines</i> , rue des Délices	8	108	Fr. 319.200,—
<i>Société coopérative d'habitation l'Abri</i> , chemin des Sports	6	36	» 110.866,—
<i>Association genevoise du Coin de terre</i> , chemin du Bouchet.	8 villas	8	» 34.200,—
<i>Association genevoise du Coin de terre</i> , route de Meyrin	5 villas 3 villas jum. }	11	» 50.265,—
<i>Fondation genevoise de construction immobilière</i> , rue Henri-Mussard	1	23	» 58.700,—
<i>Coopérative d'habitation Les Falaises</i> , avenue d'Aire	8 villas 2 imm. }	18	» 95.090,—
<i>Société coopérative d'habitation La Cigale</i> , Beaulieu	13	273	» 632.000,—
<i>Société coopérative Malagnou-Krieg</i> , route de Meyrin	3	42	» 140.875,—
<i>Société coopérative d'habitation Arva</i> , boul. du Pont-d'Arve	2	40	» 150.900,—
<i>Société coopérative d'habitation La Saconnésienne</i> , A et B, chemin des Crêts	2	8	» 28.200,—
		et loc. com.	
Totaux	61	567	Fr. 1.620.296,—

Le montant total des subventions municipales accordées, prêts hypothécaires ou souscriptions de parts sociales, à fin 1950, pour la construction d'immeubles à loyers modérés sur le territoire de la Ville de Genève, s'élève à Fr. 10.499.986,—.

Noms de rues. — Le Conseil d'Etat a arrêté, en date des :

- 25 mars 1950 : de prolonger le « *chemin du Vidollet* » jusqu'à la rue de Montbrillant, englobant ainsi sous cette dénomination le chemin actuellement connu sous le nom de « *chemin des Artichauts* ».
- 25 mars 1950 : de donner le nom de « *chemin des Artichauts* » au nouveau chemin débouchant sur le chemin du Vidollet.
- 16 août 1950 : de donner le nom de « *passage Bubna* » au passage actuellement sans nom qui relie le boulevard Helvétique à la rue des Glacis de Rive, ce en souvenir du général commandant l'armée autrichienne qui libéra Genève le 30 décembre 1813.
- 31 octobre 1950 : de donner le nom de « *place du Petit-Saconnex* » à l'ensemble de la place comprise entre le chemin de l'Eglise et le chemin Adolphe Pasteur, englobant dans cette nouvelle dénomination l'actuelle « *place de l'Eglise* ».
- 17 novembre 1950 : de donner le nom de la « *rue J.-A. Gautier* » au tronçon de rue récemment créé, débouchant sur la rue des Buis.
- 17 novembre 1950 : de donner le nom de « *rue de Bâle* » à la partie de la rue J.-A. Gautier sise entre le débouché du tronçon de rue récemment créé et la rue du Prieuré, dans le prolongement de l'actuelle rue de Bâle.

Requêtes en autorisation de construire. — En 1950, le service a examiné 539 demandes préalables et requêtes en autorisation de construire, transformations diverses, etc. (en 1949 : 484), soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville de Genève. Certaines requêtes ont nécessité des études et des recherches au bureau du Registre Foncier, en raison des gabarits autorisés ainsi que des conditions d'incorporation de hors-ligne au domaine public.

Conditions d'ordre social et contrôle des fournisseurs. — Notre service a assuré le contrôle des conditions d'ordre social imposées aux fournisseurs par l'arrêté du Conseil municipal du 4 avril 1941. Le service tient à jour le rôle des maisons et entreprises qui adhèrent au contrat collectif de leur branche et qui sont en règle avec leur caisse professionnelle de compensation.

Un contrôle permanent des dépenses de la Ville en faveur des entreprises sera organisé afin d'améliorer la répartition des commandes. Ce contrôle devra être complété par les informations que le Département des travaux publics et les Services industriels voudront bien nous fournir pour toutes les dépenses faites par ces administrations avec les crédits municipaux.

B. AMÉNAGEMENTS DE QUARTIERS

Plans - Enquêtes publiques - Travaux - Eclairage public

Egouts. — L'administration cantonale a soumis au préavis de notre administration administration deux enquêtes publiques pour la construction des égouts suivants :

- Rue J.-A. Gautier, du 24 juillet au 23 août 1950.
- Rue du Fossé-Vert, du 20 septembre au 20 octobre 1950.

Plans d'aménagement. — Aucun plan d'aménagement n'a été soumis à l'enquête publique durant l'année 1950.

Travaux à la charge de la commune. — Le Département des travaux publics a soumis à l'examen de notre service les plans d'exécution des travaux ci-après, dont nous avons étudié et complété les estimations en collaboration avec les services des parcs et promenades et de l'éclairage public :

- Percée et élargissement de la rue Gautier.
- Elargissement d'un tronçon de la rue de Contamines.
- Elargissement d'un tronçon de la route de Frontenex.
- Elargissement d'un tronçon de la route de Florissant.
- Percée de la rue des Rois.
- Aménagement du carrefour du Bouchet.
- Correction et élargissement de la rue du Temple, réfection du quai Turrettini et aménagement devant le temple de Saint-Gervais.
- Aménagement d'un hors-ligne à la rue Liotard.
- Construction d'un égout à la rue du Fossé-Vert.
- Aménagement des accès au 2^e groupe d'immeubles de la Société « Graphis » à Beaulieu.
- Aménagement des accès aux immeubles de la Société de constructions urbaines à Beaulieu.
- Aménagement de hors-ligne à la rue des Délices.
- Aménagement des chaussées et trottoirs rues des Charmilles, des Treize-Arbres, des Cèdres et Charles-Giron.
- Correction et élargissement de la route de Malagnou entre les rues Henri-Mussard et Rieu.

Eclairage public. — Les dépenses pour 1950 se sont élevées à la somme de Fr. 623.350,55. Dès le 1^{er} juillet, le prix de la main-d'œuvre a été augmenté de Fr. 0,15 l'heure et les fournitures ont subi une hausse de 10%. De plus, de fortes chutes de neige et des orages en janvier, juin, juillet, août et décembre ont causé des dépenses importantes pour la remise en état des lignes.

Nous avons placé un candélabre à 4 branches sur la Plaine de Plainpalais. Remplacé le câble d'alimentation des candélabres en bordure du lac, sur le quai du Mont-Blanc. Installé une lampe au chemin Bellamy, l'éclairage public au quai Turrettini et à la rue du Temple.

Nous avons installé l'éclairage dans les halles des maraîchers et au nouveau marché de gros ; réalisé l'éclairage de tous les locaux de l'école Trembley, en collaboration avec les architectes, ainsi que celui du stade de Varembe ; refait l'installation d'illumination de la fontaine du Jardin Anglais ;

posé un câble avec coffret à la promenade des Bastions ; modifié l'éclairage des rues Ch. Giron; XIII-Arbres, Charmilles, Baulacre, Grand-Pré à la suite de la construction de nouveaux immeubles, modifié l'éclairage des rues des Pâquis, des Alpes, quais du Mont-Blanc et des Bergues, rue de Hollande, place du Cirque, avenue du Mail, bd du Pont-d'Arve, route des Acacias, rond-point J.-Jacques Rousseau, rue de Saint-Jean, place Bel-Air, quai de la Poste. Installé 36 candélabres dans la promenade des Bastions.

Nous avons collaboré aux illuminations pour la fête cantonale de gymnastique sur la plaine de Plainpalais et pour l'inauguration de l'école Trembley.

Nous avons obtenu des conditions avantageuses en faisant appel à l'industrie privée pour l'exécution des fouilles en vue de la pose de câbles d'éclairage.

Des études ont été faites pour la création de nouvelles installations d'éclairage sur les rues Carteret, des Bosquets, Louis Favre, Grand-Pré, Baulacre, Malagnou, Weber, Krieg, Micheli-du-Crest et les quais Gustave Ador et Grand-Quai.

Les travaux habituels d'entretien, peinture des candélabres, réparations de lignes, porteurs, armatures, etc., ont été surveillés.

C. ÉTUDES ET NÉGOCIATIONS

En plus des négociations qui aboutirent à la conclusion des opérations régularisées et mentionnées sous lettre A, notre Service a conduit les affaires suivantes :

Convention avec les architectes. — Après le nouveau cahier des charges de la Ville, nous avons établi une nouvelle formule de convention que nous appliquons à nos architectes mandataires. Elle sera maintenue en vigueur jusqu'au jour où les diverses associations professionnelles d'architectes auront modifié les formulaires interprétables avec lesquels nous avons travaillé jusqu'à aujourd'hui.

Rue de l'Aubépine. — Nous sommes en négociations pour l'acquisition de terrains réservés à des constructions d'intérêt public.

Chemin des Artichauts. — Un important hors-ligne devra être acquis pour créer la jonction du chemin du Vidollet avec la rue de Montbrillant. Nous sommes en négociations avec les propriétaires.

Rue de l'Avenir 21. — Cet immeuble, touché par l'élargissement de la rue de l'Avenir, nous a été offert. Nous poursuivons les négociations.

Rue Baulacre 14. — Nous devons acquérir cet immeuble en vue de la rectification de cette artère.

Des négociations sont en cours ; à défaut d'accord à l'amiable, nous envisageons l'expropriation.

Rond-Point du Bouchet. — Des négociations sont en cours pour l'acquisition d'importants hors-lignes en vue de l'élargissement de la route de Meyrin.

Rue des Buis. — L'Association des intérêts des Pâquis réclame l'élargissement de cette rue. Nous avons pris contact avec les propriétaires.

Terrain de la rue Calvin. — Cette affaire n'est pas encore sur pied, de nouvelles conditions ayant été imposées par le Département des travaux publics au groupe constructeur. Toutefois nous espérons qu'un accord sera conclu en 1951.

Rue Chandieu. — Une propriété sise dans le prolongement de la rue Chandieu devra être expropriée afin de pouvoir réaliser la percée sur le chemin de Vermont.

Rue de Carouge 84. — Cet immeuble, touché par le plan d'aménagement des Minoteries, ne peut pas être revalorisé. Il nous a été offert. Nous avons entamé les négociations.

Concours pour la caserne des pompiers et un garage municipal. — Aussitôt que le Conseil administratif a pris la décision d'ouvrir un concours, nous avons demandé à ce que les terrains de la rue des Bains soient libérés ; certains locataires usent d'influences pour maintenir les conditions avantageuses dont ils profitent depuis plusieurs dizaines d'années.

Le concours a été ouvert en juin. Nous avons enregistré 74 inscriptions. Le jugement aura lieu en janvier 1951.

Rue du Cendrier, côté impair, 1^{re} étape. — Cette affaire a été conclue en 1950. La Ville de Genève a vendu le n° 19 de la rue du Cendrier. Elle a acquis les nos 8, 10, 12 et 14 de la rue de la Servette.

Un projet comportant la création d'un building de 14 étages a été refusé par le Conseil d'Etat. De nouveaux plans seront soumis prochainement aux pouvoirs publics.

Rue du Cendrier, côté impair, 2^e étape. — Notre administration est disposée à négocier la vente des terrains lui appartenant à la condition que les propriétaires privés des nos 3, 9, 11 et 15 forment un groupe unique pour traiter et construire des immeubles nouveaux selon l'alignement fixé lors de la première étape de construction. Nous pensons que cette affaire pourra être conclue en 1951.

Cité 25-27. — Les propriétaires des susdits immeubles attribuent aux travaux de reconstruction de nos immeubles Cité 19, 21, 23, les fentes et tassements qu'ils ont constatés dans leurs bâtiments. Une séance en conciliation a été portée devant le Tribunal. Nous contestons toute responsabilité dans les faits constatés.

Rue Dancet. — Nous avons obtenu la cession d'importants hors-ligne facilitant la création de la future rue Dancet, sur les $\frac{3}{4}$ de sa longueur. Deux propriétés restent à acquérir dont l'une est entièrement située sur le nouveau tracé de l'artère. Nous sommes en négociations avec les propriétaires.

Rue des Délices. — A la suite de la construction d'immeubles entreprise par la Société coopérative de constructions urbaines, nous avons obtenu la cession d'importants hors-ligne en vue d'élargir la rue des Délices, et de prolonger la rue de l'Encyclopédie.

Ecole des Charmilles. — A la demande des autorités scolaires, 6 classes doivent être créées dans ce quartier. Devant la complexité du problème et l'absence de programme défini, nous avons dû prendre un architecte chargé d'étudier l'ensemble du problème. Il a été constaté que la construction de 6 nouvelles classes et locaux annexes est possible à la condition de ne pas se lier aux bâtiments scolaires existants qui seront démolis dans une vingtaine d'années. L'implantation du futur groupe scolaire a été acceptée par les autorités cantonales.

Ecole des Franchises. — La mise en œuvre a été retardée par la constitution de servitudes en faveur de la Ville de Genève sur 4 parcelles voisines, l'un des propriétaires ayant fait des difficultés avant de se rallier à notre point de vue. L'ouverture du chantier est décidée pour le début de 1951. L'ouverture de l'école est fixée pour le mois de septembre 1951.

Ecole Montchoisy. — Trois avant-projets ont été dressés dans le courant de 1951 et présentés au fur et à mesure aux autorités cantonales. Après une année de débats les commissions critiquèrent le choix du terrain. Devant les conséquences financières provoquées par les desiderata des autorités scolaires, nous avons dû reprendre l'ensemble du problème. Vu l'absence de terrains favorables dans l'arrondissement des Eaux-Vives et l'urgence de créer 4 classes, il a été décidé de construire une annexe à l'ancien bâtiment. Celui-ci sera démoli et reconstruit aussitôt que nous aurons acquis le lotissement formé par les rues Sillem-Avenir-Montchoisy et du Clos. L'ouverture du chantier est prévue pour 1951. L'œuvre sera conduite par notre section d'architecture.

Ecole Parc Bertrand. — Une dépendance a été transformée afin de créer un appartement et des locaux annexes pour le jardinier que nous avons dû évacuer. Les travaux sont terminés. Quant à l'école, les adjudications sont faites, l'exécution de l'œuvre est en bonne voie. Les 4 classes seront ouvertes pour septembre 1951.

Edicules. — Nous avons décidé la construction de divers édicules et vespasiennes. Les plans de construction seront exécutés par nos services aussitôt que nous aurons obtenu l'accord de principe de toutes les commissions cantonales compétentes.

Rue des Etuves 17-19. — Les travaux exécutés avec le fonds Galland sont terminés. Tous les locaux sont loués à des personnes de condition modeste.

Rue du Grand-Pré. — La construction des immeubles de la Société coopérative de construction urbaine a provoqué l'application de la convention du 19 juin 1939 intervenue entre la Société Cedrus S. A. et la Ville de Genève.

Place Grenus 9. — Aussitôt que l'acquisition de cet immeuble a été ratifiée, nous avons mandaté un architecte pour y entreprendre des travaux de transformation. Ceux-ci sont exécutés avec le fonds Galland. Les locaux seront mis à la disposition de personnes de condition modeste. Le chantier touche à sa fin.

Arrière de l'Hôtel du Rhône. — Nous négocions un contrat de superficie sur les dits terrains. Toutefois l'obtention de crédits de construction dans ces conditions est très difficile à assurer. Nous espérons conclure cette affaire en 1951.

Rue des Maraîchers. — Un échange de terrains est susceptible d'intervenir avec une grande industrie de la place, en vue de faciliter l'extension de la dite rue.

Marché aux puces. — Après avoir imposé les mêmes conditions de construction à 11 groupes immobiliers, nous avons reçu 7 offres d'achat très différentes. Nous avons recherché en vain auprès de la Caisse d'Epargne, propriétaire des immeubles voisins, un accord pour la vente de ses immeubles à la Ville. Depuis lors, le Département des travaux publics ayant décidé d'étudier une nouvelle implantation du futur immeuble, nous n'avons pas pu désigner un acheteur et conclure cette affaire. Celle-ci sera réglée en 1951 aussitôt que nous connaîtrons les éventuels alignements nouveaux que fixerait le Département des travaux publics modifiant ainsi la surface vendue et la valeur de nos terrains.

Route de Meyrin. — Nous sommes entrés en négociations pour l'acquisition de terrains à réserver à des constructions scolaires.

Rue du Perron, côté impair. — Nous avons commandé la pose d'une grille de fer forgé et d'une plaque épigraphique à l'entrée du passage de Monnetier.

Rue du Perron, côté pair. — L'exécution des travaux est très avancée. Les locaux seront mis en location au printemps 1951. Nous avons décidé de créer un appartement supplémentaire dans les combles de l'immeuble dit du Pot à feu.

Nous avons retrouvé, cachées sous les crépis, les baies condamnées des façades primitives. Nous en avons ordonné la reconstitution. Cet immeuble en déséquilibre complet était beaucoup plus vétuste que nous le pensions.

Aménagement du bas Perron. — Notre projet d'aménagement vient d'être agréé par les autorités cantonales. Nous entrerons en 1951 en négociations pour l'acquisition des immeubles vétustes appelés à disparaître.

Village du Petit-Saconnex. — Les actes de vente sont ratifiés, la construction des immeubles est très avancée. Nous présenterons au Conseil municipal une demande de crédit pour la réalisation de la place du Petit-Saconnex.

Des négociations sont engagées pour obtenir de la Fondation des Diaconesses et de l'Eglise nationale protestante la cession de hors-ligne nécessaires à l'aménagement des lieux.

Boulevard du Pont-d'Arve 5. — Cet immeuble, prévu démoli par le plan d'aménagement, a été offert à la Ville ; nous sommes en négociations.

Fontaine décorative, angle Servette-Louis Favre. — A la demande des propriétaires des nouveaux immeubles et avec leur participation financière, nous avons fait exécuter cette œuvre d'art par l'un de nos meilleurs sculpteurs genevois.

Terrassière 2. — De nombreux groupes sont prêts à acquérir cet immeuble. Nous ne négocierons qu'à la condition qu'un bâtiment nouveau puisse être édifié et masque le mitoyen d'attente. Devant les difficultés rencontrées, nous supposons que les propriétaires voisins, intéressés à l'affaire, posent aux acheteurs des conditions inacceptables. A défaut d'entente, nous réaliserons cette affaire sans égard pour leurs intérêts, ceux de la collectivité étant primordiaux.

Terreaux-du-Temple. — Nous nous félicitons d'avoir pu mener à chef une affaire spécialement difficile.

Le projet d'aménagement du quartier ayant été approuvé par les autorités cantonales, les négociations ont été conclues pour la vente à l'industrie privée des terrains à bâtir compris entre Notre-Dame et la rue de Coutance, et l'acquisition des immeubles sis sur le futur domaine public.

La seconde étape, comprise entre Saint-Gervais et la rue de Coutance, sera réalisée par la Ville. Elle nécessitera l'acquisition de l'immeuble rue des Corps-Saints n° 9.

Rue du 31 Décembre. — A la suite d'une rénovation d'immeubles faite sans autorisation, nous sommes entrés en négociations avec les propriétaires et avons obtenu la cession de hors-ligne en vue de l'élargissement de cette rue.

Chemin du Vidollet. — Nous avons obtenu les hors-ligne et les terrains nécessaires à la rectification du chemin du Vidollet, conformément au plan d'aménagement annexé à la convention Cedrus S. A.-Ville de Genève.

Rue du Vieux-Billard 6. — Cet immeuble touché par l'élargissement de la rue ne peut pas être revalorisé. Il est offert à la Ville qui le négocie.

Rue Vignier-rue de Carouge. — Après avoir obtenu l'acquisition de deux propriétés privées, nous avons procédé à un échange de terrains avec un groupe immobilier.

La construction de l'immeuble d'angle est en cours.

II. ARCHITECTURE

Architecte de la Ville : M. Frédéric GAMPERT

Chef de service : M. Victor PÉRIER

Etudes

Ecole de Montchoisy. — La construction de 4 classes enfantines sera étudiée et exécutée sous la direction du service.

Usine de destruction des produits carnés. — Cette usine, qui doit remplacer le clos d'équarrissage à Aire, sera construite à proximité du nouvel abattoir. L'exécution de l'œuvre sera faite aux frais de la Ville aussitôt que la vente des terrains sera ratifiée.

Chambres mortuaires. — L'élargissement de la rue des Rois, consécutif à la percée de cette rue du côté de la rue du Stand, fera disparaître le portique d'entrée et les chambres mortuaires du cimetière de Plainpalais.

La rectification et l'élargissement de la rue des Rois ont été suspendues en attendant que la reconstruction des chambres mortuaires avec chapelle et des installations plus modernes aient fait l'objet d'une étude par l'architecte de la Ville.

Constructions

Ecole primaire du parc Trembley. — L'exécution de cette école est terminée. Elle fut ouverte pour la rentrée des classes en septembre. Elle comporte 8 classes de garçons, 8 classes de filles et des salles spéciales pour la gymnastique, la rythmique, les travaux manuels, les séances de projection, les salles de maîtres et de la direction.

Bibliothèque des beaux-arts. — L'aménagement de l'immeuble 5 promenade du Pin en bibliothèque des beaux-arts a été achevé et la bibliothèque a été mise à la disposition du service des musées.

Marché de gros. — Les marchands primeurs et maraîchers ont pu s'installer dès la fin février dans l'ancien abattoir, aménagé en marché de gros par le service.

Victoria-Hall. — En 1949, le Victoria-Hall a été doté de nouvelles orgues en utilisant les intérêts d'un fonds Galland que le Conseil municipal avait mis à la disposition du Conseil administratif pour une rénovation de la salle des concerts. Il avait été convenu d'améliorer les dégagements, de créer un foyer, de doter cette salle de vestiaires plus pratiques et de toilettes plus convenables ; des transformations importantes ont été exécutées dans ce but pendant l'été d'après le projet et sous la direction du service.

Monuments et embellissements

Décoration murale au Musée d'art et d'histoire. — La décoration des deux loggias au-dessus de l'escalier principal a été achevée et a enrichi le musée d'art et d'histoire de deux œuvres d'une haute valeur artistique. Le service est intervenu pour la préparation des murs et la fourniture des échafaudages.

Monument à la mémoire de Ferdinand Hodler. — Le bloc destiné à ce monument a été transporté de la carrière de Bex à l'atelier du sculpteur. Son achèvement et sa mise en place sont prévus pour l'année 1951.

III. BATIMENTS

(Entretien des immeubles de la Ville)

Chef de service : M. Edmond CHOMÉTY

A la suite des tractations immobilières et démolitions qui ont été effectuées dans le courant de l'exercice 1950, l'ensemble des constructions dont l'entretien général incombe à notre service se présente comme suit :

- 236 constructions locatives de toutes catégories,
- 40 bâtiments publics, théâtres, musées et bibliothèques,
- 25 stations, abris et kiosques divers,
- 35 W.-C. publics,
- 20 dépôts d'engins de secours contre l'incendie,
- 3 salles communales,
- 3 halles pour marchés,
- 1 établissement de bains publics,
- 29 immeubles de la caisse d'assurance du personnel,
- 10 horloges de clochers,
- 10 stades municipaux et emplacements de jeux.

Dans le courant de l'année, nous avons utilisé pour des relevés de plans, etc., des techniciens, dessinateurs fournis par le bureau d'entraide technique.

Seuls les travaux d'une certaine importance sont mentionnés dans ce rapport annuel, les travaux ordinaires d'entretien, qui sont les mêmes chaque année, tels que réparations courantes d'installations sanitaires, entretien de toitures, stores, mobilier, etc., ont été effectués dans tous les bâtiments énumérés.

Bâtiments publics

Hôtel Municipal. — Restauration de la Salle du Conseil administratif en collaboration avec M. SCHOPFER, architecte. Ces travaux ont nécessité le remplacement de la poutraison sur sous-sol par une dalle en béton et le renforcement de la poutraison du plafond par des poutrelles métalliques. L'ensemble du mobilier et de la lustrerie a été entièrement rénové.

Le vestibule d'entrée et le bureau de l'huissier du C. A. ont été également restaurés.

Création de locaux d'archives au sous-sol avec pose d'armoires.

Dans les combles, aménagement de locaux d'archives.

Réfection des peintures extérieures sur fenêtres et stores des façades sur la Treille et cour.

Travaux nécessaires pour l'aménagement du Service des stades au 1^{er} étage. Réfection de lignes électriques desservant l'appartement du concierge au 4^e étage. Pose de câbles et lignes dans le bâtiment pour la centrale téléphonique. Fourniture de meubles de bureaux pour divers services de l'administration centrale.

Hôtel de Ville 5 (Annexe I). — Travaux nécessaires pour l'installation de la centrale téléphonique municipale destinée à supprimer le réseau vétuste des téléphones intérieurs et qui a été mise en service au mois de décembre. Aménagement des locaux pour le pupitre, distributeur, bâtis et accumulateurs de la centrale au 3^e étage, ainsi qu'un bureau annexe pour dactylographie.

Remise en état du vestibule d'entrée et de locaux.

Amélioration de l'éclairage des bureaux, avec renforcement des lignes électriques.

Cour de Saint-Pierre 2. (Annexe II). — Au Service des loyers et redevances, installation de nouveaux guichets, amélioration de l'éclairage des bureaux et modification des vestiaires du personnel. Pose de câbles et lignes reliés à la nouvelle centrale téléphonique.

Dépôts d'engins du service du feu. — Remis en état l'extérieur et l'intérieur du dépôt de l'Île. Réparation de l'extérieur du dépôt du square de Chantepoulet et de celui de l'avenue de la Gare des Eaux-Vives. Peinture des portes des dépôts de la promenade Saint-Antoine, du chemin Colladon, de la rue du Vieux-Billard, de la rue de Villereuse, rue de la Navigation et rue Calame. Revision de l'éclairage extérieur de ces différents dépôts.

Secours contre l'incendie. Poste central F. Hodler 2. — Amélioration du mécanisme de fermeture des portes de garages.

Bibliothèques de la rue des Alpes, des Asters, des Crêts, de Plainpalais, de la Servette et de la Madeleine. — Travaux d'entretien courant et fourniture de mobilier pour une salle de lecture.

Bibliothèque publique et universitaire. — Réfection de la corniche et balustrade en pierre de taille de la façade côté rue de Candolle.

Divers travaux de ferblanterie sur toiture.

Remplacement et remise en état de stores intérieurs.

Conservatoire botanique. — Réfection complète de la toiture plate, compris remplacement des descentes d'eaux qui ont été placées à l'intérieur du bâtiment et de la ferblanterie sur les corniches. Peinture et remasticage des verrières. Renforcement du chauffage dans les bureaux côté lac. Réparation de stores et divers travaux de gypserie et peinture. Etude pour la transformation du chauffage actuel à vapeur, en chauffage à eau chaude.

Loge du jardinier chef. — Réparation de la toiture.

Jardin botanique. — Remplacement de tuyaux sautés et remise en état de bouches d'arrosage.

Serres du Jardin botanique. — Conformément au crédit spécial voté par le Conseil municipal le 8 juillet 1949, il a été procédé à la transformation complète du chauffage des serres qui fonctionne au mazout ainsi qu'à l'installation de l'éclairage électrique de ces locaux. Tous ces travaux ont été exécutés suivant un programme établi avec la direction du Conservatoire botanique.

Musée Ariana. — Remise en état partielle de corniches et plafonds endommagés par infiltration d'eaux de la toiture.

Revision de la ferblanterie et peinture.

Musée d'Art et d'Histoire. — Réfection de la peinture des portes du passage à voitures. Modification de bouches d'incendie sur la toiture. Remplacement de stores et rideaux. — Après l'étude effectuée pour la remise en état complète du chauffage général, une première étape a été exécutée conformément au crédit spécial voté par le Conseil municipal le 4 juillet 1950. Le remplacement des chaudières a été effectué pendant l'été et elles ont été raccordées provisoirement sur l'ancienne installation pour assurer le chauffage des locaux.

La suite des travaux sera entreprise dès la fin de la saison de chauffage 1950-51.

Musée Rath. — Terminé les travaux de remise en état du sol en mosaïques des salles du sous-sol et remplacement des rideaux.

Musée d'ethnographie. — Installation de quatre radiateurs dans vestibule. Réfection de 2 souches de cheminées du chauffage central. Amenée et installation du gaz dans les laboratoires. Modification de l'installation téléphonique. Revision de la couverture et réparation ferblanterie. Etude et installation de trois nouvelles vitrines d'exposition en collaboration avec la direction du Musée.

Muséum d'histoire naturelle. — Remplacement partiel de la ferblanterie et travaux de couverture. Amélioration de l'appareillage de sécurité des chaudières du chauffage à vapeur. Remplacement et réparation des stores.

Palais Eynard. — Aménagement d'un garage au sous-sol, renforcement de l'escalier en bois du rez-de-chaussée au 1^{er} étage. Installation du gaz dans appartement du concierge.

Atelier du fumiste. — Réfection de l'étanchéité de la terrasse.

Théâtre. — Rénovation complète de l'entrée des artistes. Réfection partielle des colonnes d'incendie. Aménagement des passages pour la manutention des grandes perches des décors. Remplacement de deux placages en plomb des frontons. Renforcement de l'éclairage des logettes, de la cabine de la 3^e galerie et de la passerelle sur scène. Diverses autres améliorations ont été apportées aux installations électriques. Revision des accumulateurs et du redresseur de courant. Installation d'écoute pour les sourds. Fourniture de velours et triège pour les tapissiers. Etude pour l'équipement électrique de scène.

Bâtiment des décors. — Raccordement électrique de la scie dans le local du menuisier.

La Comédie. — Réfection de la canalisation principale du bâtiment à l'égout. Remise en état de l'escalier de secours de la scène sur cour. Aménagement d'un local pour bibliothèque au sous-sol. Divers travaux d'entretien courant. Etude pour l'installation d'un éclairage de secours conforme aux prescriptions du service de sécurité.

Kursaal. — Terminé installations électriques sur scène, transformation de la cabine du jeu d'orgue. Réfection partielle de l'étanchéité de la terrasse.

Victoria-Hall. — Réfection complète de toutes les installations des sonneries et de signaux lumineux. Remplacement des garnitures métalliques de 2 verrières. Transformation complète du local de répétitions et des installations sanitaires, occupé par l'Harmonie nautique. Rénovation de l'entrée principale W.-C. et vestiaire par le Service d'architecture. Remis en état le garage à vélos fixé contre le préau de l'école du Grutli.

Maison du Faubourg. — Remplacement de la ferblanterie du grand doublage et des murs mitoyens par du cuivre sur la rue des Terreaux-du-Temple. Remise en état des écoulements des W.-C. du public. Modification de la distribution d'eau avec création d'une nourrice dans le sous-sol.

Remplacement d'une canalisation d'égout dans les caves. Rénovation de trois salles et du bureau de renseignement des syndicats. Terminé les travaux de remise en état après l'installation du chauffage central.

Salle des Eaux-Vives. — Remplacement du parquet de la grande salle, remise en état des parquets des buvettes et passages. Réfection des peintures de la grande buvette et des W.-C. Remise en état partielle du mobilier. Réfection de la grande verrière sur toiture.

Salle de Plainpalais. — Remplacement de l'installation des sonneries, transformation des tuyauteries et création d'une nourrice pour la distribution de l'eau. Remplacement d'un placage en tôle par du cuivre. Fourniture d'un bandeau de velours pour la salle Pitoëff. Remise en état de l'appartement du concierge, remplacement de la lessiveuse de la buanderie. Divers travaux d'installations électriques et de téléphone.

Halle de l'Ile. — Pose de grillages derrière les palettes des aérations et de planches entre les chevrons pour éloigner les pigeons. Nettoyage de tous les greniers. Pose de batteries de chauffe dans les frigorifiques.

Halle de Rive. — Transformation complète de l'installation de distribution de l'eau. Création d'une caisse à ordures dans la cour. Réfection des égouts des cases à poissons. Remplacement de rideaux. Réfection d'un magasin.

Pavillon Galland à Vessy. — Réfection des trainasses en maçonnerie des chaudières du chauffage central.

Horloges électriques. — Installation d'un régulateur pour les horloges de la place et rue des Eaux-Vives, Maison eaux-vivienne et dépôt service du feu de la rue Blanvalet. Remplacement de l'horloge du bas de la rue Verdaine. Entretien courant des lignes du réseau et des mouvements.

Le nombre total des horloges du réseau de la Ville est de 251, se répartissant en 20 horloges publiques, 122 dans les bâtiments publics et 109 chez les abonnés.

Horloges de clochers. — Entretien des divers mouvements. Etude pour le remplacement du mouvement de la tour du Molard.

Service social, 35, bd du Pont-d'Arve. — Transformation et réfection complète de la couverture sur le n° 33.

Anciens abattoirs, avenue Sainte-Clotilde. — Par suite de la location de locaux dans les anciennes halles d'abattage, nous avons dû faire reviser les toitures, nettoyer les canaux et procéder à divers aménagements.

Maison eaux-vivienne, 7 rue de la Mairie. — Révision de la toiture et transformation de la tuyauterie du gaz.

Kiosques et édicules divers

La Potinière, Jardin Anglais. — L'eau manquant pendant les périodes chaudes de l'été, nous avons fait installer une nouvelle conduite d'alimentation de section plus forte, depuis la concession sur la rue.

W.-C. publics divers. — Travaux d'entretien courant.

Bâtiments dans les parcs

Parc des Eaux-Vives. — Travaux d'entretien courant.

Parc La Grange. — Réparations de ferblanterie sur la toiture de l'orangerie, peinture des garnitures métalliques sur les toitures des dépendances.

Villa Bartholoni. — Travaux d'entretien courant.

Les Tilleuls, 1 chemin de Moillebeau. — Travaux d'entretien courant.

Mon-Repos. — Divers travaux de remise en état du logement du chef du Service des parcs et promenades, réparations canalisations. A la Villa, révision de la toiture et réparation du plafond de la terrasse.

Villa Moignier. — Travaux d'entretien courant.

Perle du Lac. — Agrandissement de l'office du restaurant par la construction d'une annexe. Pose de corps de chauffe électriques au bouilleur du service d'eau chaude et remise en état de la cuisine avec nouvelle ventilation.

Cimetière de Châtelaine. — Remis au propre les W.-C. publics. Exécuté divers travaux de peinture de vitrages extérieurs, stores, ferrures extérieures. Fourni une chaire pour la chapelle.

Cimetière de Saint-Georges. — Exécution de divers travaux aux toitures de la chapelle, du bâtiment d'habitation et du crématoire.

Buanderie de la rue du Nant. — Travaux d'entretien courant.

Stades municipaux et bains

Terrain de sport de Châtelaine. — Remplacement des buts de football. Pose de claies dans les vestiaires.

Stade de Frontenex. — Agrandissement du mur d'entraînement derrière les tribunes en bordure du terrain B. Fourniture et pose d'un fourneau inextinguible chez le gardien.

Stade de Varembe. — Réfection complète de la pelouse du terrain avec apport de nouvelle terre végétale et complété les drainages devant les buts. Remise en état du grillage entre terrain de basket-ball et terrain B.

Terrain du Bois de la Bâtie. — Grâce au crédit voté par le Conseil municipal le 14 juin 1949, un nouveau terrain de football a été aménagé sur les terrains du Bois de la Bâtie à l'intersection du chemin de la Bâtie et de l'avenue du cimetière de Saint-Georges. Les travaux de terrassement commencés en 1949 ont été poursuivis par le drainage général et l'ensemencement de la pelouse du terrain qui pourra être mis à la disposition des sociétés sportives pour la saison 1951-52. La finition des travaux, soit clôtures et pose des buts de football, sera entreprise dès 1951.

Bains des Pâquis. — Entretien annuel des bateaux, radeaux, balises, huilage des claies du solarium, peinture de quelques portes de cabines, etc. Réparé le grand plongeur et les escaliers de la passerelle du Goléron. Nettoyé les herbes au fond du bassin du water-polo.

Panneaux d'affichage officiel

Nous avons fait repeindre les panneaux suivants : contre la grille du préau de l'école de Sécheron, avenue de Beaulieu, Rond-Point de la Jonction, contre les grilles du préau de l'école de Saint-Jean. Un panneau du Département militaire ayant dû être enlevé du n° 20 du bd Carl Vogt, nous avons saisi l'occasion pour placer un panneau complet (Départ. milit. et Lois et actes des autorités) contre le mur des anciens abattoirs, côté bd Carl Vogt.

Immeubles locatifs divers et dépendant de fondations

Il a été effectué durant l'année dans 43 immeubles locatifs des travaux d'entretien courant et des réparations dans 68 appartements, réparations dont la nomenclature serait trop longue dans le présent rapport mais que l'on peut consulter au service des Bâtiments.

Chauffage des bâtiments municipaux

L'exploitation des chauffages des bâtiments publics, administratifs et scolaires a pu être assuré normalement, toutes les mesures de restriction étant supprimées depuis l'année dernière.

Le tonnage du combustible utilisé en 1950 a été sensiblement égal à celui de l'année précédente. Les fluctuations qui se sont produites sur le prix du charbon et du mazout en cours de saison nous ont permis de faire une sensible économie sur le crédit budgétaire annuel, ceci malgré la mise en service du nouveau groupe scolaire de Trembley.

Comme en 1949, la presque totalité du coke a été livré par l'Usine à gaz.

En plus des vérifications et réglages d'installations, les travaux d'entretien, soit dégratage, remise en état d'isolation et peinture dans les chaufferies des bâtiments municipaux ont été assurés par les soins du personnel spécialisé du service.

CHAPITRE V

SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. Antoine LOGEAN

Personnel. — A fin décembre 1950, le Service social comprenait 17 employés, dont 11 fonctionnaires nommés et 6 commis surnuméraires, y compris le personnel du magasin, détaché du service des parcs et promenades.

PRÉAMBULE

Le fléchissement économique qui s'est fait sentir dans certaines professions au cours de l'année 1949, a continué à s'accroître de façon sensible, d'où augmentation constante du chômage et des personnes à la recherche d'un emploi.

Les ouvriers des industries métallurgiques, le personnel de l'hôtellerie et les manœuvres sont les catégories professionnelles où le chômage a le plus augmenté. Du fait de cette dépression économique l'activité du Service social s'est accrue de façon sensible et graduelle.

Cependant, depuis le début du 1^{er} semestre 1950, le marché du travail a tendance à évoluer de façon satisfaisante, s'étendant à peu près à toutes les professions.

L'offre et la demande d'emploi se balancent à quelque chose près, abstraction faite des professions sujettes aux fluctuations saisonnières.

Au 31 décembre 1948, le nombre de chômeurs inscrits à l'Office cantonal de placement s'élevait à 1.260 (696 fin 1938) alors qu'il était de 728 à fin décembre 1950.

Cette amélioration du marché du travail ne pouvait être ressentie que partiellement au Service social, puisqu'il lui incombe de venir en aide non seulement aux chômeurs mais également aux économiquement faibles, aux familles nombreuses et aux vieillards.

Ces catégories d'assistés passent en tête de notre classement, alors que les chômeurs et les salariés à gains insuffisants n'arrivent qu'en 2^e et 3^e rangs.

Les quelques 2.800 vieillards, veuves et survivants, domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève, figurent pour ainsi dire tous sur nos rôles d'assistance.

L'augmentation du nombre des personnes aidées par le Service social est due au chômage qui s'est accru et à l'augmentation du coût de la vie, dont l'index s'est accru de 9,8 pour cent comparativement au 31 décembre 1949.

Bien que le marché du travail ait continué d'évoluer favorablement au cours de l'année et quelles que soient les conjonctures économiques, il faut compter sur la partie de la population qui ne peut se suffire à elle-même. Nous pensons aux vieillards, aux infirmes, aux familles nombreuses

et également à ceux qui ont des ressources insuffisantes, catégories de nécessiteux qui émargent régulièrement aux secours du Service social.

AYANTS DROIT

Nous tenons à souligner que le Service social n'intervient qu'au deuxième degré, les intéressés devant tout d'abord passer par les bureaux officiels d'assistance ou de chômage ou bénéficier de l'aide aux vieillards et survivants.

Les prestations du Service social ne sont pas de l'assistance dans le sens strict de l'art. 45, alinéa 3 de la Constitution fédérale, point important en ce qui concerne le droit et la liberté d'établissement des confédérés et des étrangers.

Les secours peuvent être accordés, sur leur demande, aux personnes remplissant les conditions mentionnées ci-dessous.

- A. Etre domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève au moins depuis trois ans pour les Confédérés et six ans pour les étrangers ;
- B. Etre porteurs d'une carte de chômage régulièrement timbrée ;
- C. Etre assistés d'une façon suivie par la commune d'origine, l'Hospice général ou le Bureau central de bienfaisance ;
- D. Avoir des ressources ne dépassant pas les normes fixées par le barème établi par le Conseil administratif.

Barèmes. — Le montant des secours à accorder est déterminé par les 3 barèmes suivants :

1. *Barème d'assistance*, donnant droit à la totalité des prestations, à savoir :
 - a) paiement des factures mensuelles des Services industriels jusqu'à concurrence de Fr. 8,— pour une personne, Fr. 10,— pour deux personnes, Fr. 12,— pour trois personnes et Fr. 15,— pour quatre personnes ou plus en ménage ;
 - b) octroi gratuit pendant les mois d'hiver, de 100 kilos de grésillon ou de bois dur (150 kgs pour familles nombreuses) et 20 kilos de bois d'allumage, par ménage et par mois ;
 - c) paiement des cotisations de l'assurance scolaire pour les écoliers de familles indigentes ;
 - d) paiement des cotisations de l'A.V.S. (voir rubrique n° 9).
2. *Barème de gêne*, donnant droit au 50% des prestations ci-dessus pour les personnes et les familles dont les ressources ne dépassent pas les normes de ce barème ou qui ne remplissent pas toutes les conditions citées sous lettres A, B, C et D.
3. *Barème pour les familles nombreuses*. Ce barème, plus élevé que les deux premiers, est applicable aux familles genevoises et confédérées ayant au moins trois enfants ; il détermine le droit aux allocations pour familles nombreuses, sous réserve des conditions prescrites par l'arrêté du Conseil municipal du 23 novembre 1932, remanié en dernier lieu par le Conseil administratif le 29 juillet 1947.

PRESTATIONS ACCORDÉES

Les prestations que le Service social accorde aux personnes nécessiteuses et dans la gêne répondant aux prescriptions du Conseil administratif sont :

1. Paiement total ou partiel des factures gaz-électricité (éventuellement bons de pétrole ou d'alcool à brûler).
2. Attribution de combustible gratuit ou à un prix réduit.
3. Vente de textiles à prix réduits, jusqu'à épuisement du stock.
4. Vente de légumes et de fruits à prix réduits et actions spéciales.
5. Allocations pour familles nombreuses.
6. Paiement de cotisations de l'assurance scolaire.
7. Paiement de cotisations de l'A.V.S.

Le Service social s'occupe également de l'Aide à la vieillesse et d'œuvres diverses subventionnées (voir pages 46 ss).

La vente de fruits et légumes à prix réduits — qui n'existait pas avant la guerre — est très appréciée par les bénéficiaires du Service social, surtout par les familles nombreuses.

Réception. — Au cours de l'année, il a été accordé des secours à 3.678 ménages, totalisant 6.290 personnes, se répartissant comme suit :

Genevois	1.390 familles représentant	2.308 personnes = 37%
Confédérés	1.832 familles représentant	3.306 personnes = 53%
Etrangers	456 familles représentant	676 personnes = 10%
Totaux	3.678 familles (foyers)	6.290 personnes.

La Ville de Genève comptant 144.422 habitants au 31 décembre 1950, les personnes qui bénéficièrent de notre action représentent le 4.35% de la population.

Le Service reçoit en moyenne 190 personnes par jour.

Bénéficiaires. — Les familles et personnes qui ont bénéficié de l'ensemble des prestations du Service social ont atteint les chiffres suivants :

	1947		1948		1949		1950	
	Fam.	Pers.	Fam.	Pers.	Fam.	Pers.	Fam.	Pers.
Genevois	1.319	2.185	1.261	2.029	1.486	2.479	1.390	2.308
Confédérés	1.678	3.057	1.581	2.745	1.946	3.532	1.832	3.306
Etrangers	509	749	422	571	483	680	456	676
Totaux	3.506	5.991	3.264	5.345	3.915	6.691	3.678	6.290
% de la population (Ville de Genève)	4.12%		3.59%		4.51%		4.35%	

Nombre de bénéficiaires :

a) par canton :	1948	1949	1950
Genève	1.261	1.486	1.390
Vaud	481	587	541
Berne	334	420	385
Fribourg	272	313	301
Neuchâtel	135	174	173
Valais	102	126	115
Zurich	43	48	50
Tessin	36	48	51
Argovie	35	59	60
Lucerne	28	32	31
Soleure	27	31	28
St-Gall	22	23	18
Bâle	21	26	23
Thurgovie	12	14	22
Grisons	10	13	13
Schaffhouse	8	9	5
Schwyz	5	5	4
Appenzell	3	6	3
Glaris	3	3	3
Unterwald	2	4	1
Uri	2	3	4
Zoug	—	2	1
Totaux	2.842	3.432	3.222

b) par pays :	1948	1949	1950
France			248
Italie			137
Allemagne			26
Russie			14
Autriche			4
Belgique			4
Pologne			4
Espagne			2
Esthonie-Lettonie			2
Hongrie			2
Angleterre			1
Arménie			1
Bulgarie			1
Grèce			1
Hollande			1
Luxembourg			1
Norvège			1
Tchécoslovaquie			1
Yougoslavie			1
Apatrides			4
Totaux	422	483	456

c) d'après l'âge du chef de famille :

	20 à 30 ans	30 à 40 ans	40 à 50 ans	50 à 65 ans	+ 65 ans	Totaux
En 1948	59	181	311	809	1.901	3.264
En 1949	67	214	356	989	2.289	3.915
En 1950 :						
Etrangers	4	14	27	62	349	456
Confédérés	58	153	216	476	929	1.832
Genevois	32	62	138	399	758	1.390
	94	229	381	937	2.036	3.678

d) d'après les causes d'indigence :

1) Défaut de soutien	614
2) Infirmité de l'âge	1.799
3) Maladie mentale sans faiblesse d'esprit	5
4) Faiblesse d'esprit	4
5) Maladie physique (excepté la tuberculose)	231
6) Tuberculose	36
7) Accidents et invalidités	72
8) Alcoolisme, déficience morale et autres causes d'inaptitudes sociales	56
9) Gain insuffisant sans faute de l'intéressé	430
10) Chômage sans faute de l'intéressé	431
Total	3.678

Durant ces quatre dernières années, les dépenses totales de chaque exercice se présentent comme suit : 1947 : Fr. 3.309.267,02 ; 1948 : Fr. 3.009.987,75 ; 1949 : Fr. 2.614.452,69 ; 1950 : Fr. 2.636.216,66.

Quant aux recettes, elles ont été : 1947 : Fr. 335.232,58 ; 1948 : Fr. 253.911,39 ; 1949 : Fr. 276.997,40 ; 1950 : Fr. 295.885,52.

1. *Gaz et électricité*

Le Service social a participé au règlement de 28.589 factures des Services industriels ; il a délivré 1.836 bons pour compteurs à prépaiement.

Dépenses :

Factures	Fr. 219.908,25
Bons	» 16.720,50
Au total	Fr. 236.628,75

2. *Combustibles*

	Recettes Fr.	Dépenses Fr.
<i>a) Grésillon :</i>		
Prix de revient : printemps Fr. 14,20 les 100 kg.		
automne Fr. 11,50 les 100 kg.		
Délivré gratuitement		474.950 kg.
Vendu à prix réduits		26.650 kg.
<u>Au total</u>		<u>501.600 kg.</u>
26.650 kg. à Fr. 7,— et Fr. 6,— les 100 kg.	1.744,50	53.075,45
<i>b) Bois dur :</i>		
Prix de revient : printemps Fr. 12,10 les 100 kg.		
automne Fr. 10,60 les 100 kg.		
Délivré gratuitement		680.340 kg.
Vendu à prix réduits		58.850 kg.
<u>Au total</u>		<u>739.190 kg.</u>
58.850 kg à Fr. 6,— et Fr. 5,50 les 100 kg.	3.384,75	83.247,15
<i>c) Bois d'allumage :</i>		
Prix de revient : printemps Fr. 14,50 les 100 kg.		
automne Fr. 14,50 les 100 kg.		
Délivré gratuitement		246.700 kg.
Vendu à prix réduits		13.380 kg.
<u>Au total</u>		<u>260.080 kg.</u>
13.380 kg. à Fr. 7,50 les 100 kg.	1.003,50	37.801,85
<i>d) Tourbe :</i>		
Prix de revient : Fr. 5,40 et Fr. 7,— les 100 kg.		
Délivré gratuitement		78.100 kg.
Vendu à prix réduits		1.150 kg.
<u>Au total</u>		<u>79.250 kg.</u>
1.150 kg. à Fr. 3,— et Fr. 3,50 les 100 kg.	38,—	3.649,85
<i>e) Camionnage du grésillon et de la tourbe :</i>		
Totaux		13.772,25
	<u>6.170,75</u>	<u>191.546,55</u>

3. Textiles

Loden	265,40	mètres à Fr. 7,— et 6,50 =	Fr. 1.726,75
Pullovers	34	pièces à » 9,50 et 9,— = »	311,50
Caleçons	243	pièces à » 4,— et 3,50 = »	881,—
Camisoles	610	pièces à » 4,— et 3,50 = »	2.149,—

Recettes totales de la vente des textiles Fr. 5.068,25

142 familles (foyers) représentant 273 personnes, soit 229 adultes et 44 enfants, ont bénéficié, en 1950, de notre vente de textiles à prix réduits.

Depuis le début de l'action, soit de janvier 1942 à décembre 1950, 3.649 familles, représentant 8.678 personnes, ont bénéficié de notre vente de textiles.

Précisons que les textiles sont vendus à des prix inférieurs aux prix de revient et d'environ 50% de ceux en vigueur dans le commerce.

Les textiles nous ont été fournis par l'intermédiaire de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance à Berne. Cette vente de textiles, qui avait été organisée en vertu d'une ordonnance de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance (OGAS) en janvier 1942, a été supprimée fin décembre 1950, après épuisement de nos stocks.

4. Fruits et légumes à prix réduits

Nous nous plaisons à constater que les bénéficiaires sont satisfaits tant par la situation de notre magasin de vente que par le choix des marchandises mises à leur disposition à des prix réduits. La réduction est d'environ 40% sur les prix de la merceriale, la Ville prenant à sa charge la différence. Pour éviter les abus toujours possibles, les quantités accordées sont fixées par un barème qui tient compte du nombre de personnes en ménage.

Nous avons vendu les fruits et légumes suivants :

Pommes	36.048,5	kg.
Fruits divers	38.664,1	»
Pommes de terre	129.476	»
Carottes	21.982,5	»
Poireaux	17.995	»
Oignons	15.921,5	»
Raves	3.214,5	»
Choux	13.065,6	»
Haricots	5.587,7	»
Epinards	3.442,5	»
Salades diverses	18.384	»
Autres légumes	52.261,9	»
Total	356.043,8	kg.

	Recettes	Dépenses
Légumes	Fr. 74.005,35	Fr. 88.007,80
Fruits	» 39.314,05	» 47.119,95
Pommes de terre	» 33.762,15	» 41.512,30
Totaux	Fr. 147.081,55	Fr. 176.640,05

En plus des ventes mentionnées ci-dessus, effectuées en permanence au magasin de Saint-Jean, nous avons organisé des ventes spéciales dites « actions d'automne » de pommes de terre et de pommes, dont les résultats sont les suivants :

5. Pommes de terre

Action municipale d'automne.

Prix d'achat par 100 kg. : de Fr. 18,50 à Fr. 23,—.

Dépenses	Fr. 33.785,75	
Recettes : vendus 165.950 kg. à Fr. 10,— les 100 kg.		Fr. 16.595,—

6. *Pommes de table*

Action municipale d'automne.

Prix d'achat par 100 kg. : de Fr. 15,— à Fr. 35,—.

Dépenses	Fr.	9.975,50	
Recettes : vendu 33.315 kg. à Fr. 10,— les 100 kg.			Fr. 3.331,50

Rubriques Nos 1 à 6

Récapitulation des dépenses :

1. Gaz et électricité	Fr.	236.628,75
2. Combustibles	»	191.546,55
3. Textiles	»	—,—
4. Fruits et légumes	»	176.640,05
5. Pommes de terre	»	33.785,75
6. Pommes de table	»	9.975,50
Divers (alcool à brûler, pétrole, douches, etc.)	»	5.138,10
Total	Fr.	653.714,70

Récapitulation des recettes :

1. Gaz et électricité	Fr.	—,—
2. Combustibles	»	6.170,75
3. Textiles	»	5.068,25
4. Fruits et légumes	»	147.081,55
5. Pommes de terre	»	16.595,—
6. Pommes de table	»	3.331,50
Total	Fr.	178.247,05

Dépenses nettes	Fr.	475.467,65
---------------------------	-----	------------

7. *Allocations pour familles nombreuses*

Conformément à l'arrêté législatif municipal pris en date du 29 décembre 1931, une rente pour enfants de moins de 18 ans est accordée par la Ville de Genève aux familles nombreuses genevoises, résidant en ville, et confédérées domiciliées depuis 5 ans sur le territoire de la Ville de Genève.

Ces allocations sont de Fr. 20,— par mois et par enfant à partir du troisième enfant. Cette aide qui était de Fr. 10,— par mois jusqu'à fin 1941, a été portée à Fr. 20,— par arrêté du Conseil administratif en date du 2 décembre 1941.

Pour tenir compte du renchérissement du coût de la vie affectant particulièrement les familles nombreuses, l'article 6 de cet arrêté a été amendé à neuf reprises par le Conseil administratif. Le barème des ressources pour une famille comprenant trois enfants mineurs a été porté de Fr. 450,— à Fr. 500,— y compris la rente.

On remarque que le gain des enfants mineurs forme un appoint appréciable dans les ressources des familles de conditions modestes. Un abattement de 20% (minimum Fr. 30,—) sur le gain de ceux-ci est effectué pour le calcul des ressources du ménage.

Il avait été prévu au budget de 1950, Fr. 60.000,—. Il a été dépensé Fr. 41.555,—. La diminution que l'on constate dans le nombre des bénéficiaires est due à l'application de la loi du 12 février 1944, instituant les allocations familiales à Genève.

Pour faciliter les familles nombreuses dans la recherche d'appartements salubres, nous avons continué d'admettre, à la demande des bénéficiaires, des délégations pour le paiement des loyers. Le montant des cessions s'est élevé à Fr. 11.892,— en 1950 ; 31 familles ont signé une telle délégation.

Enfin, l'arrêté municipal a été adapté aux dispositions fédérales de la loi sur l'A.V.S., portant de 18 à 20 ans l'âge des enfants infirmes qui ne sont pas capables d'exercer une activité lucrative. La rente peut être accordée également jusqu'à l'âge de 20 ans révolus pour les enfants qui font un apprentissage ou des études. On facilite ainsi les familles nombreuses qui font un effort réel pour donner un métier à leurs enfants.

Pour l'année 1950, les familles nombreuses bénéficiant de cet arrêté, se répartissent comme suit :

Familles :	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	7 enfants	8 enfants
Genevoises	27	11	7	1	2	1
Confédérées	34	17	11	2	2	1
Total	61	28	18	3	4	2

Au cours des quatre dernières années, soit de 1947 à 1950, ces allocations ont été réparties aux familles suivantes :

Familles	1947		1948		1949		1950	
	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants
Genevoises	64	261	45	191	48	188	49	188
Confédérées	90	363	60	244	55	223	67	259
Total	154	624	105	435	103	411	116	447

Répartition des dépenses pendant les années 1947 à 1950 :

1947	Fr. 50.216,05
1948	» 40.188,35
1949	» 39.570,—
1950	» 41.555,—

Répartition par canton d'origine des familles nombreuses confédérées

Cantons	1947		1948		1949		1950	
	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants
Schwytz	2	6	1	3	—	—	—	—
Unterwald	—	—	—	—	1	4	1	4
Lucerne	3	11	2	7	2	7	4	13
Glaris	—	—	—	—	—	—	1	5
Zurich	—	—	1	4	1	5	2	8
Berne	21	85	14	56	14	58	15	62
Fribourg	23	91	8	35	7	34	9	38
Soleure	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâle	1	4	1	4	1	4	—	—
Schaffhouse	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell	—	—	1	7	—	—	—	—
Saint-Gall	1	5	1	5	—	—	1	3
Grisons	1	3	1	3	1	3	—	—
Argovie	2	8	1	5	1	4	2	7
Thurgovie	1	7	—	—	—	—	—	—
Tessin	1	10	1	10	—	—	—	—
Vaud	21	87	18	67	18	67	20	73
Valais	9	31	6	20	7	26	7	25
Nauchâtel	4	15	4	18	2	11	5	21
Totaux	90	363	60	244	55	223	67	259

8. Assurance scolaire

En application de l'art. 10 de la loi du 22 décembre 1924 sur l'assurance scolaire en cas de maladie, la commune de domicile des élèves doit verser à la fin de chaque mois à la Caisse cantonale genevoise d'assurance scolaire, le montant des cotisations impayées en classe. Mensuellement la direction de la C.C.G.A.S. nous adresse le relevé des cotisations dues par les élèves domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.

Celles-ci sont payées par notre service pour les familles nécessiteuses et récupérées lorsque la situation des parents le permet.

Il avait été porté au budget la somme de Fr. 40.000,—. Il a été dépensé Fr. 34.489,—.

Les cotisations impayées pendant l'année 1950, de janvier à décembre, soit pour dix mois de cotisations exigibles, représentent 9.854 cotisations réparties sur les exercices :

1949	37 cotisations à Fr. 3,50	Fr. 129,50	
1950	9.817 cotisations à Fr. 3,50	Fr. 34.359,50	Fr. 34.489,—

Aux recettes, il avait été prévu au budget Fr. 18.000,— ; il a été encaissé Fr. 24.689,30. Sont comprises dans ce montant : la ristourne cantonale pour les familles nombreuses indigentes, Fr. 441,30 ; la rétrocession de cotisations facturées par erreurs, Fr. 655,— ; ainsi que la subvention fédérale pour les cotisations accordées gratuitement, Fr. 2.212,—.

Pour l'exercice 1950, la situation au 31 décembre se présente comme suit :

<i>Il a été facturé par la C.C.G.A.S. :</i>		
9.817 cotisations		Fr. 34.359,50
3.131 cotisations ont été encaissées en 1950 pour		Fr. 10.958,50
103 cotisations rétrocedées par la C.C.G.A.S.		» 360,50
3.270 cotisations ont été délivrées gratuitement		» 11.445,—
150 cotisations abandonnées		» 525,—
<u>3.163</u> cotisations représentant le solde à récupérer		» 11.070,50
9.817 cotisations		Fr. 34.359,50

Répartition par exercice des cotisations récupérées par le Service social en 1950

Sur exercice 1947 : 355		Fr. 1.065,—
Sur exercice 1948 : 453		» 1.585,50
Sur exercice 1949 : 1.695		» 5.932,50
Sur exercice 1950 : <u>3.131</u>		» 10.958,50
5.634 cotisations		Fr. 19.541,50
Surtaxes perçues en 1950 : 3.679 à Fr. 0,50		» 1.839,50
		<u>Fr. 21.381,—</u>

Les recettes totales pour l'exercice 1950 s'établissent comme suit :

1. Cotisations et surtaxes encaissées	Fr. 21.381,—
2. Ristourne cantonale pour familles nombreuses	» 441,30
3. Remboursement C.C.G.A.S.	» 655,—
4. Subvention fédérale pour indigents	» 2.212,—
Au total	<u>Fr. 24.689,30</u>

Tableau synoptique des opérations sur exercices 1947 à 1950 (situation au 31 décembre 1950)

Années	Cotisations payées par la Ville de Genève à la Caisse Cantonale		Encaissement des cotisations par le Service Social		Cotisations remises gratuitement aux indigents		Solde des cotisations à récupérer sur les exercices antérieurs	
	Cotisations	Sommes	Cotisations	Sommes	Cotisations	Sommes	Cotisations	Sommes
1947 . .	11.038	33.114,—	5.726	17.178,—	5.312	15.936,—	—	—,—
1948 . .	10.301	36.053,50	4.835	16.922,50	5.017	17.559,50	449	1.571,50
1949 . .	10.037	35.129,50	4.801	16.803,50	4.554	15.939,—	682	2.387,—
1950 . .	9.817	34.359,50	3.234	11.319,—	3.420	11.970,—	3.163	11.070,50
Totaux .	41.193	138.656,50	18.596	62.223,—	18.303	61.404,50	4.294	15.029,—

9. Assurance-vieillesse et survivants

La loi fédérale du 20 décembre 1946 sur l'assurance-vieillesse et survivants soumet également à l'assurance obligatoire les personnes n'ayant pas d'activité lucrative, âgées de 20 ans au moins et de 65 ans au plus.

Lorsque le paiement de la cotisation, fixée à Fr. 1,— par mois, met l'assuré dans une situation intolérable (assistés, indigents, pensionnaires d'établissements hospitaliers), la remise peut en être accordée par l'autorité communale du lieu de domicile qui prend à sa charge le paiement des cotisations. Le 50% de la dépense est remboursé par le canton de domicile.

S'il s'agit de pensionnaires d'établissement hospitaliers, c'est à la commune du dernier lieu de domicile qu'incombe le paiement des cotisations.

A cet effet, le Conseil administratif a mis à la disposition du Service social pour 1950 un crédit de Fr. 12.000,— pour le paiement des cotisations de ces catégories d'assurés.

Dépenses en 1950 : Fr. 1.385,—, pour 140 bénéficiaires.

10. Participation à l'aide à la vieillesse et aux survivants

En application des articles 15 et 16 de la loi créant et réglementant l'Aide à la vieillesse et aux survivants dans le canton de Genève du 7 octobre 1939, collationnée selon la loi du 10 janvier 1948, les ressources de l'Aide à la vieillesse et aux survivants sont fournies principalement par des centimes additionnels communaux.

Ces centimes additionnels sont encaissés par l'Etat, et leur taux, fixé chaque année par le Grand Conseil suivant les besoins de la Caisse, est uniforme pour toutes les communes du canton.

Les 6 centimes additionnels communaux (6 en 1949) fixés pour 1950 en couverture des dépenses ont rapporté pour la ville, Fr. 1.723.630,16 (1949 Fr. 1.702.745,25). Il avait été prévu qu'ils rapporteraient Fr. 1.620.000,—. Le surplus de Fr. 103.630,16 représentant un excédent de dépenses au budget du Service social est acquis à cette institution.

11. Œuvres sociales

	Subventions
<i>Aide et conseils aux futures mères</i>	
M ^{me} F. CHATILLON, Présidente	Fr. 1.000,—
<i>Amicale genevoise des sourds</i>	
Prof. E. JUNOD	» 1.000,—
<i>Armée du Salut</i>	
M ^{me} H. JENNY, Directrice	500,—
	<hr/>
A reporter	Fr. 2.500,—

	Report	Fr. 2.500,—
<i>Association pour le bien des aveugles</i>		
M. L. MINNER, Président	»	1.000,—
<i>Section genevoise de la Croix-Rouge suisse</i>		
M. J. DEGRANGE, Président	»	6.000,—
<i>Le Bon Secours pour service des infirmières-visiteuses</i>		
M ^{lle} C. PÉLISSIER, Directrice	»	2.000,—
<i>Centre d'information ménagère</i>		
M ^{lle} M. HAHN, Présidente	»	2.500,—
<i>Communauté d'action pour la famille</i>		
M. J. HIRSCH, Président	»	500,—
<i>Dispensaire antituberculeux</i>		
D ^r N. BETCHOV, Président	»	6.000,—
<i>Dispensaire d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise</i>		
D ^r H. BARBEY, Président	»	4.000,—
<i>Dispensaire médical des Eaux-Vives</i>	»	3.000,—
<i>Dispensaire ouvrier des Pâquis</i>		
M. H. Sviatsky, Président	»	5.000,—
<i>Foyer d'accueil</i>		
M. E. Dantan, Président	»	500,—
<i>Groupement des vieux travailleurs</i>		
M. A. TISSOT, Président	»	500,—
<i>Institution « Les Ormeaux »</i>		
M. Ph. ALBERT, Président	»	4.000,—
<i>Mouvement populaire des familles pour service d'auxiliaires familiales</i>		
M. R. CATTIN, Président	»	2.000,—
<i>Œuvre de l'Asile de la retraite</i>		
M ^{me} C. BARBEY, Présidente	»	1.000,—
<i>Ouvroir de l'Union des femmes</i>		
M ^{me} Y. OLTRAMARE, Présidente	»	1.000,—
<i>Sanatorium populaire genevois</i>		
M. L. CASAÏ, Président	»	3.000,—
<i>Société des samaritains</i>		
M. A. MONOD, Président	»	3.000,—
<i>Pro Infirmis</i>		
M. Ed. LARAVOIRE, Président	»	500,—
<i>Fonds d'entr'aide de l'Hôpital</i>		
Pasteur P. DUNANT, Président	»	500,—
<i>Office pour le dépannage familial</i>		
M ^{me} G. WERNER, Présidente	»	500,—
Total des subventions versées par la Ville aux 23 œuvres susmentionnées . . .	Fr. 49.000,—	

Bourses pour élèves nurses et infirmières

Afin de faciliter financièrement des jeunes filles désirant devenir nurses ou infirmières, le Conseil administratif a adopté un règlement le 4 décembre 1946 pour l'octroi de bourses à des élèves « fréquentant les écoles de nurses et d'infirmières autorisées à délivrer des diplômes reconnus par la Confédération ou par le canton de Genève ». Il a été porté à cet effet Fr. 8.000,— au budget de 1950, et le Conseil administratif a chargé la direction du Service social de l'examen des demandes.

Des bourses de Fr. 1.800,— par élève, payables à raison de Fr. 150,— par mois ont été accordées en 1950 à 10 jeunes filles répondant au règlement précité. 7 de ces élèves suivent les cours à la clinique du docteur MARTIN, à Pinchat, et 3 à la pouponnière « La Petite Maisonnée » au Petit-Lancy.

CONCLUSIONS

Au budget, il avait été prévu Fr. 233.500,— de recettes ; elles ont été de Fr. 295.885,52. Les dépenses budgétées à Fr. 2.519.310,30 se sont élevées à Fr. 2.639.216,66.

Le budget du Service social, recettes déduites des dépenses, laissait prévoir une différence de Fr. 2.285.810,30. Elle atteint la somme de Fr. 2.343.331,14, d'où une augmentation sur les prévisions budgétaires de Fr. 57.520,84, *compte tenu d'un versement à l'Aide à la vieillesse*, en plus des prévisions budgétaires, de Fr. 103.630,16 : (au budget Fr. 1.620.000,—; produit des centimes additionnels, Fr. 1.723.630,16).

En plus des secours octroyés à la population indigente, la direction du Service social est journellement appelée à s'occuper de situations difficiles, parfois inextricables qui accablent telle famille ou tel individu. Un conseil donné à temps, une intervention judicieuse évite souvent des écueils et permet parfois de rétablir une situation plus ou moins compromise.

Nous ne devons surtout pas perdre de vue que la plupart des assistés du Service social sont des personnes physiquement et moralement faibles et peu aptes à comprendre une discipline trop rigide ; souvent d'un âge avancé ou malades, ils ne peuvent arriver par leur propres moyens à subvenir normalement à leur existence.

Le Service municipal des enquêtes nous documente régulièrement sur la situation des personnes qui sollicitent des secours. De plus, le contrôle est facilité par les attestations de salaires délivrées par les employeurs et par les carnets d'ouvriers.

Comme précédemment, plusieurs fonctionnaires du Service ont continué à collaborer à diverses œuvres sociales, spécialement à : Aide cantonale à la vieillesse, Action suisse de la Fête nationale, Groupement romand des institutions d'assistance publique et privée, Comité romand d'orientation et d'éducation professionnelle des infirmes, auprès desquelles notre Service est représenté.

Nos rapports avec les services de l'Etat, de l'Hospice général, du Bureau central de bienfaisance et autres institutions philanthropiques et sociales ont été excellents.

Enfin, si l'on se réfère aux statistiques, la Ville de Genève est l'une des municipalités de Suisse des plus avancées dans le domaine de la prévoyance sociale.

* * *

Recettes des exercices 1947 à 1950

	1947	1948	1949	1950
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1. Dons et divers	4.820,98	1.684,39	2.232,75	3.034,77
2. Assurance scolaire	18.774,50	14.778,50	28.218,80	24.639,30
3. Ristourne des Services industriels	70.222,—	69.890,90	79.067,85	89.914,40
4. Subventions fédérales (arrêté du Conseil fédéral).	93.419,50	—,—	—,—	—,—
5. Recettes des ventes à prix réduits	147.995,60	167.557,60	167.478,—	178.247,05
Recettes totaux	335.232,58	253.911,39	276.997,40	295.885,52

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPALES ACTIONS DU SERVICE SOCIAL

Dépenses des exercices 1947 à 1950

	1947	1948	1949	1950
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1. Aide aux indigents	436.095,90	555.264,10	649.278,61	653.714,70
2. Action de secours (Arrêté du Conseil fédéral).	170.534,55			
3. Allocations pour familles nombreuses	60.216,05	40.188,35	39.570,—	41.555,—
4. Assurance scolaire	34.291,20	35.972,—	35.227,50	34.489,—
5. Aide à la vieillesse (produit des centimes additionnels)	2.319.313,95	2.139.556,90	1.702.745,25	1.723.630,16
6. Cotisations assurance vieillesse et survivants	—,—	—,—	—,—	1.385,—
7. Subventions :				
a) œuvres pour la jeunesse	114.600,—	—,—	—,—	—,—
b) œuvres sociales diverses	44.000,—	43.000,—	45.500,—	49.000,—
Dépenses totaux	3.179.051,65	2.813.981,35	2.472.321,36	2.503.773,86
Recettes totaux	335.332,58	253.911,39	276.997,40	295.885,52
Dépenses nettes totaux	2.843.819,07	2.560.096,96	2.195.323,96	2.207.888,34

CHAPITRE VI

SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS

Chef de service : M. Marcel LADÉ

CONCERTS ET REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES POPULAIRES

Concerts d'été. — La saison des concerts symphoniques à la promenade du Lac a débuté le 24 juin et s'est terminée le 2 septembre.

Diverses modifications sont intervenues en 1950 dans l'organisation de ces concerts donnés par l'Orchestre d'été de Genève (formation A de l'Orchestre de la Suisse Romande). Les concerts de l'après-midi étant fréquentés par un public de moins en moins nombreux, il a été décidé de supprimer ceux des mardi, jeudi et dimanche après-midi pour ne maintenir que les concerts du samedi après-midi. Par contre, les concerts prévus les jeudi et dimanche soir (le samedi soir étant généralement réservé aux concerts de gala) ont remporté le même succès que précédemment.

La direction des concerts symphoniques d'été qui, jusqu'à présent était confiée à M. Georges KAUFMANN, a été assurée en 1950 par six chefs formant deux équipes, soit : MM. Edmond APPIA, Fernand CLOSSET et Pierre COLOMBO, et MM. Samuel BAUD-BOVY, Isidore KARR et Jean MEYLAN.

Les services d'orchestre devenus disponibles par suite de la suppression des concerts de l'après-midi ont permis d'organiser 4 concerts-sérénades dans la cour de l'Hôtel de Ville, au lieu de 2 en 1949. Ces concerts, qui ont remporté un éclatant succès, ont été dirigés par MM. S. BAUD-BOVY, Pierre COLOMBO, Ed. APPIA et J. MEYLAN.

En outre, l'Orchestre d'été de Genève a prêté son concours à la Société des concerts spirituels pour deux concerts à la Cathédrale de St-Pierre.

Voici la liste des concerts symphoniques donnés durant l'été 1950 :

19 concerts de l'Orchestre d'été de Genève à la promenade du Lac les jeudi soir, samedi après-midi et dimanche soir (direction : MM. Ed. Appia (7), J. Meylan (5), F. Closset (4) et I. Karr (3).

7 concerts de gala de l'Orchestre de la Suisse Romande :

à la Promenade du Lac :

- 24 juin : direction Edmond Appia ;
- 1^{er} juillet : direction Samuel Baud-Bovy ;
- 8 juillet : direction Edmond Appia ;
- 15 juillet : direction Samuel Baud-Bovy ;
- 22 juillet : direction Pierre Colombo ;
- 29 juillet : direction Thomas Scherman ;
- 5 août : direction Jean Meylan.

Ces concerts ont été répétés le mercredi suivant au studio de Radio-Genève.

4 concerts-sérénades de l'Orchestre d'été de Genève :

dans la cour de l'Hôtel de Ville :

- 11 juillet : direction Edmond Appia ;
- 25 juillet : direction Samuel Baud-Bovy ;
- 8 août : direction Jean Meylan ;
- 16 août : direction Pierre Colombo.

2 concerts de l'Orchestre d'été de Genève dans le cadre des « Concerts spirituels » :

à la Cathédrale de Saint-Pierre :

- 22 août : direction Fernand Closset ;
- 29 août : direction Isidore Karr.

2 concerts de gala de l'Orchestre d'été de Genève :

à la promenade du Lac :

- 19 août : direction Fernand Closset ; soliste : Julianna Farkas, cantatrice ;
- 2 septembre : direction Isidore Karr ; soliste : Flore Wend, cantatrice.

En 1950, la Ville a organisé avec le concours de la Société des émissions Radio-Genève trois concerts de l'Orchestre de la Suisse Romande en l'honneur de grands congrès internationaux :

- 25 mai : Grand Théâtre, concert offert par l'Etat et la Ville en l'honneur de MM. les délégués à la 3^e Assemblée mondiale de la Santé.
Direction : Ernest Ansermet ; soliste : Ellen Benoît, cantatrice ;
- 28 juillet : Palais des Nations, concert offert par le Conseil administratif en l'honneur de MM. les délégués à la XI^e Session du Conseil économique et social des Nations Unies.
Direction : Ernest Ansermet ; soliste : Adrienne Miglietti, cantatrice ;
- 26 octobre : Palais des Nations, concert offert par le Conseil administratif à l'occasion de la Semaine des Nations Unies.
Direction : Ernest Ansermet ; soliste : Huguette Bolle, pianiste.

49 concerts organisés par la Ville ont été donnés par les corps de musique et les principales chorales à la promenade du Lac, à la promenade des Bastions et à la place Dorcière. Plusieurs de ces fanfares et harmonies ont prêté leur concours pour les fêtes du 1^{er} Juin et du 1^{er} Août.

Concerts de carillon. — Les concerts de carillon, à la Cathédrale de Saint-Pierre, ont été assurés par M. Pierre Segond, les 1^{er} Juin, 1^{er} Août, 11 et 31 Décembre.

Concerts payants en plein air. — 4 concerts payants ont été donnés à la promenade du Lac par l'Harmonie Nautique (2), le Corps de musique de Landwehr et l'Harmonie La Lyre.

Concerts d'hiver. — Les concerts symphoniques populaires, organisés par la Ville avec le concours de la Société des émissions Radio-Genève, et donnés par l'Orchestre de la Suisse Romande, continuent à être fréquentés par un très nombreux public. Ils ont été au nombre de 3 en 1950.

Par contre, les concerts organisés à l'intention des élèves de l'enseignement secondaire ne rencontrent pas tout le succès désiré, malgré qu'ils soient toujours préparés avec le plus grand soin et accompagnés de commentaires fort intéressants sur les œuvres présentées. Deux de ces concerts ont été donnés par l'Orchestre de la Suisse Romande en 1950. Afin de réunir un plus grand nombre de jeunes auditeurs pour le deuxième de ces concerts, une entente est intervenue pour que les billets soient distribués non seulement par le Département de l'instruction publique, mais également par le Mouvement des jeunesses musicales.

a) *Concerts symphoniques populaires* (places à Fr. 0,50, 1,—, 2,— et 3,—) :

29 janvier : Victoria-Hall, direction Gaston Poulet ; soliste : Georges Bernard, pianiste ;
26 février : Grand Théâtre, direction Charles Wildmann ; soliste : Adrienne Miglietti, cantatrice ;
10 novembre : Victoria-Hall, direction Samuel Baud-Bovy ; soliste : André Perret, pianiste.

Des places à tarif populaire ont également été réservées aux membres des groupements d'employés et d'ouvriers pour le concert donné le 20 décembre à la Salle de la Réformation (Oratorio « Jésus », de Roger Vuataz).

b) *Concerts symphoniques pour la jeunesse* (places à Fr. 0,80) :

1^{er} avril : Victoria-Hall, direction Samuel Baud-Bovy ; solistes : Adrienne Miglietti, cantatrice, et Diégo Ochsenbein, basse ;
29 avril : Victoria-Hall, direction Ernest Ansermet ; soliste : Pierre Mollet, baryton.

Représentations théâtrales populaires. — A la suite de la nouvelle convention signée avec la Société romande de spectacles, concessionnaire de la saison lyrique au Grand Théâtre, les spectacles populaires de comédies ont été transférés dès le 1^{er} septembre 1950 au Théâtre de la Comédie. Seules les représentations lyriques populaires continuent à être données sur la scène de Neuve.

De ce fait, la salle du boulevard des Philosophes contenant un nombre de places inférieur à celle du Grand Théâtre, il est prévu deux représentations pour chaque œuvre afin de répondre dans toute la mesure du possible aux nombreuses demandes émanant des groupements d'employés et d'ouvriers.

Tous les spectacles populaires (à l'exception de deux qui sont confiés au Théâtre de Poche) sont assurés par les artistes du théâtre de La Comédie.

Afin de parer aux charges financières supplémentaires découlant de cette nouvelle organisation des spectacles populaires de comédies, deux spectacles lyriques populaires, au lieu de quatre donnés précédemment, sont prévus pendant la saison.

a) *Spectacles populaires de comédies* (places à Fr. 1,—) :

au Grand Théâtre :

6 janvier : *La comédie de Salomé et Isabelle* ou *L'art de la fugue*, de Jean-Claude Eger, par La Comédie.
21 janvier : *La rencontre*, de Pierre Berton, par le Théâtre Jean-Bard.
11 février : *Les dupes*, d'Henri Mugnier, par La Comédie (création).
23 février : Gala de pièces en un acte : *De l'argent dans la maison*, de Jean Nicollier, *La belle époque*, de Rodo Mahert, et *Le guignol des vacances*, de Marcel Rosset, par La Comédie.
25 février : *Joies des femmes*, de William Thomi, par Les Compagnons du Rhône.
8 mars : *Voulez-vous jouer avec moi ?*, de Marcel Achard, par La Compagnie des Cinq.
22 mars : *Le démon de la tendresse*, d'André Marcel, par La Comédie.
30 mars : *La vie est belle*, de Marcel Achard, par le Théâtre du Temps.

au théâtre de La Comédie :

- 18 et 19 septembre : *Félix*, d'Henry Bernstein, par La Comédie.
9 et 10 octobre : *Le menteur*, de Corneille, par La Comédie.
16 et 17 octobre : *Sébastien*, d'Henri Troyat, par La Comédie.
13 et 14 novembre : *Le mari ne compte pas*, de Roger Ferdinand, par le Théâtre de Poche.
27 et 28 novembre : *Mademoiselle de la Seiglière*, de Jules Sandeau, par La Comédie.
18 et 19 décembre : *Le misanthrope et l'Auvergnat*, de Lubize, Labiche et Siraudin, et *Le distrait*, de Jean-François Regnard, par La Comédie.

b) *Spectacles populaires lyriques* (places à Fr. 1,— et 2,50) :

- 4 janvier : *Chanson Gitane*, de Maurice Yvain, par la Société romande de spectacles.
6 mars : Gala lyrique et chorégraphique, par la Société romande de spectacles.
18 avril : *Mârrouf, Savetier du Caire*, d'Henri Rabaud, par la Société romande de spectacles.
30 novembre : *Madame Butterfly*, de Puccini, par la Société romande de spectacles.

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

Voici la liste des concerts d'abonnement donnés à Genève :

- 11 janvier : Grand Théâtre, direction Victor Desarzens ; soliste : Pietro Scarpini, pianiste.
25 janvier : Victoria-Hall, direction Igor Markevitch ; soliste : Mascia Predit, soprano.
8 février : Victoria-Hall, direction Herbert von Karajan.
22 février : Victoria-Hall, direction Ernest Ansermet ; soliste : Dinu Lipatti, pianiste.
1^{er} mars : Victoria-Hall, direction Ernest Ansermet ; soliste Kirsten Flagstad, cantatrice ;
22 mars : Victoria-Hall, direction Ernest Ansermet ; soliste : Wilhelm Backhaus, pianiste.
11 octobre : Victoria-Hall, direction Ernest Ansermet ; soliste : Robert Casadesus, pianiste.
25 octobre : Victoria-Hall, direction Ernest Ansermet ; soliste : William Primrose, altiste.
8 novembre : Grand Théâtre, direction Ernest Ansermet ; soliste : Lisa Della Casa, soprano.
22 novembre : Victoria-Hall, direction Ernest Ansermet ; soliste : Clara Haskil, pianiste.
6 décembre : Grand Théâtre, direction Ernest Ansermet ; solistes : Pierre Jamet, harpiste, et André Pépin, flûtiste.
13 décembre : Victoria-Hall, direction Igor Markevitch ; soliste : Nikita Magaloff, pianiste.

Autres concerts auxquels l'O.S.R. a prêté son concours :

- 1^{er} février : *L'art de la fugue*, de J.-S. Bach. Concert pour le 200^e anniversaire de la mort de J.-S. Bach et le 25^e anniversaire de Radio-Genève. Direction : Hermann Scherchen.
12 mars : Victoria-Hall, *La Passion selon Saint Jean*, de J.-S. Bach. Concert pour le 200^e anniversaire de la mort de J.-S. Bach et le 25^e anniversaire de Radio-Genève, donné avec le concours du Cercle J.-S. Bach. Direction : Francis Bodet.
13 mars : Victoria-Hall, *La Passion selon Saint Jean*, de J.-S. Bach. Concert organisé par le Cercle Jean-Sébastien Bach. Direction : Francis Bodet.
28 avril : Victoria-Hall, *Messe en si mineur*, de J.-S. Bach. Concert organisé par la Société de Chant Sacré pour le 200^e anniversaire de la mort de J.-S. Bach. Direction : Samuel Baud-Bovy.
25 mai : Grand Théâtre, concert offert par l'Etat et la Ville en l'honneur de MM. les délégués à la 3^e Assemblée mondiale de la Santé. Direction Ernest Ansermet ; soliste : Ellen Benoit, cantatrice.

- 25 juillet : Palais des Nations, concert offert par le Conseil administratif en l'honneur de MM. les délégués à la XI^e session du Conseil économique et social des Nations Unies. Direction Ernest Ansermet ; soliste : Adrienne Miglietti, cantatrice.
- 10 septembre : Radio-Genève, concert offert par Radio-Genève aux participants des Rencontres internationales. Direction Igor Markevitch ; solistes : Aimée van De Wiele, claveciniste, et Roger Reversy, hautboïste.
- 13 septembre : Grand Théâtre, concert organisé par les Rencontres internationales. Direction : Eugène Ormandy.
- 14 octobre : Grand Théâtre (matinée et soirée), grand concert de musique contemporaine, à l'occasion du 25^e anniversaire de Radio-Genève. Direction Ernest Ansermet ; soliste : Theo Olof, violoniste.
- 26 octobre : Palais des Nations, concert offert par le Conseil administratif à l'occasion de la Semaine des Nations Unies. Direction Ernest Ansermet.
- 20 décembre : Salle de la Réformation, Oratorio « Jésus », de Roger Vuataz. Direction : Roger Vuataz.

CONCOURS INTERNATIONAL D'EXÉCUTION MUSICALE

255 candidats, venant de 30 pays, se sont présentés aux examens éliminatoires du 6^e Concours international d'exécution musicale. 66 ont été admis aux examens définitifs publics qui ont débuté le 2 octobre.

Voici les principales récompenses attribuées :

- Trompette* : 1^{er} prix : M. Roger Delmotte (France).
2^{mes} prix : MM. Pierre Cox (Belgique) et Edgard Dewulf (Belgique).
- Clarinette* : 1^{er} prix : M. Paul-Jacques Lambert (France).
2^{me} prix : M. Gilbert Voisin (France).
- Chant messieurs* : 1^{er} prix : M. Matti Lehtinen (Finlande).
2^{me} prix : M. Walter Berry (Autriche).
- Chant dames* : 1^{er} prix : M^{lle} Nell Rankin (U.S.A.).
2^{me} prix : M^{lle} Gisèle Vivarelli (Suisse).
- Violon dames* : 2^{me} prix : M^{lle} Huguette Fernandez (Espagne).
- Orgue* : 2^{me} prix : M^{lle} Marie-Claire Alain (France).
- Piano messieurs* : 2^{mes} prix : MM. Hubert Harry (Angleterre), Sergio Perticaroli (Italie) et Georges Alexandrovitch (Roumanie).

Le concert final des lauréats fut donné le 8 octobre, au Victoria-Hall, sous la direction de M. Ernest Ansermet, avec l'Orchestre de la Suisse Romande. M. Roger Delmotte, M^{lle} Huguette Fernandez, M^{me} Marie-Claire Alain, M. Sergio Perticaroli, M^{lle} Rankin, MM. Matti Lehtinen, Paul-Jacques Lambert et Hubert Harry furent les solistes de ce concert radiodiffusé par de nombreux postes étrangers.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Comme elle l'a fait toutes ces dernières années, la Ville a accordé des bourses pour faciliter les études professionnelles aux meilleurs élèves de cette institution.

GRAND THÉÂTRE

Voici, dans l'ordre chronologique, la liste des spectacles donnés au Grand Théâtre :

- 1^{er} janvier, en matinée et soirée ;
- 2, 5 et 7 janvier, en soirée : *Chanson Gitane* (Société Romande de Spectacles).
- 3 et 5 février : *La Vie de Bohème* (S.R.S.).
- 17, 19 et 21 février : *La Traviata* (S.R.S.).

4 et 5 mars :	<i>Le Carrosse du Saint-Sacrement, Masques et Bergamasques, et Printemps ou le jeune homme aimé par les femmes</i> (S.R.S.).
13 mars :	Danses populaires yougoslaves.
17 et 19 mars :	Récitals de danse Clotilde et Alexandre Sakharoff (S.R.S.).
25, 26 et 28 mars :	<i>Les Mousquetaires au Couvent</i> (S.R.S.).
14 et 16 avril :	<i>Mârrouf</i> (S.R.S.).
26, 28 et 30 avril :	<i>Le Barbier de Séville</i> (S.R.S.).
5 et 7 mai :	<i>L'Enlèvement au Sérail</i> (S.R.S.).
22, 24 et 26 mai :	<i>Le Vaisseau Fantôme</i> (S.R.S.).
25 mai :	Concert privé en l'honneur de MM. les délégués à la 3 ^e Assemblée mondiale de la Santé.
13 juin :	Concert de l'Organisation internationale des Réfugiés.
23 et 24 juin :	<i>L'Ecole des Femmes</i> (Théâtre Louis Jouvet).
26 juin :	Récital de chant Charles Trénet.
1 ^{er} et 2 septembre :	Ballets espagnols José Greco.
9 et 11 septembre :	<i>Pelléas et Mélisande</i> (S.R.S.).
15 et 16 septembre :	<i>A chacun selon sa faim</i> (Rencontres internationales).
26, 27 et 28 septembre :	The National American Ballet Theatre.
30 septembre :	Concert de solistes de l'Orchestre Philharmonique de Berlin.
6 et 7 octobre :	<i>Monsieur Beaucaire</i> (S.R.S.).
17, 19 et 21 octobre :	<i>Carmen</i> (S.R.S.).
27 et 28 octobre, en soirée ; 20 octobre, en matinée et soirée :	<i>Mam'zelle Nitouche</i> (S.R.S.).
4 et 7 novembre :	<i>Le Chemineau</i> (S.R.S.).
6 novembre :	Récital de violon Jacques Thibaud.
18 et 20 novembre :	<i>Le Coq d'Or</i> (S.R.S.).
28 novembre et 2 décembre :	<i>Madame Butterfly</i> (S.R.S.).
8 et 12 décembre :	<i>Les Pêcheurs de perles</i> et spectacle de danse (S.R.S.).
30 décembre, en soirée ; 31 déc., en matinée et soirée :	<i>La Vie Parisienne</i> (S.R.S.).

Ces 64 représentations et concerts se décomposent comme suit :

- 47 représentations d'œuvres lyriques par la S.R.S.
- 6 représentations de ballets dont 3 par la S.R.S.
- 2 récitals de danse par la S.R.S.
- 4 spectacles de comédies.
- 4 récitals et concerts.
- 1 concert privé.

A ce nombre de 64 il faut encore ajouter :

7 concerts symphoniques de l'Orchestre de la Suisse Romande (dont 3 d'abonnement) et 12 représentations théâtrales populaires dont 4 lyriques, pour obtenir le chiffre total de 83 représentations et concerts donnés au Grand Théâtre en 1950.

17 réceptions officielles ont eu lieu au grand foyer.

Le Congrès des Eglises chrétiennes s'est tenu au Grand Théâtre du 16 au 24 août.

Parmi les œuvres lyriques données cette année, trois créations doivent être signalées : *Le Carrosse du Saint-Sacrement*, de Busser, *Masques et Bergamasques*, de Fauré, et *Le Coq d'Or*, de Rimsky-Korsakow. Elles remportèrent toutes trois un vif succès.

Le ballet *Printemps*, de H. Gagnebin fut aussi très remarqué.

La reprise, après une cinquantaine d'années du *Vaisseau fantôme*, de Wagner, fut aussi fort appréciée.

Le renouvellement des décors s'est poursuivi activement et des transformations ont été apportées à l'équipement électrique de la scène.

Pour déférer au désir de la Société Romande de Spectacles, la nouvelle convention passée avec ce groupement pour la saison 1950/1951 prévoit divers allègements d'ordre pécuniaire. Il s'agit de la prise en charge par la Ville des frais de ventilation, d'éclairage de sûreté et d'éclairage publicitaire, des frais de garde de sapeurs-pompiers, du forfait annuel pour les heures supplémentaires du personnel régulier de scène, etc.

Le Conseil administratif a renoncé à la caution et à la garantie précédemment exigées de la Société Romande de Spectacles et, à titre d'essai pour la saison 1950/1951, à donner au Grand Théâtre les représentations populaires de comédies.

En 1950, il a été sorti de la bibliothèque du Grand Théâtre :

A) <i>Musique symphonique :</i>	Partitions	Parties d'orchestre	Piano et chant	Total
Orchestre de la Suisse Romande et Radio	340	17.560	40	17.940
Conservatoire de musique	10	680	—	690
Concerts d'été	80	4.150	15	4.245

B) *Musique lyrique :*

O.S.R. et Radio	15	450	30	495
Société Romande de Spectacles	10	350	60	420
Concerts d'été	20	600	10	630
Sociétés de musique	3	120	3	126

La bibliothèque a reçu la visite de professeurs, chefs d'orchestre, chanteurs, journalistes, venus pour se renseigner et consulter les ouvrages de théâtre et de musique.

THÉÂTRE DE LA COMÉDIE

La liste des œuvres jouées par La Comédie en 1950 s'établit comme suit :

Mozart, de Sacha Guitry, musique de Reynaldo Hahn ;
L'Inconnue d'Arras, d'Armand Salacrou, musique d'A. Gadou ;
Sébastien, d'Henri Troyat ;
L'Hermine, de Jean Anouilh ;
Nous avons tous fait la même chose, de Jean de Létra ;
Le Nouveau Testament, de Sacha Guitry ;
Félix, d'Henri Bernstein ;
Le Démon de la Tendresse, d'André Marcel (création) ;
De l'argent dans la maison, de Jean Nicollier ;
La Belle Epoque, de Rodo Mahert (création) ;
Le Guignol des Vacances, de Marcel Rosset (création) ;
Légitime Défense, de G. Jamin ;
La Comédie de Salomé, de Jean-Claude Eger (création) ;
Isabelle ou L'Art de la Fugue, de Jean-Claude Eger (création) ;
La Passerelle, de F. de Croisset et Gressac ;
Nous irons à Valparaiso, de Marcel Achard ;
Le Voleur d'Enfants, de Supervielle ;
La Belle Aventure, de Caillavet, Flers et Rey.

Spectacles classiques :

L'Avare, de Molière ;
On ne saurait penser à tout, d'A. de Musset ;
La Surprise de l'Amour, de Marivaux ;
Le Carrosse du Saint-Sacrement, de Prosper Mérimée ;
Le Locandiera, de Goldoni, adaptation de Darsenne ;
Bajazet, de Racine ;
Le menteur, de Corneille ;
Mademoiselle de la Seiglière, de Jules Sandeau ;
Le Misanthrope et l'Auvergnat, de Lubize, Labiche et Siraudin ;
Le Distrait, de Regnard ;

Spectacles de compagnies diverses :

Le Greluchon délicat, de J. Natanson (avec Renée Saint-Cyr et sa compagnie) ;
Une femme libre, de Salacrou (Galas Karsenty) ;
L'amour aux enchères, d'A. de Benedetti, adaptation d'Albert Verly (avec Marcel Vidal et sa compagnie) ;
Spectacles de danses et de pantomimes Harald Kreuzberg ;
Les mains propres, revue de Dorin et de Baudry (avec Mauricet et Spinelly) ;
Le chemin de Crête, de Gabriel Marcel (avec Madeleine Ozeray et sa compagnie) ;
Caligula, d'A. Camus (Théâtre Hébertot) ;
Récital Joséphine Baker ;
On aime qui on peut, de Stève Passeur (avec Marthe Dugard et sa compagnie) ;
La galerie des glaces, de Bernstein (avec Marthe Dugard et sa compagnie) ;
Alberte, de Mouezy Eon, d'après Pierre Benoît (avec Gaby Morlay et sa compagnie) ;
Spectacle par le Théâtre Ohel, de Tel-Aviv ;
Récital de danse espagnole V. Escudero et Carmita Garcia ;
Ruth Draper, dans ses portraits dramatiques ;
Le Pain dur, de Claudel (Théâtre de l'Atelier) ;
Les Nuées, d'Aristophane, adaptation de R. Rudin (par Belles-Lettres) ;
Wiener Blut, de Strauss (Stadttheater de Bienne) ;
Aux quatre coins, de Jean Marsan (avec Madeleine Sologne et le Théâtre Gramont) ;
L'annonce faite à Marie, de Claudel (Théâtre Hébertot) ;
Der Fall Winslow, de Terence Rattigan (avec Leopold Biberti et sa compagnie) ;
Miss Mabel, de Sherriff, avec Ludmilla Pitoeff (Galas Karsenty) ;
Les Gâtés de l'Escadron (troupe Grenier-Hussenot) ;
La Nuit des Rois, de Shakespeare (Compagnie de la Saint-Grégoire) ;
Le Petit Café, de Tristan Bernard (Théâtre Antoine, avec Albert Préjean) ;
Alle Kinder Gottes haben Flügel, de O'Neill (jeune troupe du Schauspielhaus de Zurich) ;
Hamlet, de Shakespeare (Compagnie du Regain) ;
La quadrature du cercle, de Kataïev (Compagnie Vitaly) ;
L'homme de joie, de Géraldy et Spitzer (Galas Karsenty) ;
Un tramway nommé Désir, de T. Williams, adaptation de Cocteau (avec Madeleine Robinson) ;
La course à l'étoile, de L. Verneuil (avec Christianne Delyne et sa compagnie) ;
Premier bal, de Spaak et Brive (avec Lucien Baroux et sa compagnie) ;
La soif, de Bernstein (avec Aimé Clariond (Galas Karsenty).

En novembre 1950, la troupe de La Comédie a donné au Théâtre municipal de Lausanne des représentations de *L'Heure éblouissante*, adaptation de Verly.

VICTORIA-HALL

La grande salle du Victoria-Hall a été utilisée pour :

13 concerts de l'Orchestre de la Suisse Romande (dont 4 organisés par la Ville, à tarif populaire ou pour les élèves de l'enseignement secondaire officiel) ;

- 32 récitals ou concerts ;
- 11 séances de concours définitifs publics du Concours international d'exécution musicale ;
- 3 conférences ;
- 3 cérémonies, principalement de distribution de prix ;
- 47 séances d'enregistrement de disques Decca (plus 37 dans le foyer des artistes) ;
- 6 séances d'enregistrement d'orgue par la Radio ;
- 1 séance d'enregistrement de film (Réarmement moral) ;
- 30 répétitions.

De juin à septembre, d'importants travaux de modernisation ont été réalisés au Victoria-Hall par le Service d'architecture de la Ville.

De ce fait, la grande salle n'a pas été utilisée durant plusieurs mois et les cérémonies des « promotions » ont dû, cette année, être transférées à la salle de la Réformation.

Les travaux effectués comportent l'agrandissement du hall d'entrée, l'aménagement de larges issues latérales donnant accès sur les rues Hornung et Bovy-Lysberg, l'amélioration des deux escaliers conduisant directement au parterre, l'aménagement de grands vestiaires et la création d'installations sanitaires modernes. La sécurité du Victoria-Hall est ainsi accrue et permet en cas de sinistre une évacuation beaucoup plus rapide que par le passé.

KURSAAL

En 1950, la saison du Kursaal a débuté le 5 mai pour se terminer le 6 septembre.

Nombre de représentations	Dates	
8	du 5 au 11 mai :	Spectacle de music-hall avec Roberta, Soledad et Aguilar, Carl et Faith Simpson et leurs marionnettes ;
8	du 12 au 18 mai :	Spectacle de music-hall avec Mireille ;
8	du 19 au 25 mai :	Spectacle de music-hall avec Marie Bizet et le Trio Schmid ;
8	du 26 mai au 1 ^{er} juin :	Spectacle de music-hall avec les Ballets espagnols Teresia et Luisillo ;
16	du 2 au 15 juin :	<i>4 jours à Paris</i> , opérette en 3 actes de Raymond Vincy, musique de Francis Lopez, avec Andrex, Henri Genes et Jeannette Batti ;
12	du 16 au 25 juin :	Revue italienne <i>Burlesco</i> , en 3 actes de M. Marchesi-Quadri, musique de Bixio et Fucilli, avec Irène d'Astrea, Lino Roby, Ione Caciagli, Byron Cuttler, etc. ;
4	du 26 au 29 juin :	Spectacle de music-hall avec Edith and Joyce cadettes des « Peter Sisters », Uriel Porter, Tom and Jerry ;
16	du 30 juin au 13 juillet :	<i>Nina-Rosa</i> , opérette à grand spectacle en 3 actes, d'après O. Herrach, livret de Mouezy-Eon, lyrics de Willemetz. Musique de Romberg, avec Huguette Palot, Marie-Rose Cabrier, Violette Fleury, Zena Zick, Henri Lauriac, René Chambaz, Jean Vivet ;
8	du 14 au 20 juillet :	La semaine des vedettes internationales, en collaboration avec Radio-Genève à l'occasion de son 25 ^e anniversaire : Jean Sablon, Lily Fayol, Mauricet et Eliane Celis, Charles Trenet, Kenneth Spencer, Leo Marjane, Edith Piaf, etc.
5	du 21 au 24 juillet :	Revue de chansonniers parisiens <i>Grenier de Montmartre 1950</i> , 3 actes de Jean Lec, avec Jean Lec, Robert Dinel, Raymond Baillet, Paul Gobert, Georges Quey, Max Billy, Jacky Dambrine, Paulette Arnoux, Viviane Ray et la pianiste Mirabelle ;
50	du 25 juil. au 6 sept. :	Revue <i>Rythmes 1950</i> , 3 actes de Valentin Tarault, Cab et Aches. Musique de Martinet, avec le concours de nombreux artistes et les Ballets du Kursaal.
143	représentations.	

L'Orchestre du Kursaal a été dirigé en 1950 par M. Robert ECHENARD.

Après le renouvellement de la convention avec la Nouvelle Société d'Exploitation du Kursaal, les événements que chacun connaît ont amené la Société à réaliser une exploitation temporaire pour la saison d'été 1950.

La convention a été dénoncée par la Ville. L'affermage du Kursaal fait l'objet d'une inscription.

CHAPITRE VII

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : M. H. DELARUE

Commission. — M. le professeur FERNAND CHÂTILLON remplace M. le professeur FR. NAVILLE en qualité de doyen de la Faculté de médecine.

Dépenses pour acquisitions et reliure

Il a été dépensé pour acquisitions et reliure :

I. *Imprimés :*

a) Ouvrages neufs	Fr. 15.170,75	
b) Ouvrages d'occasion	» 1.038,15	
c) Suites	» 10.101,87	
d) Périodiques	» 23.050,30	Fr. 49.361,07

II. *Manuscrits* » 424,40

III. *Estampes et portraits* » 296,75

IV. *Reliure* » 29.126,50

Total Fr. 79.208,72

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. *Crédit prévu au budget :*

a) Intérêts du Fonds Brunswick	Fr. 6.690,—	
b) Allocation de la Ville de Genève	» 52.610,—	
c) Allocation de l'Etat	» 7.000,—	
d) Taxe universitaire	» 8.700,—	Fr. 75.000,—

II. *Ressources extra-budgétaires :*

e) Allocation de la Société médicale (1950)	» 1.000,—	
f) Fonds Moynier	» 700,—	
g) Prélèvements sur réserve « Taxe universitaire »	» 2.508,72	
		Fr. 79.208,72

A cette somme s'ajoutent les achats effectués directement par :

Fonds auxiliaire	Fr. 1.981,55
Faculté de médecine	» 3.382,25
Fonds Gomarín	» 1.831,20

Département des imprimés

<i>Accroissement :</i>	Volumes	Brochures	Brevets	Thèses et pièces académiques	Cartes
Dons	2.981	2.679	6.103	4.181	7
Achats	2.276	519	—	—	178
Remis par cinq sociétés suivant convention .	782	—	—	—	—
Totaux	6.339	3.198	6.103	4.181	185

Catalogue. — 2.656 ouvrages, 1.207 brochures et articles, 983 thèses d'universités suisses et étrangères ont été catalogués.

2.084 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 8.947 fiches et le catalogue par matières de 9.671.

1.683 volumes ont été enregistrés comme suite d'ouvrages en cours de publication.

Consultation. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture a été fermée du 7 au 26 août, la Salle Naville du 17 juillet au 2 septembre, la Salle Moynier, du 6 au 12 avril et du 31 juillet au 26 août.

Il a été délivré 1.179 nouvelles cartes de lecteurs, dont 825 à des étudiants.

64.080 volumes ont été distribués, répartis comme suit dans les différents services :

	Volumes	Moyenne quotidienne	Nombre de lecteurs
Salle de lecture	20.242 *	72	—
Salle Naville	6.081	23	465
Prêt à l'extérieur	37.757	126	2.726 (1.606 étudiants)
	64.080	221	

Le service du soir (20-22 h.) a fonctionné du 4 janvier au 28 avril et du 30 octobre au 22 décembre avec un total de 1.997 présences.

Le service du prêt entre bibliothèques a mis en circulation 1.457 demandes d'ouvrages. Il en a reçu 5.600 et transmis 3.152 émises par d'autres bibliothèques.

5.420 colis ont été expédiés et reçus, soit :

Emprunts à 54 bibliothèques suisses et 6 étrangères 1.435 volumes

Prêts à 59 bibliothèques suisses et 17 étrangères 2.711 volumes

313 ouvrages ont été en outre empruntés à 33 bibliothèques genevoises.

Salle Moynier (périodiques). — 276 jours, 4.583 consultations. Moyenne par jour : 16 lecteurs.

La Bibliothèque de la Faculté de droit, ouverte tous les jours (sauf du 1^{er} au 31 août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 32 lecteurs par jour.

Donateurs. — 208 particuliers et 9 éditeurs ont donné 995 volumes et 1.026 brochures et pièces diverses ; 442 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 1986 volumes, 1.653 brochures et pièces diverses, 6.103 brevets, 4.181 thèses et pièces académiques et 7 cartes.

* Chaque volume ayant, en moyenne, été communiqué environ 2 fois, on a compté 38.420 consultations.

Les dons les plus importants ont été faits par :

- M. Jacques CHENEVIÈRE, 490 volumes provenant de sa propre bibliothèque et de celle de son père, M. Adolphe Chenevière, éditions originales et tirages de luxe d'auteurs de la fin du siècle passé.
- M^{lle} Catherine GODET, 189 volumes et 15 brochures provenant de la bibliothèque de son père, M. Robert Godet, géographie, histoire, littérature et philosophie de l'Orient et de l'Extrême-Orient.
- La Société de géographie, obligée de quitter le local qu'elle occupait à l'Athénée a fait don de sa bibliothèque comprenant environ 3.000 ouvrages, 1.400 volumes de périodiques, 50 atlas et de nombreuses cartes *. Cette collection comprend entre autres des récits de voyages et d'expéditions des 18^e et 19^e siècles ainsi qu'une partie de la bibliothèque de Gustave Moynier.
- De son côté, la Classe d'industrie et de commerce a fait don de 419 volumes et le Comité international de la Croix-Rouge, de 353 volumes et 464 brochures.

Département des manuscrits

Catalogue. — 969 manuscrits ont été catalogués.

Consultation. — 760 manuscrits différents ont été utilisés par 102 personnes au cours de 582 consultations.

14 manuscrits ont été prêtés à six bibliothèques et archives de Suisse et de l'étranger. La Bibliothèque a reçu en communication 37 manuscrits de neuf bibliothèques et archives de Suisse.

Achats. — 48 lettres.

1 lettre de J.-J. Rousseau, secrétaire de l'ambassadeur Montaignu à Venise, au comte de Castellane. 1744.

44 lettres de M^{me} Liotard et de son fils Jean-Etienne adressées au peintre Liotard ou à sa famille.

2 lettres de Jean-André De Luc à Sir Charles Blagden, F.R.S., datées de Pimlico, 1783-1788.

1 lettre de Benjamin Constant au D^r Louis Odier. 1800.

Dons et legs. 92 volumes, dossiers ou documents ont été donnés par :

M^{me} Hippolyte AUBERT, des notes et extraits rédigés par Hippolyte AUBERT-DE LA RUE sur des manuscrits de la Bibliothèque de Genève, l'ancien diocèse de Genève, l'affaire du duc de Brunswick et Huber-Saladin, ses notes de cours à l'Ecole des Chartes et à l'Ecole des sciences politiques.

M^{me} Charles BALLY, le « Dictionnaire idéologique » de Charles Bally (deux caissettes de fiches), son « Vocabulaire idéologique de la prose attique » (8 classeurs), un « Vocabulaire sanscrit » (8 volumes), les notes de Charles Bally pour ses cours, ainsi que six cahiers de notes prises par lui aux cours de F. de Saussure et J. Ronjat.

M. Edouard CHAPUISAT, le Journal de J.-G. Eynard pendant les Cent Jours, mars à août 1814, et pendant le Congrès de Vienne, octobre 1814-février 1815, copies du XIX^e siècle.

M. Jacques CHENEVIÈRE, trois manuscrits d'Adolphe Chenevière : « Perle fausse », « Honneur de femme » et « Amélie Munier-Romilly », sa correspondance et des diplômes ; le Journal de David Munier pour 1815-1818 et 1833, un volume de poésies de Nicolas Chenevière et un volume de poésies de Lucien De La Rive.

M. Hugo de CLAPARÈDE, un arbre généalogique des Claparède et un volume de notes prises aux cours de droit pénal du professeur Berner à Berlin en 1862-63, par Alfred v. Claparède.

* Après élimination des doubles ce don considérable sera compté dans la statistique du prochain exercice.

M^{me} Maurice DUNANT, 1 lettre de Henry Dunant à son neveu, racontant l'histoire de la Croix-Rouge, 1908.

M^{me} Charles EGGIMANN, les archives de la maison d'édition Ch. Eggimann à Paris et à Genève (correspondances relatives à diverses publications, projets de titres et de couvertures, etc.) et les archives de l'imprimerie Eggimann à Genève.

M^{lle} Catherine GODET, deux cartons de lettres de Willy Schmid à Robert Godet, 1915-1943 (consultation réservée pendant 25 ans).

M. Alexandre JULLIEN, des notes sur le séjour de Claramond Pelet à Genève, 1799 à 1803.

M^{me} Jean MARTIN, 1 lettre de Molé à J.-G. Eynard et un portrait au crayon de Metternich, par S. Eynard-Chatelain.

M^{me} Henri MONNIER, 9 lettres de M. Vaucher à Edouard Monnier, sur les débuts de la Société évangélique de Genève, 1833-1834.

M^{me} Jeanne SKIPWITH, les manuscrits du colonel Philip Skipwith sur la religion de l'Inde, etc., 12 dossiers.

M^{me} Alex. de WEYMARN-SCHOCH, 4 lettres du prince Michel Soutzo à J.-G. Eynard, 1831-1833.

Depôt. — La Compagnie des Pasteurs a déposé les manuscrits qu'elle avait réunis à l'ancien auditoire de Calvin, sermons, cours et notes personnelles des pasteurs et professeurs de théologie, soit 888 volumes et dossiers. Elle y a joint la correspondance de la Compagnie, ainsi qu'un certain nombre de pièces relatives à des controverses ou à des sociétés théologiques des XVIII^e et XIX^e siècles, pour faire suite aux documents que possédait déjà la Bibliothèque de Genève, 49 volumes.

Classement. — Le reclassement de l'ancien fonds de manuscrits a été entrepris. Les fonds orientaux, grec, latin et français ont été reconstitués, ainsi qu'un certain nombre de collections particulières. Les manuscrits français munis de cotes extrêmement compliquées ont été reclassés systématiquement.

Portraits, estampes et cartes

Catalogue. — 759 fiches ont été insérées dans le catalogue.

Consultation. — Les portefeuilles d'estampes ont été consultés 98 fois et ceux de cartes 15 fois par 74 personnes.

Dons. — 19 personnes et 3 institutions ont donné 316 pièces, notamment : M. G. DOLT, le cuivre d'un portrait de Léopold Robert ; M^{me} René HENTSCH, un portrait à l'huile de Nicolas Chenevière, un portrait à l'huile de J.-J. Caton Chenevière par E. Artus, un portrait au fusain de J.-J. Caton Chenevière par M^{me} Munier-Romilly, un médaillon en plâtre, David Munier par Ch. Töpffer ; de M. L. CAFLISH (Zurich), un plan de Genève ms. colorié, par J.-H. Albertin, 1732.

Divers

Pour répondre aux communications de l'extérieur toujours plus nombreuses, la bibliothèque a été pourvue d'une seconde ligne téléphonique.

Expositions

Une exposition de beaux livres imprimés par J.-B. Bodoni a été organisée avec le gracieux concours de M. Albert Sautier et ouverte au public durant les mois de novembre et décembre.

La Bibliothèque a en outre collaboré par le prêt d'autographes et d'estampes à l'*Exposition des préjets* organisée à Paris par les Archives de la Seine.

CHAPITRE VIII

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Directrice : M^{lle} Hélène RIVIER

Dépenses pour les acquisitions, la reliure et l'entretien du stock. — Il a été dépensé Fr. 38.200,— pour l'achat de 5540 volumes, les abonnements aux journaux et revues et Fr. 41.405,40 pour la reliure et l'entretien du stock.

Emprunteurs. — Au 31 décembre 1950 nous avons, pour l'ensemble de la Ville, 36.392 lecteurs adultes (contre 34.382 en 1949) et 3642 enfants (contre 3.723 en 1949).

Prêt des livres. — Durant l'année 1950, il a été prêté un total de 447.691 volumes (contre 445.861 en 1949), dont 56.878 volumes aux Jeunes.

BIBLIOTHÈQUE DE LA MADELEINE

<i>Ce qui a été lu :</i>	1949	1950	%	(% en 1949)
Généralités, périodiques	1.547 volumes	1.141 volumes	0,5	(0,7)
Philosophie	3.137 »	3.160 »	1,5	(1,5)
Religion	1.877 »	1.759 »	0,8	(0,8)
Sciences sociales	3.281 »	3.017 »	1,5	(1,5)
Philologie	920 »	821 »	0,4	(0,5)
Sciences pures et appliquées	12.922 »	12.271 »	6	(6,2)
Beaux-arts, arts récréatifs	8.630 »	8.730 »	4	(4,1)
Littérature	18.185 »	17.956 »	8,8	(8,7)
Histoire	8.842 »	8.171 »	4	(4,1)
Géographie et voyages	14.192 »	13.812 »	6,8	(6,5)
Biographies	17.180 »	16.853 »	8,3	(8,5)
Romans	115.851 »	115.874 »	57	(56,7)

Total : 203.565 volumes (contre 206.204 en 1949).

Moyenne journalière : 705 volumes.

Salle de lecture. — En 301 jours ouvrables nous avons eu 35.586 entrées, ce qui fait une moyenne journalière de 118 lecteurs.

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

<i>Ce qui a été lu :</i>	1949	1950	%	(% en 1949)
Vulgarisation	5.248 volumes	5.009 volumes	16	(14,5)
Histoire et voyages	2.825 »	2.384 »	7,5	(8)
Biographies	2.220 »	2.012 »	6	(6,2)
Contes et légendes	4.792 »	4.450 »	12,5	(13,3)
Romans	20.750 »	20.147 »	58,5	(58)

Total : 34.002 volumes (contre 35.825 en 1949).

Moyenne journalière : 118 volumes.

Lecture sur place : 7.893 lecteurs, soit 28 lecteurs par jour.

Heure du conte : 18 séances avec 448 enfants, soit 25 enfants par séance.

BREVETS SUISSES

La collection de brevets, conservée et entretenue à la Bibliothèque de la Madeleine, s'est augmentée de 6.801 pièces durant l'année. En plus des agents de brevets qui viennent presque journalièrement, 883 personnes sont venues consulter la collection.

BIBLIOTHÈQUE DES ALPES

<i>Ce qui a été lu :</i>	1949	1950	%	(% en 1949)
Généralités, périodiques	1.266 volumes	928 volumes	1,8	(2,4)
Philosophie, religion	627 »	729 »	1,4	(1,2)
Sciences	2.462 »	2.140 »	4,2	(4,6)
Beaux-arts, arts récréatifs	911 »	844 »	1,7	(1,7)
Littérature	2.203 »	2.214 »	4,3	(4,1)
Histoire	1.903 »	1.903 »	3,8	(3,5)
Géographie et voyages	4.198 »	4.239 »	8,3	(8)
Biographies	3.311 »	3.204 »	6,2	(6,2)
Romans	36.409 »	34.967 »	68,3	(68,3)

Total : 51.168 volumes (contre 53.290 en 1949).

Moyenne journalière : 177 volumes.

Salle de lecture. — En 301 jours ouvrables, nous avons eu 28.958 entrées, ce qui fait une moyenne de 93 lecteurs par jour.

ALPES-JEUNES

<i>Ce qui a été lu :</i>	1949	1950	%	(% en 1949)
Vulgarisation	1.067 volumes	1.190 volumes	10	(8,5)
Histoire et voyages	819 »	722 »	6,1	(6,7)
Biographies	472 »	487 »	4,1	(4)
Contes et légendes	2.752 »	2.519 »	21,3	(22,6)
Romans	7.065 »	6.905 »	58,5	(58,2)

Total : 11.823 volumes (contre 12.175 en 1949).

Moyenne journalière : 45 volumes.

Heure du conte : 18 séances avec 592 enfants, soit 33 enfants par séance.

BIBLIOTHÈQUE DES CRÊTS

<i>Ce qui a été lu :</i>	1949	1950	%	(% en 1949)
Vulgarisation	555 volumes	450 volumes	4,2	(4,6)
Histoire et voyages	567 »	615 »	5,8	(4,6)
Biographies	345 »	390 »	3,7	(2,8)
Romans	8.171 »	6.853 »	64	(68)
Livres d'enfants	2.450 »	2.395 »	22,3	(20)

Total : 10.703 volumes (contre 12.088 en 1949).

Moyenne journalière : 76 volumes.

BIBLIOTHÈQUE DE L'HÔPITAL

Maternité. — En été, la direction de la Maternité nous a demandé que ses malades puissent aussi bénéficier de la bibliothèque de l'Hôpital. Nous avons donc incorporé ce service à celui de l'Hôpital, et depuis le 15 octobre, nous y faisons une distribution de livres par semaine.

<i>Ce qui a été lu :</i>	1949	1950	%	(% en 1949)
Vulgarisation	1.025 volumes	2.043 volumes	9	(10)
Histoire et voyages	1.000 »	2.039 »	9	(10)
Biographies	362 »	905 »	4	(3,5)
Romans	7.713 »	18.268 »	78	(76,5)

Total : 23.255 volumes (contre 10.100 en 1949).

Moyenne par distribution : 204 volumes.

BIBLIOTHÈQUE DE PLAINPALAIS

<i>Ce qui a été lu :</i>	1949	1950	%	(% en 1949)
Généralités, périodiques	465 volumes	533 volumes	0,7	(0,6)
Philosophie, religion	1.223 »	1.040 »	1,5	(1,7)
Sciences	4.093 »	3.799 »	5,4	(5,8)
Beaux-arts, arts récréatifs	1.609 »	1.710 »	2,4	(2,3)
Littérature	2.829 »	2.854 »	4	(4,1)
Histoire	2.607 »	2.427 »	3,9	(4)
Géographie et voyages	5.503 »	5.125 »	7,4	(8,2)
Biographies	4.420 »	3.971 »	5,7	(6,3)
Romans	44.814 »	44.236 »	64	(67)
Livres d'enfants	—	3.434 »	5	—

Total : 69.129 volumes (contre 67.563 en 1949).

Moyenne journalière : 240 volumes.

Salle de lecture. — En 301 jours ouvrables, nous avons eu 19.081 entrées, ce qui fait une moyenne journalière de 63 lecteurs.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SERVETTE

<i>Ce qui a été lu :</i>	1949	1950	%	(% en 1949)
Généralités, périodiques	568 volumes	397 volumes	0,9	(1,2)
Philosophie, religion	372 »	338 »	0,8	(0,8)
Sciences	1.403 »	1.257 »	3	(3)
Beaux-arts, arts récréatifs	750 »	631 »	1,5	(1,6)
Littérature	1.543 »	1.326 »	3,1	(3,2)
Histoire	1.552 »	1.243 »	3	(3,2)
Géographie et voyages	3.671 »	3.256 »	7,5	(7,5)
Biographies	3.028 »	2.735 »	6,2	(6,2)
Romans	30.386 »	27.639 »	62	(62,2)
Livres d'enfants	5.339 »	5.224 »	12	(11)

Total : 44.046 volumes (contre 48.606 en 1949).

Moyenne journalière : 153 volumes.

Société des amis de la Bibliothèque moderne. — Durant l'année 1950, il a été prêté 304 clichés à projection lumineuse.

CHAPITRE IX

MUSÉES ET COLLECTIONS

A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. le professeur W. DEONNA

Commissions. — M. Louis GOERG-LAURESCH, membre de la commission B. des beaux-arts, décédé, a été remplacé par M. Henri FEHR, suppléant. De la même commission, M. Herbert THEURILLAT a donné sa démission et a été remplacé par M. Adrien HOLY. M. Raoul MONTANDON, membre de la commission archéologique, décédé, n'a pas encore été remplacé.

Personnel. — M. Clément BOSSON, qui s'était occupé à plusieurs reprises déjà de notre collection d'armures, a été nommé attaché à cette section.

M. Eugène SAVIGNY, bibliothécaire, a pris sa retraite. M. Roland COURTINE, employé au Musée d'art et d'histoire, a été transféré à la nouvelle Bibliothèque d'art et d'archéologie, à la Promenade du Pin ; il y assumera les fonctions de concierge, et M. Louis VACHOUD, momentanément déplacé, celles de gardien-manutentionniste.

Ouverture du Musée. — Pendant la fermeture de la galerie des beaux-arts, le musée a été ouvert tous les jours gratuitement. Dès le 6 février, toutes les sections ont été ouvertes au public, tous les jours de 14 à 16 h. 30, le jeudi et le dimanche de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. 30. Du 1^{er} juin au 15 octobre, le musée a été ouvert tous les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., sauf le lundi matin consacré aux nettoyages. Du 16 octobre à fin décembre, les heures d'ouverture étaient les mêmes qu'au printemps.

Statistique des entrées :

	payantes	1950 gratuites	1949
Entrées à Fr. 0,50 : 2.766			
» à Fr. 0,25 : 1.609	4.375		3.636
» gratuites		34.045	36.005
» des écoles et cours		5.423	4.353
Total des entrées	4.375	39.468	43.994

Publicité. — Nous continuons à insérer, chaque mois, dans le journal « Les Musées de Genève », des articles illustrés ayant trait aux diverses sections du musée.

Expositions et réceptions. — Le 24 juin, on a inauguré officiellement, dans les deux loggias qui dominent les escaliers du musée, les fresques exécutées par MM. Maurice Barraud (le Parnasse) et Alexandre Blanchet (Heures paisibles). Les travaux ont duré près de trois ans.

Dès le début de l'automne, une salle de la galerie des beaux-arts a été réservée à des expositions temporaires. En octobre, M. P. BOUFFARD, conservateur, y a présenté une série de portraits d'artistes genevois. En novembre, le thème de l'exposition fut « La mer ». En décembre, l'exposition fut consacrée à « La Vierge et l'Enfant ».

Transformation et aménagement des salles. — Au début de l'année, nous avons remanié entièrement ou presque les salles de peinture du musée. Il était important d'abord de séparer l'école genevoise des écoles étrangères ; nous lui avons consacré près de la moitié de la galerie, de façon à donner une idée nette de son évolution. L'ordre chronologique, toutefois, n'a pas pu être entièrement respecté ; il fallait en effet tenir compte du genre et des dimensions des toiles. Il était nécessaire de donner à Liotard l'intimité d'un salon de style et à Hodler les vastes parois d'une salle plus anonyme et mieux conçue pour les grands panneaux décoratifs.

Les écoles étrangères occupent la seconde moitié de la galerie, tandis que les deux grandes salles contiennent toujours l'une les collections dites des primitifs, l'autre celle des contemporains.

Ces remaniements et la nécessité de créer plus de clarté dans la distribution des toiles nous ont contraints de supprimer un certain nombre d'œuvres. Pour remédier aux inconvénients de cette suppression, nous avons créé une « salle tournante » dans laquelle, de mois en mois, nous exposons les œuvres en dépôt, par thème ou par école.

Bâtiment. — La toiture du musée a dû être réparée à plusieurs reprises, à la suite des gros orages qui ont éclaté pendant l'été.

D'autre part, on a commencé au mois d'octobre les travaux nécessités par l'installation d'un nouveau système de chauffage. Le système actuel datait de la construction du musée, il ne permettait pas d'obtenir une température égale dans toutes les salles, et son fonctionnement laissait à désirer à maints égards. Les nouvelles installations de chauffage et de ventilation doivent assurer notamment une meilleure conservation des collections et un peu plus de confort pour les visiteurs de notre musée pendant la saison des grands froids.

ENTRETIEN DES COLLECTIONS

Atelier de menuiserie. — Construction d'une série de meubles à tiroirs. Transformation de bureaux. Fabrication de châssis et de cadres pour de nombreux tableaux. Restauration des meubles du legs Frankfeld, et réparations diverses. Pour le Musée Rath : montage de 26 socles pour l'exposition « L'art du moyen âge en Autriche ». Pour l'Ariana : montage d'un podium, transformation de banquettes et réparation de meubles anciens. Pour la Bibliothèque d'art et d'archéologie : construction de 2 podiums et d'un écran. Démontage, transformation, assemblage de bibliothèques, meubles à coulisses pour les estampes, armoires à clichés.

Atelier de serrurerie. — Construction d'un four à gaz, de 3 vitrines. Fabrication de 80 plaques pour la numérotation des salles. Pose de tôles de protection à la galerie des beaux-arts. Réparation et transformation d'une centaine de serrures, fabrication de clés. Restauration des meubles du legs Frankfeld. Pose de 48 tableaux dans divers services de la Ville et de l'Etat. Au Musée Rath : garnitures de rideaux, tringles pour tableaux, montage des collections de l'exposition « L'art du moyen âge en Autriche » et fabrication de ferrures spéciales. Au Musée Ariana : montage d'une vitrine double, réparation de serrures, transformation des stores intérieurs, pose de 80 tampons de plomb. A la Bibliothèque d'art et d'archéologie : démontage et assemblage de meubles, pose des tableaux, glaces, etc.

Atelier de tapisserie. — Restauration de cinq grandes tapisseries murales, garniture de diverses vitrines, réparation des drapeaux, stores et rideaux du musée. Réfection de la garniture et de la couverture de meubles divers, canapés, fauteuils, chaises, banquettes, etc. Au Musée Rath : pose des grands rideaux du sous-sol. Garnitures pour les collections de l'exposition « L'art du moyen âge en Autriche ».

Atelier de montage. — Nettoyage et réparation d'un sarcophage en marbre blanc. Restauration des bustes en marbre de Marc-Aurèle et de Trajan, ainsi que de divers autres marbres antiques. Nettoyage et restauration de vases et statuettes romains en bronze. Traitements spéciaux des collec-

tions de vases grecs, en terre cuite, qui ont beaucoup souffert de l'humidité et des variations de température. Restauration et traitement par les gaz de pièces anciennes en bois, lutte contre les parasites.

Atelier de peinture. — Nettoyage et rentoilage d'une soixantaine de tableaux ; un transfert. Réparation et peinture de cadres, socles, armoires, meubles à tiroirs, vitrines, etc. Pour le Musée Rath, réfection de la peinture dans les escaliers du musée, côté nord. Nombreuses retouches et peinture de socles, panneaux, etc., pour l'exposition « L'art du moyen âge en Autriche ». Au musée Ariana, diverses retouches, réfection de la peinture des grandes portes d'entrée. A la Bibliothèque d'art et d'archéologie, réfection de la peinture de bibliothèques, armoires, tables, etc.

ARCHIVES ET DOCUMENTATION

Grèce. — M. N. Yalouris a dû nous quitter sans avoir pu achever le classement des collections de vases grecs. Ces travaux seront poursuivis par M^{lle} G. Bruckner qui s'est installée au musée depuis le mois d'octobre.

Horlogerie. — M. E. Jaquet a surveillé la publication du catalogue complet de cette section, actuellement en cours d'impression.

Photothèque. — Les séries se complètent peu à peu, au gré des disponibilités financières.

Armures. — M. Bosson a entrepris un fichier pour cette section.

BEAUX-ARTS

Prêts à l'extérieur. — Avec l'autorisation du Conseil administratif, nous avons remis en prêt : à l'exposition de « La peinture suisse », organisée par la Fondation « Pro Helvetia » pour la Suède, 7 œuvres d'artistes contemporains ; à l'exposition J. Verdier, à l'Athénée : une œuvre de cet artiste ; à divers services des administrations cantonale et municipale : 65 tableaux et gravures. Nous avons retiré à ces mêmes services 48 tableaux et gravures.

Restauration de tableaux. — Nous avons confié à divers restaurateurs de tableaux le nettoyage de quelques toiles dont le vernis avait terni. Deux toiles qui avaient souffert des changements de température durent être restaurées. Deux tableaux furent rentoilés.

Dépôts temporaires privés. — Le musée a accepté pour une durée d'une année au minimum le dépôt de tableaux appartenant à des collections privées et qui complétaient les collections de la galerie des beaux-arts. La collection des impressionnistes a particulièrement attiré le public.

ARCHÉOLOGIE

Le musée a prêté au Museum d'histoire naturelle, pour une exposition temporaire, quelques pièces grecques, romaines et gallo-romaines.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a été ouverte du 3 janvier au 31 juillet.

Lecteurs	1.137
Volumes consultés	2.164
Prêts à l'extérieur	312

La bibliothèque s'est enrichie de 260 volumes, soit :

Acquisitions	235
Dons	25

Nous avons reçu 210 périodiques, soit 50 par abonnements, 141 par voie d'échange, et 19 dons. Reliure : 231 volumes.

Dès la fin du mois d'août nous avons pu commencer le déménagement de la bibliothèque et des dépôts de livres du musée. Il a fallu procéder par étapes : un lot de livres était mis en caisses, puis celles-ci étaient chargées sur une déménageuse et transportées à la Promenade du Pin. Une fois le déballage terminé et les livres déposés en vrac à l'étage qui leur était assigné, on recommençait la même opération avec un autre lot. Au fur et à mesure que les rayons se dégarnissaient au musée, les meubles de la bibliothèque étaient démontés, nettoyés, restaurés, ajustés selon de nouvelles mesures, transportés à la Promenade du Pin, où on les assemblait dans un ordre imposé par la disposition des nouveaux locaux. Pendant toute la durée des travaux, on s'est toujours efforcé de synchroniser les transferts des livres et celui du mobilier, de façon à pouvoir regrouper et classer rapidement les diverses sections de la bibliothèque.

On aura une idée de l'ampleur de ce déménagement si l'on dit qu'on a transporté de la rue Charles Galland à la Promenade du Pin plus de 22.000 volumes qui ont été chargés dans 610 caisses, au cours de 10 voyages. On a déplacé en outre près de 50 meubles, dont la plupart avaient dû être au préalable transformés, ainsi que 200 mètres de rayonnages, à quoi il faut ajouter encore 40 meubles, armoires, vitrines et fichiers destinés aux étages des Estampes et du Vieux-Genève, ainsi qu'une soixantaine de tableaux, gravures et glaces.

La bibliothèque sera ouverte aux lecteurs dès le 12 février 1951. En revanche, les étages consacrés aux Estampes et au Vieux-Genève ne pourront être rendus accessibles au public que lorsque les collections auront été triées, classées et rangées dans les meubles qui ont été installés à la Promenade du Pin, ou qui sont encore en cours de fabrication dans les ateliers du musée. Ces travaux seront longs et on ne peut, pour le moment, envisager une date précise pour l'ouverture de ces deux sections.

ANNEXES DU MUSÉE

A. *Promenade du Pin*. — La plus grande partie des travaux de transformation de l'immeuble a été achevée cet été, et le déménagement de la bibliothèque, des collections d'estampes et du Vieux-Genève a pu être entrepris dès le mois d'août.

Le nouvel immeuble comprendra des magasins de livres répartis sur quatre étages. Dans les arcades, côté boulevard Helvétique, ont été installées les collections de périodiques. A l'entresol se trouve la salle de lecture où peuvent travailler cinquante personnes. Des salles de conférences et de petits cabinets de travail ont été aménagés au premier étage. Le deuxième étage sera réservé aux collections d'estampes, et le troisième à celles du Vieux-Genève (gravures, estampes, archives, photothèque, etc.). Des salles d'exposition ont été prévues à ces deux derniers étages.

B. *Halle de la Maison de Ville*. — Les armes sont entretenues par le personnel du musée.

C. *Villa romaine du parc La Grange*. — Entretien assuré par le Service des parcs et promenades.

B. MUSÉE RATH

Directeur : M. le professeur W. DEONNA

Avec l'appui du Gouvernement fédéral autrichien, la Ville de Genève a pu organiser, pendant l'été, une grande exposition de « L'art du moyen âge en Autriche ». Des collections comprenant plus de 60 manuscrits, 60 tableaux, une quarantaine de sculptures, une vingtaine d'armes et armures, 80 pièces d'orfèvrerie, tapisseries, ivoires, émaux, ainsi qu'un grand nombre de dessins, provenant d'ateliers de maîtres d'œuvres du XV^e, et de moules gothiques ont pu être présentés au public du 23 juillet au 15 octobre. Les recettes de cette exposition figurent au compte rendu financier, chap. IX A, n° 31 (Expositions et propagande).

Du 14 au 26 novembre, l'Ambassade de France à Berne a organisé dans le sous-sol du musée une exposition de documents relatifs à la vie et à l'œuvre de Balzac.

Statistique des entrées et des ventes

Dates	Expositions	Entrées		Recettes		Total *
		gratuites	payantes	entrées	ventes	
<i>A. Expositions d'artistes</i>				Fr.	Fr.	Fr.
7-29 janvier	Collection René Hentsch . . .	1.773	295	171,30	—	149,05
4-26 février	A. Benois, E. Chambon . . .	2.995	355	206,40	285,—	464,55
4-26 mars	J. Latour, Y. Oltramare . . .	2.070	244	138,90	80,—	200,85
6-28 mai	J.-P. Viollier	748	129	75,60	130,—	195,80
3-22 juin	Ecole d'architecture.	1.769	—	—	—	—
4-26 novembre	Groupe des Corps Saints . . .	2.470	318	182,40	190,—	348,70
2-24 décembre	Société des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs . .	2.062	253	141,90	66,05	189,50
14-26 novembre	Exposition « Balzac » 50% des recettes rétrocédé à l'Ambas- sade de France	—	172	51,60	—	44,90
* Déduction faite du droit des pauvres perçu au montant de Fr. 125,80.		13.887	1.766	968,10	751,05	1.593,35
<i>B. Exposition officielle</i>						
23 juillet						
15 octobre	L'art du moyen âge en Autriche	—	9.999	21.974,—	8.315,—	27.432,40
* Déduction faite du droit des pauvres perçu au montant de Fr. 2.856,60.						
Total		13.887	11.765	22.942,10	9.066,05	29.025,75

C. MUSÉE ARIANA

Directeur : M. le professeur W. DEONNA

Statistique des entrées et des ventes

	Entrées		Recettes		Total *
	gratuites	payantes	entrées	ventes	
			Fr.	Fr.	Fr.
Avril (ouverture le 7-IV)	464			12,95	12,95
Mai	406	86	37,—	38,70	75,70
Juin	408	94	41,—	63,10	104,10
Juillet	426	106	44,75	25,45	70,20
Août	832	257	95,75	88,95	184,70
Septembre	461	152	58,—	43,90	101,90
Octobre	1.334	114	52,50	53,80	106,30
	4.331	809	329,—	326,85	655,85
Ventes au Musée d'art et d'histoire pour le Musée Ariana					54,80
* Pas de droit des pauvres.					710,65
Résultats en 1949	7.406	1.851	682,50	551,90	1.265,60

Le personnel des ateliers du Musée d'art et d'histoire a procédé à certains travaux de peinture, de restauration de vitrines, transformation des stores, réparations de meubles.

Le Service des Bâtiments a poursuivi ses travaux de réfection du musée, et notamment de la toiture.

D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Boulevard Carl Vogt 65-67

Directeur : M. le Professeur Eugène PITTARD

La commission du Musée d'ethnographie a eu la douleur de perdre un de ses membres les plus anciens et les plus dévoués : Raoul MONTANDON, président de la Société auxiliaire du musée. Nous garderons de cet homme dévoué à la cause de l'ethnographie un souvenir ému et reconnaissant.

Durant l'exercice 1950, 343 objets ont été inventoriés et catalogués : 179 concernent l'Afrique, 54 l'Amérique, 72 l'Asie, 12 l'Europe, 8 l'Océanie. 18 objets ont été donnés sans indication de provenance et n'ont pu jusqu'à ce jour être géographiquement déterminés.

Parmi les objets africains, il est impossible de passer sous silence l'acquisition d'objets provenant du Bénin — bronze à cire perdue — offerts par la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie et, non plus, celle de deux masques également en bronze à cire perdue, provenant du Cameroun, don de M. Laurent REHFOUS. M. WYSS-DUNANT a rapporté de son voyage au Thibet quelques pièces de parures dont il a bien voulu se séparer au profit du Musée. Nous devons signaler également un don important concernant les Amérindiens du Brésil, rapporté de ce pays par M. Maurice PARANHOS DA SILVA, qui a été également chargé par le Service de Protection aux Indiens (Brésil) et par M. Max BOUDIN de remettre au Musée un cadeau destiné à nos collections. Depuis longtemps, le Musée d'ethnographie désirait acquérir une flèche faitière de bois sculpté de Nouvelle-Calédonie. Grâce à la générosité de la Société auxiliaire du musée, une telle pièce a pu entrer dans nos collections.

Les donateurs, dont les noms suivent doivent être chaleureusement remerciés : M^{lle} FROMMEL, M^{mes} Marg. LOBSIGER-DELLENBACH, G. MONNIER, V^{ve} Louis PELOT, Tatiava STRACHINSKA, Lucie THUDICUM, VUILLE, MM. Max BOUDIN, prof., Rio de Janeiro, R. DEVERNAZ, E. DECROUX, Jean-Ch. DUNANT, G. GIRALDO-JARAMILLO, Consul général de Colombie à Genève, A. HEBERT, E.-J. PARIS, Tombouctou, Henri LE BESNERAIS, R. LÉVY-BOSSHARD, René NAVILLE, Mauricio PARANHOS DA SILVA, Eugène PITTARD, Jean-Jacques PITTARD, Oubanghi, D^r Laurent REHFOUS, RICHEZ, Willy SCHROEDER, Eugène WIBLÉ, D^r Ed. WYSS-DUNANT, Service de protection aux Indiens, Rio de Janeiro, Succession Robert GODET, par l'entremise de M. Aloys MOOSER, Société auxiliaire du Musée d'ethnographie.

Nos remerciements tout aussi chaleureux s'adressent encore à nos collaborateurs bénévoles : M^{me} D^r M. STIASSNY, qui s'occupe toujours avec tant de zèle de nos collections asiatiques, M. le D^r F. MUTHMANN, consacrant son activité à la détermination et à la publication des collections hispano-américaines de l'époque coloniale, M^{me} HAY et M^{lle} CLERC.

Expositions temporaires. — Durant l'année 1950, les deux expositions temporaires déjà mentionnées dans le précédent rapport, ont continué à attirer le public : 1. *Folklore et art rustique des Alpes rhodaniennes* (collection Georges Amoudruz). 2. *La Parure dans le Monde* (cette dernière exposition a été démontée au mois d'octobre).

Prêts à l'extérieur. — Avec l'approbation du conseiller délégué aux musées, nous avons prêté quelques objets au Grand Théâtre et au théâtre de la Comédie.

Archives internationales de musique populaire. — MM. les professeurs Samuel BAUD-BOVY et Constantin BRAILOIU, directeurs scientifiques des Archives internationales de musique populaire, ont organisé une réunion internationale d'experts pour étudier la notation de la musique folklorique, continuation de la réunion de l'année précédente. Cette assemblée internationale eut lieu à Paris au mois de décembre 1950 dans la maison de l'UNESCO.

La Ville de Genève ne pouvant offrir les crédits nécessaires à la confection de l'album international de musique populaire, commencé l'an dernier, les directeurs des Archives se sont adressés au Conseil international de la Musique de l'UNESCO et ont obtenu un crédit permettant en partie la réalisation de ce programme. D'autre part, la musique populaire suisse, devant être recueillie

avant sa totale disparition, nous nous sommes adressés à la « Communauté de travail Pro Helvetia » qui, elle aussi, mit à notre disposition un crédit nous donnant la possibilité d'exécuter une partie du projet qui, pour un tel dessein national, a été établi.

Assemblées et réunions. — Nous rappelons que le musée est le siège de la Société suisse des américanistes, dont l'activité est importante. La société vient de publier son premier bulletin. La principale activité de ce groupement consiste en réunions d'études au cours desquelles les spécialistes exposent des sujets particuliers aussitôt mis en discussion. Les conférences prononcées au Musée par les membres de cette société ont été les suivantes :

- 25 janvier : M. PARANHOS DA SILVA, *Les mythes et légendes des Indiens du Brésil.*
22 février : René NAVILLE. *Les mythes et légendes des Indiens du Venezuela.*
28 avril : G. STRESSER-PEAN. *L'état actuel et les progrès récents des recherches mexicanistes.*
17 mai : Fr. MUTHMANN. *L'image du monde ibéro-américain dans l'art européen.*
21 juin : Raymond CHRISTINGER. *Les mythes et légendes des Indiens du Nouveau-Mexique et de l'Arizona.*
15 novembre : G. GIRALDO-JARAMILLO. *La civilisation précolombienne de la Haute Magdalena (Colombie).*
15 décembre : Henry LE BESNERAIS. *Quelques aspects de la religion des Indiens Yaruro.*

Le groupe suisse romand de la Société suisse d'études asiatiques tient également ses réunions d'études au musée. Durant l'exercice 1950, elle n'en a compté que deux :

- 13 février : M^{me} Dr M. STIASSNY et M. Ph. de CHASTONAY. *Explication d'une carte murale, inédite, de la succession des états culturels de l'Asie centrale et orientale (nombreux dessins).*
28 novembre : R.-P. Etienne MERVEILLE S. J. *Expériences vécues en Chine du Nord.*

Conférences :

- 25 février : Présentation d'un film de R. FLAHERTY : *Nanouk l'Esquimau.* Commentaires de M. Eugène PITTARD.
25 mars : Présentation d'un film de Jean d'ESME : *La Grande Caravane.* Commentaires de M^{me} M. LOBSIGER-DELLENBACH.
13 mai : R. P. Patrick O'REILLY. *Ethnographie de Bougainville.* Avec film tourné par le conférencier.
29 avril : G. STRESSER-PEAN. *Au Mexique, Pays des Idoles cachées.* (Projections lumineuses).
27 mai : J. EMPERAIRE. *Les nomades de la mer. Deux ans avec les derniers Fuégiens des Archipels de Magellan.* (Projections lumineuses).
10 juin : René NAVILLE. *Au pays des tablettes peintes et des crocodiles d'or : Panama.* (Projections lumineuses).
21 octobre : *Images ethnographiques de Ceylan.* Film commenté par M^{me} M. LOBSIGER-DELLENBACH
18 novembre : R. P. Etienne MERVEILLE. S. J. *Pékin. Le Palais impérial, les temples, les parcs, la vie artisanale.* (Projections lumineuses en couleurs).
30 novembre : C. BRAILOIU. *La Musique du paysan roumain.* (Audition de disques).
9 décembre : M^{me} Dr M. STIASSNY. *Coup d'œil sur l'état culturel de l'Indochine et de l'Indonésie.* (Projections lumineuses).
16 décembre : H. LE BESNERAIS. *La vie actuelle d'une société primitive du bassin de l'Orénoque.* Avec film en couleurs, tourné par le conférencier.

Aménagements intérieurs. — Les collections asiatiques sont maintenant toutes présentées au public dans une deuxième salle et dans une galerie. L'inauguration de cette nouvelle installation eut lieu le 9 décembre 1950. Les collections concernant l'Afrique du sud ont pris place dans une grande

vitrine murale de la galerie du rez-de-chaussée, de même que des armes congolaises et des céramiques marocaines. En outre, 4 vitrines plus petites ont été aménagées dans cette même galerie ; elles contiennent des bronzes du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, des armes marocaines et des parures de Kabylie.

Visites. — Comme chaque année, de nombreuses écoles ont visité les collections et les élèves de l'Ecole des beaux-arts ont, durant toute l'année, travaillé dans nos salles et galeries.

Concours scolaires. — Le Département de l'instruction publique a institué un concours scolaire concernant les musées de Genève ; cette année encore, le Musée d'ethnographie a été choisi. L'exposition de la Parure dans le Monde était le titre de ce concours auquel plus de 900 écoliers ont participé. Des conférences avec projections lumineuses et des visites de l'exposition, destinées à préparer les élèves à mieux voir et à mieux comprendre les objets dont ils avaient à parler, ont été faites par M^{me} M. Lobsiger-Dellenbach.

Bibliothèque. — Elle est de plus en plus utilisée par les spécialistes, les étudiants. Elle s'est enrichie d'un lot important d'ouvrages anciens et modernes grâce à un don de la Société de géographie de Genève.

Demandes de renseignements et déterminations. — De plus en plus, on nous envoie, pour être déterminés, des objets de toute nature et de nombreux renseignements d'ordre divers nous sont chaque jour demandés soit directement, soit par correspondance et par téléphone.

Publications :

Dans le journal *Les Musées de Genève* :

- Janvier : R. NAVILLE. *Les pierres à cupules au Venezuela.*
Février : R. MONTANDON. *Une nouvelle galerie d'exposition.*
Mars : E. PITTARD. *Une carte inédite des états culturels successifs de l'Asie centrale et orientale.*
Avril : M. LOBSIGER-DELLENBACH. *Manteau de paille de Nouvelle-Calédonie.*
Mai : R. CHRISTINGER. *Les Kivas du Nouveau-Mexique et de l'Arizona.*
Juin : P. O'REILLY. *Kapunu, potière mélanésienne.*
Juillet-Août : M. LOBSIGER-DELLENBACH. *La potière de Tahoua (Niger A.O.F.).*
Septembre : R. CHRISTINGER. *Poterie de l'Arizona et du Nouveau Mexique.*
Octobre : H. NICOD. *La Consultation de l'Araignée.*
Nov.-Déc. : Eugène PITTARD. *L'art du Bénin.* Nouvelles acquisitions du Musée.

Dans la *Tribune de Genève*, articles de M. le Professeur Eugène PITTARD :

- 31 janvier : *La grande civilisation des Mayas.*
10 mai : *Un peuple encore dépourvu d'archives raciales : les Esquimaux.*
7 juillet : *Une représentation synthétique des états culturels de l'Asie.*
5 août : *L'extinction des Fuégiens.*
17 août : *La découverte de la civilisation du Tchad.*

D^r Friedrich MUTHMANN : *L'argenterie hispano-sud-américaine à l'époque coloniale*, 1 vol. de 180 pages, illustré de XL planches hors texte représentant les pièces appartenant au Musée (159 photographies par M. de Chastonay) ; 8 planches et 8 fig. dans le texte. Edition Les Trois Collines, Genève, 1950.

Société auxiliaire du Musée. — L'Assemblée générale de la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie a eu lieu le samedi 9 décembre, présidée par son vice-président, M. René GOUZY. Au cours de cette séance, le Comité fut renouvelé. A l'unanimité M. René GOUZY fut nommé président et M. Georges BARBEY, vice-président ; les autres membres du comité sont demeurés les mêmes. A l'occasion de cette assemblée générale, la nouvelle salle d'Asie fut inaugurée et M^{me} STIASSNY donna quelques indications, accompagnées de projections lumineuses, sur l'état culturel de l'Indochine et de l'Indonésie.

E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le D^r Pierre REVILLIOD

Commission. — Sans changement.

Visites, collaborateurs, expositions. — Le nombre des visiteurs a atteint cette année le chiffre record de 35.826, soit 10.331 au Palais Eynard (Musée régional) et 25.495 au Muséum. Dans ces chiffres on compte 5.812 élèves conduits par leurs maîtres, dont 1.098 au Musée régional. La moyenne de fréquentation des années 1940 à 1945 s'est élevée à 21.484. Ces chiffres attestent une constante fidélité du public à nos musées d'histoire naturelle et un accroissement très marqué des visiteurs depuis 5 ans. Il a été distribué 54 cartes de travailleurs (naturalistes et étudiants). Parmi les savants étrangers et confédérés venus visiter nos collections scientifiques et poursuivre leurs recherches lors de séjours plus ou moins prolongés, nous pouvons citer dans la section de géologie et paléontologie, MM. le Prof. JONGMANN de Heerlen (Hollande), J. LORMAND de Paris, Prof. MARCET RIBA, de Barcelone, Prof. Aug. LOMBARD, de Bruxelles, B. OWODENKO (Maroc), WACKER-WAKELIN de Birmingham, D^r Ad. JAYET, de Genève ; dans la section de Zoologie et Ostéologie : MM. M. DEGERBÖL de Copenhague, D^r E. BINDER, de Genève ; dans la section d'Entomologie : MM. E. ANDRAS, de Lyon, H. POCHON, de Berne, G. TOUMAYEFF, de Lausanne, pour les coléoptères, Prof. J. de BEAUMONT, de Lausanne, V. DELUCCHI, du Laboratoire européen du Commonwealth à Zurich, J. NONVEILLER, directeur du service de protection des plantes de Yougoslavie, pour les hyménoptères, F. SCHMID, de Lausanne, pour les trichoptères.

Nous tenons à exprimer nos bien sincères remerciements à M. le D^r ROESSINGER, qui l'année durant a poursuivi l'étude de nos spongiaires fossiles, à M. Th. SAVARY et à M^{lle} P. BARDE, qui ont rendu de très utiles services dans la collection des vertébrés fossiles et à la bibliothèque. Nous avons encore bénéficié cette année du travail si consciencieux de M. J. SIMONET, précieux auxiliaire de la section entomologique, des connaissances approfondies en paléontologie de M. A. CHAVAN, de Paris. M. Ed. H. LANTERNO a été adjoint à la section de paléontologie, M^{lle} A. FERRERO à la Bibliothèque et M. R. DESCOMBES au secrétariat. M. J. SIMONET a continué à se tenir au Palais Eynard à la disposition des entomologistes deux après-midi par mois ; ces séances sont toujours régulièrement fréquentées.

Le Muséum a collaboré à l'exposition annuelle des sociétés de chasse, de pêche, d'amateurs d'aquariums et d'oiseaux organisée à la Salle communale de Plainpalais. Nous avons exposé un stand relatif à l'histoire et à l'origine du chien domestique, avec de nombreux documents osseux et tableaux explicatifs.

La chambre qui est à droite au fond de la salle d'anatomie au rez-de-chaussée a été réservée dorénavant à des expositions temporaires. Elles ont pour but de montrer au public de nombreux spécimens qui ne pouvaient plus être exposés en permanence à cause de l'exiguïté des locaux. Ces spécimens seront montrés successivement pendant un temps prolongé et réunis selon un thème choisi. Ils étaient groupés autrefois dans des vitrines consacrées à la morphologie et à la biologie générale et composées par notre regretté prédécesseur feu M. M. BEDOT. A partir de février, la salle a été consacrée à l'albinisme. L'exposition annuelle d'insectes a eu lieu dans le hall d'entrée du 4 au 25 juin ; elle comprenait 120 cadres relatifs aux Phasmides et Mantides et à trois familles de papillons aux brillantes couleurs (Brassolides, Morphides et Amathusides).

Dons, achats, prêts, mobilier. — Il a été enregistré 100 dons d'objets et 50 de publications. Le 6 février ont été inaugurés au Palais Eynard, en présence de M. le conseiller administratif M. NOUL, du comité de la Société auxiliaire et de représentants de la presse, les 4 dioramas consacrés aux petits mammifères du pays. La société auxiliaire avait pris à sa charge tous les frais de construction de ces meubles qui présentent une amélioration certaine et très sensible sur les dioramas précédents quant à l'éclairage et à la présentation des paysages.

Nous réitérons à la Société auxiliaire nos bien sincères remerciements pour cette aide si efficace dans nos efforts de présentation en dioramas d'animaux de notre pays et lui exprimons notre

gratitude pour les dons de trois très beaux spécimens naturalisés de Goélands et de diverses peaux d'autres oiseaux de la mer du Nord. A cet ensemble s'ajoutent encore quelques groupes de palmipèdes du Nord, canards Eider, macreuses, etc., et un couple de Buses pattues dus à la générosité de M. Laurent REHFUS qui a fait encore don au cours de cette année d'un superbe spécimen de quartz fumé taillé de 1.026 carats qui a pris place dans la vitrine des pierres précieuses. La vitrine des faisans présente un couple très beau de faisans Lady Amherst, cette très intéressante espèce originaire de la Chine méridionale occidentale et voisine du faisan doré, offert par M. A. ZANINETTI, un ami très fidèle et généreux de notre Musée. Nous remercions aussi bien sincèrement M. P. STRINATI, étudiant en sciences, qui nous a remis une série de Reptiles et d'Amphibiens récoltés au cours d'un voyage d'étude entrepris il y a quelques mois au Maroc, région de Taza, et M. Ch. VAUCHER grâce auquel nous améliorons chaque année la collection régionale.

La collection des minéraux s'est enrichie d'un don de douze échantillons des gisements du Katanga (Congo belge) d'une très grande valeur dû à la générosité de M. Jean HIRT. Nous l'en remercions ainsi que M. Roger GOERG, grâce auquel la collection des pierres précieuses s'est augmentée d'une andalousite taillée et de deux labradors.

Nous accordons un souvenir reconnaissant à notre ami, M. Edouard BUNGE, décédé récemment à Buenos-Aires, qui, très attaché à notre ville où il avait passé sa jeunesse comme collégien et étudiant à notre université, nous avait apporté l'été dernier un intéressant couple naturalisé de fourmiers sur leur nid, cette construction en terre si caractéristique de ces oiseaux d'Argentine. A. M. Eugène PENARD nous exprimons notre respectueuse reconnaissance pour le précieux don de ses publications ; ce sont quatre-vingt-cinq travaux réunis en 16 volumes reliés munis d'un répertoire. Notre bibliothèque possèdera dorénavant l'œuvre entière du savant zoologiste protistologue genevois qui fut durant trente années membre de la commission du Muséum.

Par l'aimable intermédiaire de M. CHAVAN, le Muséum a pu acquérir une série de cinquante-trois échantillons de météorites, la plupart exemplaires de chutes qu'il ne possédait pas encore. Il a acheté deux séries d'échantillons de roches d'Irlande et de Corse récoltés par des élèves de l'Institut de Géologie de notre Université et par M. VUAGNAT. Le Muséum a encore acheté des séries de minéraux et d'oiseaux exotiques.

Le nombre des prêts de volumes et d'objets s'est élevé à 109, dont 12 à l'étranger et en Suisse. Il a été remis à titre de don, à des écoles du canton, une quarantaine de spécimens d'oiseaux et de minéraux.

Deux nouvelles vitrines ont été aménagées pour recevoir la série des Ours. Trois meubles pupitres vitrés ont été transportés du Palais Eynard à la salle de minéralogie ; il leur a été adjoint un quatrième meuble semblable. Cela permettra de développer l'exposition des roches et minerais.

Vertébrés, préparations. (MM. P. REVILLIOD, E. DOTRENS. — Préparation : MM. H. et Y. LARSEN). — La revision de la collection des peaux d'oiseaux, qui est avec celle du Musée de Bâle la plus importante de Suisse, a été terminée ; elle renferme les représentants de plus de 4.100 espèces ; 10 spécimens appartiennent à des espèces éteintes. Cette collection est actuellement dans trente-deux armoires dont les dernières construites ont été installées dans le corridor du 3^e étage de la maison Boissier, les chambres de cet étage réservées aux collections de peaux d'oiseaux et de mammifères étant entièrement occupées. Au grenier, de la place a été libérée par le transport, à titre de prêt, de la collection anthropologique au laboratoire d'anthropologie de l'Université aux soins de M. le Professeur M. SAUTER. La place libérée sera occupée par la collection des poissons fossiles. Un premier classement de cette collection a été opéré par les soins de M. Th. SAVARY.

De nombreux exemplaires présentant le phénomène d'albinisme total ou partiel, accidentel ou saisonnier ont été retirés des collections et exposés, munis d'explications dans la petite salle d'anatomie préalablement vidée des préparations qu'elle contenait relatives à l'embryologie et à la tératologie. Ces préparations ont été pour la plupart classées dans les dépôts. Des tableaux explicatifs ont été composés pour les collections exposées d'oiseaux, de carnivores et de rongeurs.

Une trentaine d'oiseaux ont été naturalisés pour l'exposition en galeries et vingt-cinq préparés pour la collection de peaux. Un renne et un couple d'ours baribal et divers petits mammifères ont été naturalisés. La naturalisation du veau monstrueux double, provenant d'une écurie de Jussy,

a été terminée et le spécimen placé dans une vitrine spéciale de la salle d'anatomie. La confection des 4 dioramas des hermines, de la martre et de l'écureuil a été terminée. Des groupes d'oiseaux palmipèdes et de rapaces ont été confectionnés et placés dans des vitrines d'oiseaux de la collection générale. L'intercalation de ces groupes rend plus attrayante ces séries arrangées selon la systématique et rompt leur monotonie d'une façon heureuse.

La plupart des spécimens des rongeurs et carnivores ont été révisés et rafraîchis en vue de leur exposition dans les vitrines transformées ou démontés pour être classés dans la collection des peaux.

On a commencé des essais de moulage en matière plastique de poissons et batraciens dans le but de rénover l'exposition de ces groupes au musée régional.

L'étude des corégones, par M. E. DOTRENS, enrichit considérablement la collection des poissons de Suisse et environs. Nous tenons à remercier à cette occasion les personnes qui ont permis l'étude sur place des corégones et la récolte des spécimens en suffisance permettant les études biométriques de ces formes difficiles à préciser ; ce sont MM. LAUBLI frères, à Ermatingen, TSCHAN, à Merligen, CLERGET, au lac d'Aiguebelette, A. QUARTIER, inspecteur de la pêche, à Neuchâtel. Peu à peu les recherches poursuivies dans les musées, qui semblaient ressortir aux problèmes de la science pure, s'avèrent rendre de multiples services aux domaines de l'économie publique (chasse et pêche).

Enclos de l'Ile Rousseau. — La population des enclos s'est quelque peu modifiée. Le couple de cygnes sauvages n'a pu être maintenu à l'Ile Rousseau, ces oiseaux poussant des cris qui incommodaient les habitants des quartiers voisins. Ils ont été vendus à un parc de Suisse orientale. Par contre, nous avons fait l'acquisition d'un couple de cygnes à cou noir d'Argentine, d'un couple de Nonnettes à cou rouge (oies de Sibérie) et d'un couple de canards siffleurs. Il a été capturé six couples de cygnes de la colonie du port qui ont été remis aux municipalités d'Annecy et de Thonon. Nous espérons que ces couples fourniront une progéniture abondante qui pourra être offerte à d'autres villes de France. Nous n'avons pu, en effet, satisfaire les demandes d'une dizaine de municipalités françaises à cause des sévères formalités s'opposant à l'importation des oiseaux en France. Grâce à la direction du Jardin botanique et à celle des Parcs et promenades, 16 camions de terre prélevée au Jardin botanique ont pu être déversés dans les caissons bordant l'Ile, et des roseaux et des osiers ont pu y être plantés qui animent agréablement nos enclos et procurent un peu d'ombrage à nos palmipèdes pendant l'été.

Collection malacologique. (M. G. MERMOD). — Comme nous l'avions déjà indiqué dans notre précédent rapport, il devenait urgent de publier avec commentaires un catalogue illustré des espèces types de LAMARCK qui se trouvent dans les collections du Muséum de Genève. De nombreuses demandes relatives à ces si précieux spécimens nous parvenaient de tous les spécialistes du monde. Ces spécimens types n'avaient pour la plupart jamais été l'objet d'une description détaillée ni reproduits par un cliché. M. G. MERMOD a entrepris la rédaction de ce catalogue et publié dans le volume 57 de la Revue Suisse de Zoologie une première partie relative à 68 espèces types de Gastéropodes (fascicule de 188 pages avec 160 photographies). M. G. MERMOD a pu, en outre, répondre à des demandes de renseignements provenant de nombreux spécialistes d'Italie, de France, d'Allemagne, de Belgique, des Etats-Unis et de Nouvelle Zélande.

Il a été intercalé une collection de mollusques récoltés par M. ROMIEUX, en Indochine et aux îles Bahrein. Un grand nombre de spécimens du genre *Carychium* de la collection Bourguignat ont été examinés par M. WATSON, de Cambridge (U.S.A.), sur sa demande. Avec M. BEQUAERT, du Harvard College, il a été échangé des *Dreissensia* de la mer Caspienne contre des mollusques de Cuba.

Arthropodes (MM. Ch. FERRIÈRE et H. GISIN). *Lépidoptères.* — M. GISIN a continué l'intercalation des collections de dépôts de lépidoptères par les noctuelles ; les spécimens des collections AUDEUD, PICTET et ROMIEUX sont maintenant groupés dans 65 cadres. M. SIMONET a organisé la collection des papillons de Suisse et établi un fichier des Noctuides et des Géométrides.

Coléoptères. (M. SIMONET). — M. POCHON, de Berne, a bien voulu déterminer des espèces de Buprestides de nos dépôts, lors de l'étude qu'il a faite des représentants de cette famille dans la collection générale. Il nous a remis en échange de doubles, des spécimens de trente-trois espèces nouvelles pour notre Muséum. M. SIMONET a terminé le reclassement des Chrysomélides commencé en 1949. Après intercalation des spécimens de la collection MAERKY, cette famille occupe 109 cadres.

Hyménoptères. — La collection des Chalcidiens s'est augmentée de 6 cadres et renferme les représentants d'environ 650 espèces dont 116 spécimens de 66 espèces ont été remis par M. Ch. FERRIÈRE. Ce dernier a donné de nombreuses réponses, après avoir examiné une soixantaine d'envois à déterminer, à des demandes de renseignements provenant de quinze pays d'Europe, d'Afrique, de Madagascar, des Etats-Unis et du Canada, concernant des Hyménoptères térébrants, des Sphérides, des fourmis, et d'autres groupes. Les déterminations fournies par M. Ch. FERRIÈRE ont rapporté en échange de très nombreux exemplaires nouveaux pour nos collections.

Orthoptères. — Les spécimens des genres *Acrida* et *Tropidauchen* ont été envoyés au grand spécialiste du British Museum, M. UVAROV. Des types de Blattes décrits par de SAUSSURE ont été examinés et dessinés pour un spécialiste de la Station de recherches de Canberra (Australie).

Trichoptères. — M. SCHMID, de Lausanne, a revu les exemplaires de la collection générale et nous a remis des Trichoptères d'Amérique du Nord nouveaux pour nos collections.

Hémiptères. — M. SIMONET a commencé le reclassement des Hétéroptères de Suisse au Palais Eynard, d'après la monographie de STICKEL. L'intercalation des spécimens de la collection MAERKY et d'exemplaires de Suisse de la collection générale augmentera sensiblement la série de nos Hétéroptères de la collection générale. A la fin de l'année, vingt cadres étaient terminés.

Aptérygotes, Myriapodes. — Les nouvelles acquisitions ont été classées par M. H. GISIN. La collection s'est considérablement enrichie de nombreux paratypes et de quatre holotypes. Il a été répondu à de nombreuses demandes concernant ces groupes.

De plus en plus le concours des entomologistes est sollicité par les organes chargés de la lutte contre les parasites des plantes cultivées. On constate avec satisfaction que le résultat des études poursuivies dans les laboratoires d'entomologie des Musées qui semblaient être restreintes à des problèmes de science pure, détermination et classement des insectes, se trouvent apporter aussi des éléments utiles aux problèmes que pose l'amélioration de l'agriculture. Ceci explique que les entomologistes des musées, tout comme leurs collègues zoologistes, paléontologistes et géologues sont appelés à faire partie de commissions et réunions d'études de ces problèmes. M. Ch. FERRIÈRE qui a été nommé cette année membre honoraire des sociétés entomologiques de France et de Belgique, a été appelé à faire partie du Centre suisse pour la destruction des hannetons et de la commission européenne de recherches sur la lutte biologique. M. H. GISIN a été invité à prendre part au Colloque international sur l'écologie à Paris et à une Séance de la Société Helvétique des Sciences Naturelles consacrée à la biologie du sol du Parc national suisse.

Paléontologie, Stratigraphie. (M. J. FAVRE). — M. J. FAVRE, avec l'aide de M. Ed. LANTERNO, continue le classement des collections paléontologiques transférées au rez-de-chaussée dans la salle de géologie. M. Ed. LANTERNO a entrepris le classement des brachiopodes. M. J. FAVRE poursuit l'élaboration du catalogue des échantillons types de fossiles du Musée ; les fiches, au nombre de 420, des crustacés et mollusques lamelibranches ont été faites et les échantillons qui leur correspondent préparés et étiquetés à nouveau. Le matériel destiné aux vitrines du quaternaire a été rassemblé et préparé et une partie des planches explicatives mise en place. De nombreuses demandes de déterminations de mollusques fossiles sont parvenues de Lyon, Paris, Munich, Berne, Zurich. Des doubles de ces spécimens sont conservés pour nos collections. Nous avons aussi enrichi nos séries de mollusques du quaternaire trouvés dans des sondages et des fouilles préhistoriques de provenances diverses. L'abondant matériel récolté dans les fouilles faites à Wauwil (Lucerne) pour l'étude de la station néolithique est étudié par M. J. FAVRE ; il sera partagé entre les Musées de Lucerne et Genève. Une partie des échantillons de plantes fossiles du carbonifère de Suisse a été confiée à M. le Prof. J. JONGMANN qui prépare un ouvrage sur la « Flore carbonifère de Suisse ».

M. CHAVAN continue l'étude des lamelibranches séquanien de Cordebugle (Calvados) dont notre Muséum possède la collection la plus complète qui existe. M. ROESSINGER a passé en revue les Pharétronnes non encore déterminées du trias, du jurassique et du crétacique ; ces spécimens d'éponges, parmi lesquels se trouvent des types d'OPPLIGER et d'autres raretés intéressantes, ont été en partie étiquetés et montés.

Minéralogie, Pétrographie. (M. GALOPIN). — La revision de la collection des doublets de minéraux a été terminée et la série des échantillons de la collection de géologie générale a été entièrement revue et reclassée. Les séries de pétrographie ont été enrichies par l'acquisition de 130 échantillons de roches diverses d'Irlande et de 53 de Corse, et celles de minéralogie par l'échange et l'achat de spécimens nouveaux de diverses provenances, notamment d'Afrique du Nord, et de 26 minéraux de Suisse.

De nombreuses demandes de renseignements et d'expertises ont été adressées à M. GALOPIN.

L'achat de la remarquable collection de météorites qui a été mentionnée au début de ce rapport, a fourni à notre musée des échantillons de 39 chutes nouvelles dont 23 exemplaires ont été placés dans la vitrine d'exposition. La collection exposée de pierres précieuses a été augmentée de divers spécimens de néphrite, tourmaline, citrine, améthyste et par les dons de M. Laurent REHFOUS d'un superbe quartz fumé, taillé, et de M. R. GOERG d'une andalousite taillée et de deux labradors (un taillé et un brut).

Les séries relatives aux minerais ont été augmentées d'exemplaires de minerais de cuivre, cobalt, nickel, uranium et manganèse. Le très beau don de M. Jean HIRT, de minerais des mines de Katanga (Congo Belge), comprend plusieurs minéraux nouveaux pour nos collections. Il a été procédé à un remaniement des collections exposées. Grâce à l'intercalation de trois vitrines qui se trouvaient au Palais Eynard et à la construction d'une nouvelle, il sera désormais possible d'exposer les acquisitions récentes.

Bibliothèque. — Les legs généreux de MM. E. ANDRÉ et Arnold PICTET ont considérablement enrichi notre bibliothèque de travaux ayant trait notamment à la limnologie, l'ichthyologie, l'entomologie et la biologie générale. M^{lle} A. FERRERO a été occupée durant l'année au fichage de ces tirés à part. M^{lle} P. BARDE a aimablement continué sa collaboration aux travaux de classement à la bibliothèque d'entomologie et au fichier de documentation.

Nous avons acquis une vingtaine de volumes nouveaux et confectionné une dizaine de recueils-brochures. Cinquante-cinq volumes ont été donnés à relier.

Publications. — Le Tome 57 de la « Revue Suisse de Zoologie » est fort de 813 pages et contient 37 travaux accompagnés de 57 tableaux et de 379 figures dans le texte ; il a été imprimé en plus deux fascicules supplémentaires forts respectivement, le premier de 168 pages avec 9 figures et 5 tableaux et, le second de 144 pages avec 47 figures et 4 tabelles. Le premier imprimé aux frais de l'UNESCO renferme les conférences et discussions tenues lors du « Symposium » sur les problèmes d'embryologie physiologique et génétique, à Berne en septembre 1945.

Publications du personnel du Muséum :

- M. G. MERMOD. — Les types de la collection Lamarck au Muséum de Genève. Mollusques vivants, 1 ; « Revue Suisse de Zoologie » T. 57, p. 687-756, 50 figures.
- M. E. DOTRENS. — Le Corégone actuel du Léman. « Revue Suisse de Zoologie » T. 57, p. 789-813, 6 fig., 3 tabelles.
Sur le Lavaret du Bourget. « Arch. des Sciences » Vol. 3. Fasc. 6, p. 189-202.
- M. P. REVILLIOD. — Un Pétrel tempête à Genève. « Nos Oiseaux ». Vol. 20. N° 202, p. 12-14.
- M. Ch. FERRIÈRE. — Notes sur les *Eurytoma* I. Les types de Thomson et de Mayr. « Bulletin de la Société Suisse d'Entomologie ». Vol. 23, p. 377-410.
- M. H. GISIN. — La nomenclature en zoologie. « Bulletin Inst. Nat. Genevois ». Vol. 54. Une page.
Notes sur les Collemboles avec l'espèce, un nom et trois synonymes nouveaux. « Bulletin Soc. Suisse d'Entomologie ». Vol. 23, p. 411-416, 2 fig.
Quelques Collemboles carnivores d'Italie du Nord. « Bull. Soc. Ent. Ital. ». Vol. 80, p. 93-95.
- MM. J. FAVRE et Ad. JAYET. — Un nouveau gisement post-glaciaire ancien à *Pisidium vincentianum* et *Pisidium lapponicum* dans les environs de Genève. « Journal de Conchyliologie ». Vol. 90, p. 42, Paris.
Les 10 articles parus dans le « Bulletin des Musées » sont dus à MM. P. REVILLIOD, G. MERMOD, E. DOTRENS, Ch. FERRIÈRE, H. GISIN et H. LARSEN.

Démonstrations et Cours. — M. P. REVILLIOD a donné une leçon à l'école de recrues de gendarmerie sur les vertébrés de la région, les mammifères et les oiseaux protégés et le gibier.

M. H. LARSEN a donné une causerie sur la faune alpine, devant les dioramas du Palais Eynard, à la Fédération montagnarde genevoise et une conférence sur la taxidermie à la Section genevoise du C.A.S.

MM. Ch. FERRIÈRE et H. GISIN ont présenté des communications à la Société Entomologique Suisse et à la Société Helvétique des Sciences Naturelles.

Dons en 1950

I. Animaux, fossiles, minéraux, divers, etc.

M. MAX AMBERGER : fossiles, ossements et silex divers. — M. H. AUBERSON : 1 épervier. — D^r R. AUDEOUD : 1 nid de guêpes. — M^{me} Ch. BALLY : 1 écureuil. — M. E. BARDET : 3 jeunes belettes. — M. BEFFA : 3 ex. de Geckos (*Hemidactylus turcicus*). — M. J. BERGER : 1 huppe. — M. BERNEY : 1 vipère. — M. A. BIGOGNO : 15 oiseaux divers, 1 écureuil, 1 rat, de Genève et environs. — M. BLANCHET : 1 gros-bec. — M. E. BUNGE (Buenos Aires) : 1 nid de Fournier (*Furnarius rufus*). — M^{me} de BLONAY : 1 martin-pêcheur. — M. R. BOILLAT : 1 œuf de poule monstrueux. — M. CAPT : 1 mâle de sauterelle du genre *Ephippiger bitterensis* Mar. — M. A. CHAVAN : 1 ex. *Wulchia piniformis* sur schiste du permien de Lodève (Hérault). — Clinique du Château de Chougny : 1 couleuvre lisse (Coronelle). — M^{lle} M. CUÉNOD : 3 ex. coquilles d'*Achatina Kraussi* Reeve du Nord du Transvaal, S. Afr. — M. E. DURIG : 1 buse. — P. DUTOIT : 1 crécerelle, 1 étourneau. — Ecole d'Horticulture : 1 loir. — M. Paul FATIO : 1 nid de guêpes. — M. D. FRAGUGLIONE : 1 roussette (*Pteropus vampyrus* L.). — M. R. GAILLARD (Nîmes) : 22 papillons de jour. — M. J. GALLAY : 1 hermine, 1 mouette rieuse. — M. A. GEOFFROY : 2 hermines. — M. G. GILLIÉRON : 1 œuf à 2 jaunes de Leghorn blanche. — M. R. GOERG : 2 labradors, 1 andalousite taillée. — M. O. GRANGE : 10 insectes de grottes. — M. E. GUILLERMET : 1 tangara superbe (*Calospiza fastuosa* Less.). — M. H. HAAKE : 1 cardinal. — M. J. HIRT : 12 éch. de minéraux du Katanga (Congo belge). — M. E. HORNUNG : 1 fouine. — M. H. KNUSS, insp. des forêts : 1 caille. — Inspectorat de la chasse : 1 blaireau. — M. M. JACOT : 1 choucas. — M. F. JAFFÉ : 1 ex. d'andalousite (Davos). — M^{lle} J. JEANNERET : 1 chouette effraye. — M. G. JORAY : 1 lot de coléoptères. — M. R. JUILLERAT : 1 gobe-mouches. — M. KAECH : 1 blongios. — M. André LOMBARD : 1 ex. de roches de Tunisie. — M. R. LÉVÊQUE : 1 pic vert. — M. MAGNIN : 1 faisan, 1 coucou. — M^{lle} MARCOUSE : 1 écureuil. — M. L. MARQUART : 1 nid d'hirondelle de cheminée. — M. J. C. MARTIN : 1 sitelle. — M. P. MATHEY : 1 gros-bec. — M. F. MAURIS : 1 buse. — M. P. MEIER : 1 plongeon lumme. — M^{me} MEYLAN : 1 chien anormal nouveau-né. — M. MONJON : 1 écureuil. — M. J. MONTAL (Vilafranca del Panades, Espagne) : 1 échantillon d'erinite. — M. F. MOREL : 1 œuf double monstrueux. — D^r Ch. MORIN : 1 hulotte. — M^{me} Th. MOTTU-MORIN : 1 lézard ocellé. — Musée d'Histoire naturelle « Bernardo RIVADAVIA » (Buenos Aires) : 5 serpents. — M^{lle} R.-M. NICOLAS : 1 caille. — MM. PELLORCE (LUGRIN & C^{ie}) : 1 requin pélerin (*Selache maximus* L.). — M. M. PERRÉARD : 1 hulotte. — M. L. REHFOUS : 1 quartz fumé et taillé (1.026 carats), 9 oiseaux nordiques naturalisés. — M. A. ROBBIANI : 1 chouette effraye. — M. J. ROMIEUX : mollusques du Tonkin et des Iles Bahrein. — M^{lle} M. ROTHEN : 1 nid de merle. — M. A. SCHMIDELY-REY : 1 nid de merle. — M^{me} J. SCHURCH-GARCIN : 1 lot de 150 papillons d'Amérique. — Société auxiliaire de Muséum d'Histoire naturelle : 5 oiseaux nordiques naturalisés et en peaux. — M. G. STALDER : 1 merle noir. — D. STAMPFLI : échantillons de roches de Saint-Georges (Vaud). — M. P. STRINATI : 1 série d'amphibiens et reptiles, 1 crustacé, du Maroc. — M. R. TERRIER : 1 hulotte. — M. B. TAUBER : 1 épervier. — M. H. THEURILLAT : 1 rossignol. — M. Ch. VAUCHER : 7 oiseaux de Suisse. — M^{lle} L. VEIHL : 1 pouillot fitis. — M. le Pasteur Ph. WAGNER : 1 *Cryptochiton stelleri* Midd. — M. C. WERNDLI (Payerne) : 1 rat surmulot. — M. A. ZANINETTI : 1 huppe, 1 couple de faisans Lady Amherst.

2. Volumes, brochures, publications, rapports, etc.

Naturforschende Ges. Augsburg : 2. Bericht 1949. — Biblioth. pub. de Genève : Rapport 1949. — M^{me} BLATTNER-AMREIN : jardin des glaciers à Lucerne. — M. le D^r P. BONNET à Toulouse : 2 tirés à part. — M. le D^r F. BOURQUIN à Buenos Aires : 8 tirés à part. — Bureau International du Travail à Genève : The Maas of New Zealand and Austria. — C^{ia} de Diamantes d'Angola à Lisboa : tirés à part. — Dép. du Travail et de l'Hygiène : rapport B.E.T. 1949. — M. J. FAVRE : 4 vol. et 64 broch. de zoologie et un vol. et 27 broch. de paléontologie. — M. P. GÉROUDET : 2 fasc. « Die Vogelwarte ». — Inst. pour la rech. sc. à Bruxelles : rapport 1948. — M^{lle} H. KAUFMANN : 2 tirés à part. — M. W. KREISEL : une brochure. — M^{me} D. PAOLA Manfredi à Milan : 3 tirés à part. — Prof. J. MARCET-RIBA à Barcelone : une brochure. — M. P. MERCIER : 25 brochures, tirés à part d'ouvrages divers. — M. R. MONTANDON (Féd. Gen. des Soc. Sav.) : rapport 1949. — Madem Tetkik v Arama à Ankara : 5 brochures d'ouvrages divers. — Royal zoology

soc. à Sidney : rapport 1948-49. — Historical and Sc. Association à Vancouver : une brochure. — Museum Ziemi à Varsovie : un vol. T. IX. 1948. — M. le Prof. J. OMER COOPER : 30 tirés à part de zoologie. — M. E. PENARD : 85 travaux réunis en 16 volumes reliés avec répertoire. — M. E. PICTET : un vol. — M. P. REVILLIOD : Die Aquarienfische, livraisons 1 à 56. — M. le Dr W.-E. RICKER : un vol. — Feu I.-R. dos SANTOS Junior à Porto : 30 tirés à part. — Soc. Mexicana de Historia natural à Mexico : un vol. — Stat. Fédérale d'essais viticoles de Montagibert : rapport 1949. — M. le Prof. Ed. HANDSCHIN à Bâle : deux brochures.

Rapports annuels des Musées de Suisse : BERNE, COIRE, LAUSANNE, NEUCHÂTEL, OLTEN et SOLEURE. Musée d'Ethnographie de GENÈVE.

Rapports annuels des Musées de l'étranger : SYDNEY (Australie) (2), CEYLAN, BAGDAD (Irak), RIO-DE-JANEIRO, PRETORIA (Afrique du Sud), GOTEBORG (Suède), ANN-ARBOR (U.S.A.).

F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

Directeur : M. le Professeur Charles BAEHNI

I. Conservatoire botanique

D'entente avec M. REVILLIOD, directeur du Muséum d'histoire naturelle, les conservateurs et assistants du Conservatoire botanique ont accepté de faire partie de commissions désignées par l'Association pour la création et l'entretien de Réserves naturelles du canton. Ces commissions s'occupent chacune d'une réserve et nous avons l'espoir qu'avec des spécialistes comme conseillers techniques l'étude de ces réserves pourra faire un nouveau pas en avant.

Personnel. — M^{me} A. REY, du Service des spectacles et concerts, a été désignée pour occuper au Conservatoire botanique le poste de sténo-dactylo. M. le Dr B. POST, comme l'année dernière, a consacré bénévolement une partie de son temps à établir et classer des fiches du catalogue méthodique ; nous lui exprimons ici notre sincère reconnaissance.

Bâtiments. — Le toit du Conservatoire a été réparé une fois de plus et plusieurs descentes d'eau de pluie ont été enlevées et reconstruites à l'intérieur de la maison.

HERBIERS

Herbier général. — Le classement des Velloziacées, Taccacées et Dioscoréacées a été entrepris et terminé ; il en est de même, dans une autre partie de l'herbier, pour les Myoporacées, Phrymacées et Plantaginacées. Enfin le genre *Mentha*, pour lequel nous possédons une très grande quantité de matériel et dont l'arrangement fort compliqué avait été plusieurs fois interrompu, se trouve maintenant complètement en ordre. Les précieux matériaux de John BRIQUET et de PÉRARD sont donc enfin accessibles. De grandes quantités de doubles (surtout des Hépatiques et des Lichens provenant pour une bonne part de l'Herbier Boissier) ont été préparées pour échanges.

Herbier Boissier. — Le reclassement des Mousses est maintenant terminé ; il en est de même pour la mise en ordre alphabétique de l'herbier E. BOISSIER.

Herbier d'Europe. — L'important Herbier ROMIEUX, acquis il y a quelques années, a été intercalé.

Plantes reçues :

Afrique :

FUAD I. AGRIC. MUSEUM, Cairo. — Plantes d'Egypte, divers collecteurs	100	Nos
HUMBERT, H. — Graminées de Madagascar	33	»
INSTITUT SCIENT. CHÉRIFIEN. — Plantes du Maroc	5	»
LEWIS, G.-J. — Plantes d'Afrique du Sud	101	»
R. BOT. GARDENS KEW. — Faulkner, H., Plantes de Mozambique et Nyassaland . . .	21	»
SALTER, CAPT. — Oxalis d'Afrique du Sud	12	»
UNIV. BERKELEY. — Rodin, R.-J., Plantes de l'Afrique du Sud	74	»

Amérique du Nord :

CALIF. ACAD. OF SCIENCES, San Francisco. — Plantes de Californie, Washington et Arizona	752	»
CHICAGO NATURAL HIST. MUSEUM. — Plantes des Etats-Unis	9	»
DEPART. OF AGRIC., Ottawa. — Plantes du Canada, divers collecteurs	60	»

Amérique centrale et du Sud :

CHICAGO NATURAL HIST. MUSEUM. — Steyermark, J.-S. Plantes du Venezuela et de l'Equateur	19	»
HARI, P. — Plantes de Costa Rica	93	»
INSTITUTO MIGUEL LILLO, Tucuman. — Plantes d'Amérique du Sud, divers collecteurs .	529	»
MISSOURI BOTAN. GARDEN. — Plantes du Mexique, Panama, etc., divers collecteurs . .	1.086	»
SCOLNIK, R. — Plantes de Colombie, Equateur et Pérou	40	»

Asie :

BREMER. — Cuscuta et Orobanche de Turquie	23	»
DAVIS, P. — Plantes d'Anatolie et Syrie	3	»
HARA, H. — Plante du Japon	1	»
WYSS-DUNANT, E. — Plantes de l'Himalaya	200	»

Europe :

BERSET, J. — Sedum Telephium de Fribourg	1	»
BOTANISKA MUSEET, LUND. — Mousses de Suède	782	»
— Hépatiques et Sphagnum de Suède	379	»
— Lichens d'Europe, leg. O. Almborn	98	»
ESTAÇÃO AGRON. NAC., SACAVEM. — Plantes du Portugal, divers collecteurs	226	»
HARTMANN, M ^{lle} A. — Campanula alliariifolia du pied du Salève	1	»
HERZOG, Th. — Lejeunea filipes	1	»
KULLING, M ^{lle} R. — Gazania longiscapa DC.	1	»
NATURHIST. RIKSMUSEET, Stockholm. — Bryophytes scandinaves	398	»
— Lichenes Sueciae.	150	»
— Plantae Sueciae Exs. nos 1.501-1.617	117	»
ROHRER, M ^{lle} A. — Adiantum Capillus-Veneris de Dordogne	1	»
TERRETAZ, J.-L. — Lathyrus sphaericus de Fully, Valais	1	»
VAUTIER, M ^{lle} S. — Clathrus cancellatus de Ramatuelle, St-Tropez, Var	1	»
WEIBEL, R. — Plantes de Corse	206	»
ZIMMERMANN, A. — Plantes du Reculet et Pays de Gex	4	»

Océanie :

CHICAGO NATURAL HIST. MUSEUM. — Plants from Hawaii	69	»
ERNST-SCHWARZENBACH, M ^{me} M. — Ctenidium malacobolum de Java, leg. Jaag . . .	1	»
HODGSON, E.-A. — Hépatiques de Nouvelle-Zélande	20	»
NATIONAL HERBARIUM OF VICTORIA. — Plantes d'Australie	80	»
NEW YORK BOT. GARDEN. — Plantes d'Hawaï, coll. O. Degener	118	»
RIJKSHERBARIUM LEIDEN. — Plantes de l'archipel malais, divers collecteurs	26	»

Divers :

FOSLIE, M. — Lithothamnia Selecta Exsiccata	32	»
RIKSMUSEET STOCKHOLM. — Champignons divers	1.040	»

6.913 plantes au total sont entrées dans nos collections ; 365 représentent des dons, 364 des achats et 6.195 des échanges.

Travaux de recherche. — M. Becherer a poursuivi ses travaux sur la flore des Alpes méridionales et il s'est occupé de la flore des luzernières du canton de Genève ; M. Weibel a terminé l'étude des *Elaeocarpus* des herbiers genevois ; M^{lle} Vautier et MM. Bonner et Baehni ont achevé l'étude des plantes recueillies à l'Himalaya par le D^r Wyss-Dunant et entrepris la revision des *Anaphalis* d'Asie centrale.

Bibliothèque. — Nous avons acheté 95 volumes. En outre, grâce à l'appui d'un grand nombre d'abonnés des « Histoires de Plantes » et de plusieurs généreux mécènes (M. le D^r L. Rehfoos, M. Michel Eggly, la Société générale de Surveillance, MM. Firmenich & C^{ie}, M. le D^r P. Schmidt, les Ateliers de Sécheron, pour ne citer que les plus importants donateurs), nous avons pu acquérir la Flora de Filipinas de Blanco (6 vol. in-folio, Manila 1877-1880, 1674 p., 500 pl.), offert en vente en Angleterre, comblant ainsi une grave lacune de notre bibliothèque, si riche par ailleurs. Nous tenons à remercier publiquement non seulement ceux dont les noms figurent ici, mais encore les quelques 300 autres qui nous ont rendu possible cet important achat.

10 personnes et institutions nous ont fait les dons suivants :

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	2 ouvrages en 4 volumes
ECOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE, Zurich	2 brochures
M ^{lle} V.-M. FAYOT	28 clichés de plantes faits au Paraguay par M. Marcel Noverraz
M ^{lle} J. LEWIS, Cape Town	1 volume
DELACHAUX & NIESTLÉ, Neuchâtel	7 volumes
M. PANELLA, Barcelone	1 volume
M. REVILLIOD	3 brochures
M. ROBERTY	151 brochures
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG	1 brochure
UNIVERSITÉ D'UPPSALA	4 volumes
M. WEIBEL	1 brochure
M. WILLIS	198 brochures

410 tirages à part nous ont été envoyés ainsi que 261 périodiques (182 en échange, 7 gratuitement, 72 achetés).

Visiteurs, demandes de renseignements, prêts. — 172 visiteurs, de 26 pays différents, ont effectué 465 séances ou journées de travail.

Le nombre des renseignements donnés au public s'est élevé à 315 ; 43 concernent la flore indigène (comportant 345 déterminations de plantes), 208 la flore exotique et l'horticulture, 64 des questions de bibliographie.

Nous avons prêté, pour étude, 4.847 plantes de nos collections à 29 botanistes et instituts (6 en Suisse, 23 à l'étranger) et 101 volumes à l'extérieur. 54 photos de spécimens ont été faites par nos soins.

Publications, conférences :

Catalogue de graines.

« Histoire de plantes », n^{os} 166-193.

Articles dans le journal « Les Musées de Genève » par le personnel.

BECHERER, A. — Die Flora des Simplongebietes. « Simplonstrasse ». Schweiz. Alpenposten, publié par les P.T.T., Berne 1950, p. 29-36.

— Beiträge zur Flora des Puschlav in Jahresb. d. Nat. Ges. Graubündens 82, 1948/49 et 1949/50, p. 131-177.

— Fortschritte in der Systematik und Floristik des Schweizerflora (Gefässpflanzen) in den Jahren 1948 u. 1949. Bull. Soc. Bot. Suisse, 60, p. 467-515 (1950).

BERNEY, Marc. — Les Roses de Noël. Revue Hort. Suisse 23, p. 129-130 (1950).

HOCHREUTINER, B.P.G. — Malvacées de Madagascar et taxonomie de cette famille. Bull. Muséum Paris, 2^e sér., 21, p. 733-736 (1949).

WEIBEL, R. — La Boucle du Rhône et sa végétation (1943-49). Bull. Soc. Bot., Genève 40 : C.R. III, 1949 (1950).

— Une station peu connue du *Bulbocodium vernum*. L.c. 41 : C.R. VII (1950).

ZIMMERMANN, A. — La région du Lautaret et son jardin alpin. Revue Hort. Suisse 23, p. 223-227 (1950).

M^{lle} Vautier a fait à la Société botanique une conférence intitulée : « Vascularisation florale » ; technique nouvelle et application (avec démonstrations) et aux « Rocailleurs » une causerie avec démonstration de fougères ; elle a été interviewée, ainsi que M^{lle} Dubugnon, pour le Mutual Broadcasting Corporation, Californie, au sujet du Conservatoire et du Jardin. M. Becherer a participé à l'excursion internationale dans les Alpes comme chef de course pour une partie du parcours et comme collaborateur à la publication des itinéraires. M. Bonner a présenté quelques Mousses de la Suisse à la Société botanique et M. Weibel, à la même Société, a exposé, dans ses grandes lignes, l'historique de l'introduction de quelques plantes ornementales de Chine. M. Baehni a parlé, à la Société botanique, des « Modifications aux Règles de la nomenclature qui vont être proposées au Congrès de Stockholm » et, à la Société d'Horticulture de Genève, sur « Le Jardin botanique, son utilité et les botanistes qui ont fait honneur à Genève ». Enfin, M. Baehni a pris part au mois de juillet aux travaux du Congrès international de botanique à Stockholm. Il a été élu président de l'Association internationale pour la taxonomie végétale.

II. Jardin botanique

Personnel. — M. Fritz Perret, employé temporairement dès 1936 et ouvrier surnuméraire depuis 1945, est décédé au travail. C'était un excellent collègue dont le départ nous a profondément peiné. Il a été remplacé par M. Jean Lambert, jardinier.

Constructions et bâtiments. — Le service des bâtiments de la Ville a procédé à la transformation du chauffage du jardin d'hiver, soit : pose de tuyaux dans le sol pour un chauffage direct du sol, transformation du chauffage des petites serres, pose d'une citerne à mazout de 12.000 litres et amenée de l'électricité de la route de Lausanne aux serres de culture et jardin d'hiver.

Travaux. — Nous avons enlevé dans le jardin d'hiver, avec notre personnel, plus 3 chômeurs, 375 m³ de terre afin de permettre la mise en place des tuyaux de chauffage dans le sol. 30 m³ de briques ont été placées au fond, sur une hauteur de 50 cm., afin d'aérer et de drainer le sol. Des roseaux ont été posés sur ces briques sur une épaisseur de 10 cm. environ avant la mise en place de la terre compostée mélangée de tourbe (15 balles). Nous avons posé des fondations et un écoulement pour le futur bassin qui sera construit lors de la plantation du jardin d'hiver, c'est-à-dire après la construction de la serre froide.

350 m. de fouilles ont été creusées et remblayées pour la pose du câble de l'électricité et du mazout dont 30 m. pour changer des tuyaux d'amenée d'eau défectueux ; 40 m. de tuyaux de 10 cm. et 2 sacs d'écoulement ont été mis en place près du mur de tuf. Toutes les canalisations de la grande allée du côté de l'avenue de la Paix, bouchées par des racines, ont été nettoyées.

Le groupe de rocailles de Pyrénées est terminé. Il a fallu enlever 40 m³ de terre, créer un nouveau chemin, labourer, niveler et ensemercer. Deux grands groupes ont été ajoutés à ceux déjà existants.

Dans la partie nord du jardin, toutes les plantes grimpantes ont été arrachées, multipliées et mises en jauge jusqu'au printemps.

Près du groupe des noyers, nous avons défoncé un chemin de 50 m. de longueur, récupéré 65 m³ de terre, mis en place 120 m³ de tout-venant et commencé un minage pour une plate-bande de plantes vivaces.

Nous avons terminé le nivellement et les massifs de la 9^e pelouse ; à cet effet il a fallu ajouter 54 m³ de terre.

Nous avons rechargé avec de la matière du Salève le bord de l'écoulement des eaux de l'avenue des platanes et arraché, près du Conservatoire botanique, un massif de fusains, remplacé par des bruyères et planté de bulbes. Un escalier de tuf reliant les petites serres au jardin d'hiver a été établi.

Nous avons répandu 25 m³ de terreau sur trois de nos nouvelles pelouses, repeint tous nos bancs en bois et caisses à papiers, passé à l'huile en deux fois tous nos châssis hollandais et tout le double vitrage de la serre chaude, refait 40 claies pour les plantes alpines.

Nous avons adopté des étiquettes plus lisibles pour les rocailles et murs ; 300 environ ont déjà été frappées. Un fichier des noms de plantes d'Amérique et des Pyrénées a été créé ainsi que pour les serres chaude et tempérée ; on a relevé les noms des plantes de la serre froide et du jardin d'hiver.

A la suite de la forte bise du 18 janvier, nous avons dû refaire toute la toiture du petit hangar se trouvant près des serres, enlever avec une échelle Magirus toutes les branches cassées ou mortes de nos grands platanes. Cette opération a dû être refaite lors des terribles bourrasques du mois de juin.

Pendant la période sèche et les restrictions d'eau, nous avons arrosé en partie nos plantations pendant la nuit.

Plantations. — 6 arbustes, 3 conifères nouveaux sont venus enrichir nos collections ; 8.000 plantes alpines vivaces et annuelles ont été mises en place. 600 bulbes ont été plantés dans les gazons.

Divers. — Dans le cadre des Journées paysannes, nous avons exposé hors-concours une collection de plantes de serre chaude, soit spécialement des crotons, des bégonias et des fougères. (Diplôme avec vives félicitations pour présentation et collection de plantes de serre chaude). Les assistants et M. Zimmermann ont collaboré aux travaux de transformation du Jardin en déterminant plus de 300 plantes, surtout au cours de la belle saison.

Visiteurs. — Les commentaires de 16 h. ont été suivis par 370 personnes ; 18 groupes et classes ont visité le jardin sous la conduite d'un assistant ou du jardinier-chef.

Dons et échanges de plantes vivantes et graines :

M ^{mes} F. de CÉRENVILLE	6 sachets de graines
R. CHRISTINGER	graines de blé du Pharaon
Ch. DELÉTRA	22 plantes alpines (Pontrésina)
PONCY	2 bulbes de Zephyranthes
M ^{lles} A. ROHRER	épis de riz de Bologne-Ferrare
L. VAUTIER	50 terrines à fleurs
S. VAUTIER	20 plantes de Provence
MM. BERTHOUD	graines d'Epilobium
M. BERNEY	5 plantes vivaces
R. BLANCHE	50 orchis, 10 plantes alpines
R. BLANCHE et A. ZIMMERMANN	150 bulbes, 15 plantes alpines
A. BRAUN	1 Habrothamnus
F. GAGNEBIN	1 plante du Brésil
J. IFF	85 plantes alpines (Lautaret)
J. IFF et A. ZIMMERMANN	100 bulbes, 12 plantes alpines
A. MOUNOUD	8 plantes alpines, 2 sachets de graines,
	100 étiquettes et pièces pour tondeuses
Ch. RENAUD	6 bulbes de Narcissus juncifolius
Prof. M. ROCH	12 orchis, 6 plantes
H. ROSSET	1 Omphalodes verna
J.-L. TERRETAZ	3 plantes alpines
E. THOMMEN et A. ZIMMERMANN	10 plantes de marais
	6 sachets de graines (Bresse)
Y. Van MUYDEN	4 cactus et 1 géranium
R. WEIBEL	15 bulbes (Corse)
A. ZIMMERMANN	15 orchis, 40 bulbes, 45 plantes et
	sachets de graines (Culoz, Jalouvre,
	Dombes)
EXPÉDITION SUISSE A L'HIMALAYA	20 orchidées
BRITISH MUSEUM, F. LUDLOW et G. SHERRIFF,	
graines du Bhutan	360 sachets de graines.
JARDIN BOTANIQUE de Bâle	13 plantes de serre

Echanges. — Nous avons échangé, avec 185 jardins botaniques, 50 plantes et bulbes et 5.250 sachets de graines.

Prestations. — Nous avons donné des matériaux vivants pour études à l'Université (laboratoires de botanique générale, de botanique systématique, de pharmacognosie), au collège, à l'école secondaire des jeunes filles, à l'école des Beaux-Arts, aux apprentis droguistes.

CHAPITRE X

PRIX UNIVERSITAIRES

A) *Fondation Disdier*. — Dans sa séance du 12 septembre 1865, le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri DISDIER, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de Fr. 40.000,— à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie pour la Fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

B) *Fondation Amiel*. — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, M^{me} Laure STROEHLIN-AMIEL a constitué un fonds inaliénable de Fr. 25.000,— capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir des intérêts qui sont affectés à un prix de Fr. 2.000,— à décerner tous les deux ans, ensuite d'un concours par la Faculté des lettres à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par M^{me} STROEHLIN-AMIEL, en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric AMIEL, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal en date du 8 mai 1885.

Le compte rendu de l'année 1943 contient des renseignements sur l'emploi des fonds de ces deux Fondations depuis 1931. Celui de 1945 expose les conditions dans lesquelles le Conseil administratif a été appelé à donner son approbation, en ce qui concerne la Ville de Genève, au projet d'acte de constitution du Fonds général de l'Université auquel ont été attribués les revenus des Fondations DISDIER et AMIEL qui ont été capitalisés par l'Université. Voir le rapport annuel de cette institution.

CHAPITRE XI

FONDATIIONS

Bourses Lissignol, Chevallier et Ch. Galland

Les membres permanents des commissions A pour les bourses de peinture, sculpture et pour les concessions d'ateliers, et B pour les bourses d'art décoratif, sont MM. NOUL, conseiller administratif, délégué aux musées et collections, DEONNA, directeur du Musée d'art et d'histoire, et HABERJAHN, doyen de la section des arts industriels de l'Ecole des arts et métiers. Les membres temporaires ont été désignés par le Conseil administratif pour 1950 en la personne de :

Commission A : MM. René GUINAND, Herbert THEURILLAT, Willy WUILLEUMIER, Henri MOZER, Eric PONCY ; Suppléants : MM. Luc JAGGI et Marcel FEULLAT.

Commission B : M^{mes} Elisabeth JULLERAT-MOTTU et Nelly FOURNIER, MM. Edouard WENGER Charles IMBERT, André LAMBERT ; Suppléants : MM. Charles CONSTANTIN et Marcel NOVERRAZ.

Le thème du concours Charles Galland, consacré aux arts de la parure et arts du feu, groupait les techniques suivantes : 1. Bijouterie-joaillerie-orfèvrerie (dessinateur) (bijoutier-joaillier, créateur) ; 2. Emaillerie, peinture sur émail ; 3. Céramique ; 4. Vitrail ; 5. Mosaïque d'émaux (éventuellement de marbre).

Le 5 décembre, le Conseil administratif a ratifié les propositions de la commission et a décidé d'attribuer les bourses suivantes :

a) BOURSE LISSIGNOL-CHEVALIER (*bourse de Fr. 1.200,—*) à :

- M^{lle} Marie-Jacqueline LIENGME, Bernoise, peintre, 1^{re} année ;
- M. Michel DEVILLE, Genevois, peintre, 2^e année ;
- M. Dominique BOVY, Genevois, tailleur de pierre, 1^{re} année ;
- M^{lle} Lise FAVARGER, Neuchâteloise, peintre, 4^e année ;
- M^{lle} Germaine OLZA, Genevoise, prof. de dessin, 2^e année ;
- M. Claude SAUTHIER, Genevois, dessinateur publicité, 1^{re} année ;
- M^{me} Eliane BERGER-ASPER, Soleuroise, peintre, 2^e année ;

sur 14 candidats admis à concourir.

Ateliers de la Maison du Faubourg, aucun candidat inscrit.

b) BOURSE CHARLES GALLAND (*bourses de Fr. 1.200,—*) à :

- M^{lle} Vivianne DE BUREN, Neuchâteloise, peintre s/émail, 1^{re} année ;
- M. Jean-Marie FEUILLAT, Genevois, peintre s/vitraux, 1^{re} année ;
- M. Gilbert ALBERT, Genevois, bijoutier, 1^{re} année ;
- M^{lle} Elisabeth LAGGER, Valaisanne, peintre s/émail, 1^{re} année ;

sur 8 candidats admis à concourir.

Une exposition publique des œuvres présentées fut ouverte au Musée Rath, du samedi 9 au dimanche 17 décembre 1950.

Prix des beaux-arts et de musique

Ces prix spéciaux créés par un généreux anonyme (voir compte rendu de 1948, p. 14) ont été attribués à :

- M. Willy HUGGLER, Bernois, élève de IV^e année de la classe de modelage de figure et de sculpture de l'Ecole des beaux-arts, et à
 - M. Paul RUDHARDT, Genevois, élève du Conservatoire de musique.
-

CHAPITRE XII

STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. André BLANC

Afin de permettre à M. Marcel LADÉ, chef du Service des spectacles et concerts et secrétaire de M. le conseiller délégué aux musées, bibliothèques et collections, qui assurait en outre la charge de chef du Service des stades, de se consacrer à des occupations ayant dans l'ensemble un caractère d'unité, le Conseil administratif a décidé de décharger ce fonctionnaire, dès le 1^{er} mars, du Service des stades et de nommer un nouveau chef du Service des sports en la personne de M. André BLANC. Un tel changement a pour effet de coordonner de façon plus logique l'activité des services de l'administration municipale.

Au *Stade de Frontenex*, la dernière main a été mise aux travaux de transformation et de modernisation des vestiaires tandis qu'un mur d'entraînement pour le football était construit sur le terrain B, contre la paroi postérieure de la nouvelle tribune.

Certaines installations extérieures du stade ont été complètement revernies. A ce propos, il convient de remarquer que, chaque année, il s'avère indispensable de consacrer des dépenses importantes à des travaux de remise en état, par rotation sur les divers emplacements.

Sur la demande des associations de journalistes et de reporters et même du public en général, une seconde station téléphonique à prépaiement vient d'être installée. Elle rend de très grands services.

Il a été procédé à une réfection partielle du terrain A de football, au moyen de placages de gazon, l'emplacement devant être particulièrement en bon état puisqu'il est utilisé par des équipes de Ligues nationales ASFA et SATUS.

Enfin, un radiateur à gaz a été installé dans l'infirmerie afin de garantir plus de confort aux blessés devant y recevoir les premiers soins.

Au *Stade de Champel*, un plan de remaniement des vestiaires a été provisoirement exécuté afin de mettre un local à disposition du tenancier de la buvette ; une certaine quantité de tables et tabourets ont déjà été acquis pour permettre une exploitation normale.

Le terrain central de football qui, comme tous les autres emplacements de jeu, avait souffert d'une utilisation trop intense et des mauvaises conditions atmosphériques a été remis en état, au cours de l'été.

Le Service des sports envisage de créer prochainement et au fur et à mesure de ses possibilités un nouvel emplacement pour le football.

En vue d'assurer plus de confort et de facilité dans la distribution des douches chaudes, la semaine surtout, un dispositif à prépaiement a été branché sur l'installation actuelle. Il donne pleine satisfaction aux sportifs.

Au début du printemps, le Service des sports, d'entente avec le comité de l'A.C.G.F.A., et grâce à une équipe volante de surnuméraires, a effectué une recharge complète de la piste d'athlétisme du *Stade de Varembe*. Du matériel a également été acquis, notamment des buttoirs, starting-blocks, etc., qui garantiront plus de régularité aux épreuves, tout en épargnant les installations.

Immédiatement après Pâques, la réfection complète de l'emplacement principal de football a été décidée et des devis demandés à plusieurs entrepreneurs pour des compléments de drainages devant les buts, le labourage, le nivellement et le réensemencement de la pelouse. Actuellement, les travaux sont terminés et le terrain restera au repos jusqu'au printemps 1951.

Au *Stade de Richemont*, des bancs de repos ont été posés à l'intention du public.

A la demande des athlètes, le même dispositif de douches à prépaiement que celui de Champel est venu encore améliorer les installations sanitaires des vestiaires.

Les terrains de la *Plaine de Plainpalais* ont notamment servi cette année pour de grandes manifestations sportives. (Fêtes romande de lutte et cantonale de gymnastique) sans compter toutes les rencontres de football qui s'y sont disputées.

Le terrain de football du *Bois des Frères* a été partiellement refait et nivelé et les buts vétustes ont été remplacés par du matériel aux dimensions réglementaires.

Les travaux d'aménagement de l'emplacement de football du *Bois de la Bâtie* ont été poursuivis. Au début de 1951, un grillage sera placé autour de la pelouse et les autorités municipales pensent inaugurer le nouvel emplacement avec la saison 1951-52.

Dans la propriété de *Trembley-le-bas*, un terrain d'entraînement avec des buts règlementaires a été aménagé et un écran métallique de protection a été posé, du côté des immeubles.

Le *Club hygiénique de Plainpalais* a demandé à la Ville de compléter son parc d'engins par des montants de saut à la perche réglables. Des poutrelles et une clôture de chabaurys ont été remplacés sur le terrain.

Le stade du *Club athlétique de Plainpalais*, au boulevard Carl Vogt, a dû être évacué pour permettre l'aménagement des futurs studios de télévision de Radio-Genève. Les diverses sociétés qui utilisaient l'emplacement seront autorisées à s'entraîner dorénavant sur les autres stades municipaux. La Ville a récupéré le bâtiment démontable des vestiaires qui pourra éventuellement être utilisé pour le nouveau terrain du Bois de la Bâtie.

Dans les vestiaires du *Parc des Eaux-Vives*, d'importants travaux ont été effectués en vue d'y installer des douches chaudes à prépaiement. Cette amélioration a été très appréciée par les sportifs qui disposeront désormais de locaux offrant un confort beaucoup plus grand.

A fin juin, le Conseil municipal a voté un crédit de Fr. 15.000,— comme participation aux frais de loyer du *Pavillon des Sports* construit dans les annexes du Palais des Expositions. Il s'agit d'une entreprise privée qui s'est engagée moyennant cette prestation à garantir aux principales sociétés sportives de notre ville des conditions fort intéressantes pour l'organisation de leurs championnats et compétitions.

L'étude à laquelle il avait été procédé à fin 1949, en vue de la réorganisation du *service médico-sanitaire sur les stades* a été réalisée au printemps. Ces mesures ont déjà rendu de nombreux services et toutes dispositions pour assurer un fonctionnement rationnel ont été prises. Les produits et articles indispensables ont été acquis et répartis sur les quatre stades principaux (Frontenex, Varembe, Champel et Richemont), le matériel étant à disposition dans des armoires spéciales.

Les gardiens ayant suivi des cours sont capables de donner les premiers soins, la semaine, durant les entraînements, tandis que pour le dimanche et toutes les manifestations, les associations sportives des stades ont passé des contrats avec des groupements spécialisés (Samaritains de Genève et Samaritains ouvriers) qui délèguent le personnel nécessaire. Trois médecins sont plus spécialement appelés à intervenir dans les cas graves et toutes indications utiles leur ont été fournies à ce sujet par le Conseil administratif.

Par suite de leur intense utilisation, les emplacements municipaux de sport sont rapidement en mauvais état et il faut prévoir des réfections de pelouses qui nécessitent une désaffectation plus ou moins longue des terrains. La question de la répartition des emplacements de sport est donc toujours plus ardue et il serait souhaitable d'envisager prochainement la création d'un ou de deux terrains supplémentaires.

Le Comité genevois des sports a renoncé à organiser en 1950 ses traditionnels Jeux de Genève, quitte à les reprendre ultérieurement, selon une formule sensiblement modifiée.

Par contre d'importantes manifestations ont eu lieu au cours de l'année : citons notamment le départ et l'arrivée du Tour de Romandie cycliste, les 18 et 20 mai ; la 66^e Fête romande de lutte, le 28 mai ; la 21^e Fête cantonale de gymnastique, les 17 et 18 juin, sur les terrains de la Plaine de Plainpalais et du Stade de Champel ; les Grand-Prix de Suisse pour motos et side-cars et Grand-Prix des Nations pour voitures automobiles, des 23 et 30 juillet, et enfin, l'arrivée du Tour de Suisse cycliste, le 26 juin. Toutes ces manifestations ont bénéficié des facilités accordées par les autorités municipales.

CHAPITRE XIII

HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

(Ce service comprend les naturalisations et options)

Chef de service : M. John VIBERT

Personnel. — Il n'y a pas eu de mutations dans le personnel qui comprend 50 fonctionnaires.

A. HALLES ET MARCHÉS

Halle de l'Île. — Il a été loué : 70 cases (76 en 1949) à 63 négociants (73 en 1949), 37 greniers à 32 locataires (mêmes nombres en 1949) et 33 compartiments frigorifiques à 32 locataires. Il a été loué 10 compartiments frigorifiques de plus que l'année dernière. Cette installation a été perfectionnée par la pose de corps de chauffe et de ventilateurs.

Halle de Rive. — Les 64 cases et magasins ont tous été loués (mêmes chiffres en 1949). L'éclairage de la halle a été amélioré de façon à donner entière satisfaction à tous les locataires.

La grande caisse à ordures placée dans la cour de la halle, a été supprimée et remplacée par une installation pratique et moderne, répondant aux exigences de l'hygiène.

A titre d'essai, les halles sont restées ouvertes le Vendredi-Saint le matin jusqu'à 13 heures.

Marché de gros. — La question du transfert du marché de gros du Grand-Quai à la Jonction a fait l'objet d'une étude approfondie.

Plusieurs projets ont été examinés et celui qui a été réalisé, après plusieurs entrevues avec les primeuristes et les maraîchers, tant sur place qu'au bureau de M. le conseiller administratif délégué, donne complète satisfaction à tous les usagers du marché.

D'importants travaux ont été exécutés. Il a été nécessaire de construire une annexe à la grande halle qui abritait les décors du Grand Théâtre, de démolir plusieurs groupes de petites constructions de pierre et d'en transformer complètement un autre. Tous les locataires du marché trouvent place dans les bâtiments nouvellement construits ou rénovés et sont désormais à l'abri des intempéries. L'inauguration du marché a eu lieu le vendredi 24 février.

La circulation des véhicules à l'intérieur de ce vaste emplacement clôturé a été réglée de façon satisfaisante. Il a été créé deux parcs autos, côté maraîchers, utilisés l'un par les primeuristes, l'autre par les acheteurs. Il a été ainsi remédié à l'encombrement des voitures aux alentours du marché et la circulation en a été facilitée.

Une étude complète de la question de l'éclairage a été entreprise et les modifications nécessaires seront terminées au début de 1951.

Marché rues Prairie-Tronchin. — Par suite de la construction de nombreux immeubles locatifs dans le quartier, ce marché est de plus en plus fréquenté par les acheteurs et vendeurs. Etant donné que pendant la belle saison nombre de locataires ne trouvent pas d'emplacements, il sera nécessaire d'envisager la prolongation du marché de la rue de la Prairie, en direction de la rue de Lyon, côté impair.

Marché Chapelle anglaise. — Ce marché continue à être très fréquenté et de nouveaux emplacements du côté rue Bonivard ont été loués.

Marché du pont de Bel-Air. — Etant donné la difficulté de garer les voitures automobiles en ville, le Département de justice et police a demandé que le pont de Bel-Air puisse être utilisé de façon permanente comme parc de stationnement. Le Conseil administratif a fait droit à cette requête. Les 10 marchands étalagistes ont été déplacés sur le pont des Frises dès le 1^{er} avril. Faute de place,

le marché aux champignons a dû également être transféré sur le quai des Moulins, côté Rhône, en direction du pont de la Machine. Il a été créé là 20 emplacements dont les 16 premiers ont été attribués aux marchands de champignons.

Location à l'abonnement. — Il a été loué 2.707 emplacements (2.498 en 1949) à 1.872 locataires (1.035 en 1949) et la recette a été de 233.081,40 francs.

Le tableau ci-dessous permet de se rendre compte de l'importance de chaque marché.

	Nombre d'emplacements	Nombre de locataires	Recettes
<i>Lundi-Jeudi :</i>			
Prairie	283	195	12.998,70
Pré-l'Evêque	135	87	4.024,20
Sécheron	73	39	2.778,65
<i>Mardi-Vendredi :</i>			
Chapelle Anglaise	121	82	4.619,85
Saint-Jean	98	61	3.166,35
Plainpalais	665	445	35.325,—
<i>Mercredi-Samedi :</i>			
Coutance-Grenus	179	132	10.895,30
Ile-Moulins	224	157	20.230,65
Gervais-Ponts	56	49	8.405,90
Helvétique	358	250	35.838,35
Place des Eaux-Vives	24	17	1.920,—
Madeleine-Longemalle	142	90	6.729,80
<i>Maraîchers-Jonction :</i>			
Lundi-Jeudi	37	25	2.763,40
Mardi-Vendredi	118	85	15.452,65
Mercredi-Samedi	80	55	10.614,95
Primeurs (tous les jours)	26	26	48.132,40
Marché aux fleurs place du Molard	20	9	4.939,—
Marchés aux sapins	68	68	4.246,25
	<u>2.707</u>	<u>1.872</u>	<u>233.081,40</u>

Location au jour le jour. — Après la réorganisation de la comptabilité du service, il a été revu la question de la perception de la location des places de marchés au jour le jour qui s'effectue au moyen de tickets. Jusqu'ici, il y avait 9 séries de tickets, soit à 0,20, 0,25, 0,30, 0,40, 0,50, 0,60, 0,75, 1,— et 2,— francs. Le nombre des séries a été réduit à quatre, soit à Fr. 0,20, 0,25, 0,30 et 1,— franc. Les carnets qui comprenaient 500 tickets sont supprimés et remplacés par de petits paquets de 100 tickets simplement pliés.

La manutention de ces carnets était également incommode, l'agent ayant constamment besoin de la liste des abonnés du marché. Il a été fait l'acquisition de petites boîtes métalliques renfermant les séries de tickets nécessaires et pouvant être suspendues à la sacoche de l'agent. Tous les anciens carnets de tickets ont été utilisés avant l'application de ces modifications dès le 1^{er} janvier 1950. L'expérience a été très concluante : facilité dans le travail de l'agent et importante économie réalisée. La publicité faite au verso des tickets en couvre entièrement les frais d'impression.

Il a été délivré par les agents municipaux 97.672 tickets contre 58.508 en 1949, et qui ont rapporté la somme de 42.074,10 francs.

La recette totale (abonnements et tickets) a été supérieure à celle de l'exercice précédent.

Cartes de légitimation. — 834 cartes permettant de louer un emplacement au jour le jour ont été délivrées.

Cartes d'employés. — Comme les précédentes, ces cartes sont délivrées à titre de contrôle. 128 personnes ont été autorisées à vendre pour le compte de locataires abonnés.

Occupations de la voie publique. — Il a été délivré 1.784 quittances pour occupations diverses de la voie publique, soit :

pour les camelots : 1.241 (1.020 en 1949) pour 38 camelots (32 en 1949) ;
 pour les étalagistes : 315 quittances (293 en 1949), lors des fêtes des promotions scolaires et champs de foire dans les 4 arrondissements ;
 pour les fleuristes : 228 quittances (195 en 1949) à l'occasion des fêtes de Pâques, Toussaint, etc.

Marchés aux sapins (du 17 au 26 décembre). — Il y a eu 68 vendeurs contre 50 en 1949. Les emplacements loués représentent une superficie de 2.829,50 m² (2.366 m² en 1949).

Mercuriales. — D'entente entre le Conseil d'Etat et le Conseil administratif, le Bureau cantonal de statistique a été chargé dès fin janvier d'établir la statistique mensuelle des prix des denrées pour l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, à Berne, et dès le 15 avril de la mercuriale hebdomadaire pour les divers services officiels.

Procès-verbaux de contraventions sur les marchés. — 92. Ce chiffre est inférieur à celui de 1949 par suite du transfert du marché de gros à la Jonction. Sur le Grand-Quai, il était nécessaire en raison de l'intense circulation, de dresser de nombreuses contraventions pour embarras de la voie publique, après l'heure réglementaire.

Fourrières. — Il y a eu 54 fourrières d'objets divers et de marchandises sur les marchés.

Œuvres philanthropiques. — Comme lors des années précédentes, différents emplacements de marchés ont été mis gratuitement à leur disposition.

B. ENQUÊTES

Il a été effectué 3.693 enquêtes (1949 : 2.970) dont 1.504 par les enquêteurs civils (1949 : 952) et 2.189 par les agents municipaux (1949 : 2.018).

Ces enquêtes se répartissent comme suit :

Administration fédérale :

Affaires militaires :

Département militaire. Renseignements divers	1	
Assurance militaire	38	
Justice militaire	16	
Commandants d'unités	3	
Commissariat central des guerres	3	
Œuvres sociales de l'armée	9	
Certificats d'indigence pour chaussures	1	71

Département fédéral de l'économie publique :

Office de guerre. Renseignements sur personnes déclarées en contravention pour infractions aux arrêtés, etc.	35
Division de l'agriculture, groupe du lait. Renseignements sur production de lait	1
Office de contrôle pour règlements de pourboires dans l'hôtellerie. Renseignements sur le personnel et nombre de lits	3

Direction des postes :

Renseignements sur situation	10
--	----

A reporter 120

	Report	120	
<i>Administration cantonale :</i>			
Département de justice et police :			
	Demandes d'assistance judiciaire	317	
Département militaire :			
	Taxe militaire	37	
	Attestations pour dépôt des effets militaires	67	104
<i>Administration municipale :</i>			
Conseil administratif :			
	Attestations pour charges de famille	63	
	Attestations diverses	4	
	Candidats sapeurs-pompiers	15	
	Candidats sauveteurs-auxiliaires	5	
	Certificats d'indigence	22	
	Recherches d'adresses	16	
	Demandes d'emplois divers	97	
	Fonds de secours scolaires divers	95	
	Fonds divers (bourses)	30	
	Renseignements divers	29	376
Service social :			
	Allocations familles nombreuses	202	
	Demandes de secours	1.194	
	Cotisations assurance scolaire	230	
	Cotisation A.V.S.	144	1.770
Loyers et redevances :			
	Locations d'appartements, kiosques, etc.	161	
	Plaintes de locataires	23	
	Renseignements divers sur débiteurs, etc.	73	257
Bibliothèques :			
	Recherches de livres		152
Pompes funèbres et cimetières :			
	Renseignements divers		2
Halles et marchés :			
	Renseignements sur débiteurs		31
Naturalisations :			
	Demandes de préavis municipaux présentées par des confédérés	192	
	Demandes d'autorisation fédérale (avis préalable, articles 2, 3 et 5 de la loi)	139	331
plus les compléments d'enquêtes suivants :			
	37 pour demandes de préavis municipaux présentées par des étrangers (art. 2 et 3)		
	82 pour demandes transmises au Conseil municipal (article 5)		
	A reporter		3.460

<i>Divers :</i>	Report	3.460
Autorités cantonales et municipales suisses		137
Hôpitaux et asiles suisses		76
Autorités et administrations étrangères :		
de France	14	
autres pays	1	15
Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents.		4
Union des villes suisses		1
	Total	3.693

Naturalisations. — La réorganisation de ce service a donné les résultats attendus. A fin décembre, il n'y avait que 11 demandes de préavis municipaux en travail, tandis qu'auparavant il y avait toujours quelque 80 enquêtes à faire.

Chevaux. — Sur la demande du Département militaire, toutes les dispositions ont été prises pour la fourniture des chevaux en cas de mobilisation.

Les opérations de révision des chevaux auxquelles procèdent chaque année les autorités militaires ont eu lieu à la promenade des Bastions, le samedi 25 mars, le matin et l'après-midi. Les deux fonctionnaires de notre service chargés de la tenue de l'ordre de fourniture et du contrôle des chevaux y ont participé et le service d'ordre a été assuré par trois agents municipaux. Ces opérations se sont déroulées rapidement, car, préalablement, notre service avait envoyé une convocation individuelle à tous les propriétaires et procédé au contrôle de tous les chevaux de la commune, ainsi qu'à la vérification du marquage des numéros.

Conformément aux instructions du Département militaire fédéral, il a été procédé au début du mois d'octobre, à la vérification du marquage des sabots de tous les chevaux aptes de la commune.

Ce contrôle a permis de constater que le marquage devait être renouvelé pour les $\frac{3}{4}$ des chevaux. Tous les propriétaires ont fait le nécessaire dans le délai imparti.

Au 31 décembre, il y avait dans la commune 47 chevaux aptes au service et 39 inaptes, appartenant à 28 propriétaires. La mise à jour des états de fourniture a fait l'objet de 177 mutations.

Recensement. — Du 19 au 23 juin, deux agents ont secondé le Service des parcs et promenades pour le recensement des cultures.

Liste des jurés. — Comme les années précédentes, notre service a établi la liste de présentation des jurés auprès des Tribunaux pour l'année 1951. Cette liste comportait à la demande du Département de l'Intérieur 2.460 noms. Elle a été dressée avec le plus grand soin, étant donné l'importance évidente que revêt au point de vue d'une bonne administration de la justice le choix des citoyens appelés à remplir les délicates fonctions de jurés.

C. SURVEILLANCE

369 procès-verbaux de contraventions (822 en 1949) ont été établis par les agents municipaux et les gardes de promenades, soit :

	333 contraventions payées
	20 transmises au Département de justice et police
	8 transmises à la Protection des mineurs
	8 annulées
Total	369 dont 277 concernant les parcs et promenades se répartissent comme suit :
	135 pour chiens non tenus en laisse
	113 pour circulation à bicyclette
	7 pour dégâts
	22 pour divers motifs
Total	277

Le nombre des contraventions est en diminution étant donné que les interventions des agents municipaux et gardes de promenades au cours des années précédentes ont été particulièrement efficaces.

Objets trouvés. — 169 objets ont été rendus à leur propriétaire ou déposés au Bureau cantonal.

Etal de basse-boucherie. — La présentation d'une carte d'acheteur n'étant plus exigée, un agent municipal n'assure plus qu'un service de police de 7 à 8 h., tous les samedis.

Liste des différents services assurés par les agents municipaux et les gardes de promenades.

	Services	Agents
Grand Théâtre	84	336
Victoria-Hall	60	188
Comédie	11	12
Concerts gratuits	92	184
Concerts payants	5	33
Bals dans les salles communales	81	81
Réceptions et manifestations diverses	51	85
Surveillances complémentaires des deux halles	520	520
Marchés de détail (perception et surveillance)	1.144	2.288
Marchés de gros (perception et surveillance)	309	1.744
Marchés aux sapins et de fin d'année (étalagistes et fleurs)	20	20
Levées des marchés (les mercredi et samedi)	116	116
<i>Services spéciaux :</i>		
Location du Grand Théâtre	20	24
Obsèques de M. Ardin, brigadier Police de sûreté	1	7
Obsèques de M. Chaffard, Officier de police	1	9
Etal de basse-boucherie (le samedi matin)	52	52
Tirage de la Loterie romande	1	2
Installation du champ de foire plaine de Plainpalais (mars)	2	5
Vérification de l'effectif et du marquage des chevaux, 8 et 9 mars	2	4
Inspection des chevaux aux Bastions, le 25 mars	2	6
Vérification du marquage des chevaux, du 26 au 28 septembre	8	8
Rallye des Neiges, parc des Eaux-Vives, 18 mars	1	3
Placement des forains plaine Plainpalais (26-28 novembre)	3	6
Inauguration école Trembley (1 ^{er} juillet)	1	19
Surveillances spéciales école Trembley	3	3
Promotions écoles enfantines	1	35
Distribution des prix écoles primaires	6	35
Promotions écoles primaires	3	35
Rondes de nuit dans les parcs et promenades	33	33
Arrivée du Tour de Suisse (jardin botanique)	1	5
Essais courses motos à Sécheron (21-22 juillet)	2	32
Courses motos, le 23 juillet	1	21
Essais courses autos, les 28 et 29 juillet	2	32
Courses autos, le 30 juillet	1	21
Cérémonie du 1 ^{er} août plaine de Plainpalais	1	2
Remplacement du concierge propriété Geisendorf	21	21
Remplacement huissier pendant vacances	18	18
Fêtes de Genève, les 11, 12, et 13 août	5	88
Cirque Knie, plaine de Plainpalais, du 7 au 19 septembre	19	19
Cérémonie monument aux morts, parc Mon-Repos	1	10
Total	2.705	6.162

CHAPITRE XIV

ABATTOIR

Directeur : M. Ernest LANDRY

ABATTAGES EN 1950 ET 1949

	Nombre de têtes et provenance des animaux						Poids moyen 1950		Poids de la viande obtenue	
	Genève	Autres cantons	Etranger	Total		Différence		en kg.	Poids total en tonnes :	
				1950	1949	+	—		1950	1949
Taureaux	145	120	150	415	218	197		328,25	136,2	77,4
Bœufs	7	28	2.169	2.204	1.670	534		344,26	750,3	522,0
Vaches	501	778	417	1.696	1.840		144	286,40	485,7	501,2
Génisses	292	413	511	1.216	1.150	66		264,42	321,8	294,0
Veaux	3.084	10.081	1.825	14.990	14.369	621		55,93	838,3	803,4
Moutons	13.746	1.123	475	15.344	12.814	2.530		20,42	313,4	263,3
Chèvres	6			6	29		23	19,80	0,1	0,5
Porcs	1.297	9.427	3.481	14.205	8.873	5.332		93,35	1.326,0	825,2
Chevaux	96	155	203	454	332	122		271,80	123,2	72,0
Totaux	19.174	22.125	9.231	50.530	41.295	9.402	167		4,295,0	3,359,0

Le bétail étranger est provenu des pays suivants :

	Taureaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Veaux	Moutons	Porcs	Chevaux
France sans les zones . .	15	929	21	250			2.535*	86
Zones franches	135	215	396	185	1.825		916	
Pologne							30	
Italie						320		
Allemagne				8		85		10
Autriche		9		11		70		
Tchécoslovaquie				20				
Irlande		278						
Hongrie		583						
Danemark		155		37				95
Yougoslavie								12
Totaux	150	2.169	417	511	1.825	475	3.481	203

* Dont 1.303 destinés à d'autres villes, mais abattus à Genève (abattoir-frontière).

Nous avons donc abattu 9.235 animaux (35,45%) de plus qu'en 1949 et produit par là 936 tonnes de viande de plus (27,87%). Nous revenons ainsi, pour la première fois depuis 1939, aux quantités habituelles avant la guerre. L'augmentation, générale, est surtout marquée pour les porcs et les moutons.

Ce bétail a été amené par 1.504 wagons et 2.805 véhicules routiers, tous soumis à la désinfection après leur déchargement.

Inspection des viandes. — Nous avons eu à visiter, à Cornavin, à l'Abattoir ou sur les marchés 3.143.862 kg de viandes (dont 1.698 kg ont été séquestrés) et 760.928 kg de préparations diverses (1.295 kg séquestrés). En outre, 242.343 kg de lapins, volailles, poissons, etc. L'inspection des animaux abattus a fait déclarer conditionnellement propres à la consommation : 13 bœufs, 74 vaches, 9 génisses, 98 veaux, 86 moutons et 83 porcs ; soit 363 animaux (0,72%) qui ont été vendus à l'étal de basse boucherie. 11 vaches, 6 génisses, 17 veaux, 26 moutons, 8 porcs et 10 chevaux (0,15%) ont été déclarés impropres à la consommation et séquestrés.

Chaudière électrique. — La chaudière électrique de l'ancien abattoir a été installée fin août, après les modifications prévues lors de sa commande, pour l'adapter à la production d'eau surchauffée et non plus de vapeur. Elle a assuré, seule au début, avec une chaudière à charbon quand il fit plus froid, la chaleur nécessaire à nos besoins. La simplicité et la souplesse de son fonctionnement ont fait apprécier vivement cette adjonction à notre équipement.

Personnel, promotions et mutations. — Lors de sa confirmation, le 1.6.50, M. P. DESPRÉS, méd. vét., a été nommé inspecteur des viandes adjoint à la direction. M. H. CURCHOD a été nommé commis de première classe, dès le 1.7.50.

M. H. DEFOREL a été nommé garde-surveillant et classé en 5^e catégorie, dès le 1.7.50.

M. J. GOURY, qui ne peut plus assurer le chauffage, par ordre médical, est reclassé en 6^e catégorie ouvrier.

Confirmations. — Les employés suivants ont été confirmés dans leurs fonctions :

M. H. VALETTE, méd. vét. Inspecteur des viandes dès le 1.1.51.

MM. G. MAILLARD et J.-P. HORNUNG, mécaniciens, dès le 1.7.50.

M. G. ARLETTAZ, mécanicien, dès le 1.8.50.

MM. H. DAVID, R. BARBIER, J. ROSSET, ouvriers, dès le 1.6.50.

MM. P. JACQUES et P. WUARIN, ouvriers, dès le 1.1.51.

Retraite. — M. A. BONFILS, caissier et chef de bureau, a pris sa retraite à la fin de l'année après 32 ans de service. Ce départ a entraîné une réorganisation et, le 12.12.50, ont été nommés :

M. P. DESPRÉS, sous-directeur, HC.

M. E. ZEHFUS, receveur, 4^e catégorie.

M. H. CURCHOD, comptable, 5^e catégorie.

Congés. — M. A. JUNOD, chef mécanicien, a obtenu un congé non-payé du 1.5. au 31.8.50.

Personnel supplémentaire. — Nous avons eu recours aux services de :

M. FERRÉOL, méd. vét., qui a fonctionné comme inspecteur des viandes à la Gare frigorifique aux heures de gros arrivages.

M. E. KNUTTI, en qualité de garde de nuit, 3 fois par semaine.

M. A. LEJEUNE, comme mécanographe du 1.1. au 30.9.50.

MM. F. MARING et A. PILETTA, comme ouvriers temporaires.

M. A. KÄSTLI, mécanicien à la Gare frigorifique, a complété du 1.5. au 31.8.50, soit pendant le congé de M. JUNOD, l'équipe des mécaniciens.

Décisions administratives. — Les taxes de l'Abattoir avaient été approuvées pour une période d'essai qui prenait fin le 31.12.50. Le Conseil d'Etat en a prolongé le 27.12.50 la validité jusqu'au 31.12.51, acceptant cependant la proposition du Conseil administratif de réduire la taxe d'inspection des viandes de 9 à 8 ct. par kg. Le but de cette prorogation est d'obtenir, avant l'acceptation définitive, les comptes d'un exercice complet.

Le règlement de l'Abattoir a été adopté par le Conseil administratif le 12 mai, approuvé par le Conseil d'Etat le 19 mai et publié le 27 juin 1950.

Un arrêté du Conseil d'Etat, du 12.9.50, rattache les communes de Carouge, Lancy, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries au cercle d'inspection de la ville de Genève, au sens de l'art. 7 du règlement de l'Abattoir.

Le 27.6.50 une indemnité de Fr. 1,— par jour de travail est accordée aux ouvriers chargés à tour de rôle du service du frigo ou des chaudières.

Le 24.11.50, le Conseil administratif décide de prendre le coût de construction et d'aménagement de l'usine de destruction de produits carnés sur le crédit de construction de l'Abattoir.

Dans l'ensemble, cette première année complète d'activité du nouvel abattoir, s'est montrée satisfaisante à tous points de vue. Si certaines dépenses ont dépassé les prévisions, les recettes les ont couvertes assez largement pour nous permettre de réduire légèrement la taxe d'inspection : celle qui atteint le plus grand nombre de commerçants.

CHAPITRE XV

A. SECOURS CONTRE L'INCENDIE ET DIVERS

Chef de service : Major Arnold BOESIGER

Effectif du bataillon :

Etat-major	6 hommes
Poste permanent (of. compris dans E.-M.)	26 »
Cp. 1 — Eaux-Vives	55 »
Cp. 2 — Cité rive droite	49 »
Cp. 3 — Cité rive gauche	95 »
Cp. 4 — Petit-Saconnex	81 »
Total	312 hommes

Répartition de l'effectif :

Officiers	26 hommes
Sous-officiers	56 »
Appointés	20 »
Sapeurs	210 »
Total	312 hommes

Effectif :

Poste permanent

Officiers	3 hommes
Sergents chefs de groupes	2 »
Caporaux sous-chefs de groupes	2 »
Appointés	5 »
Sapeurs 1 ^{re} classe	9 »
Sapeurs 2 ^e classe	2 »
Personnel hors rang	5 »
Total	28 hommes

Interventions :

Le Poste permanent a été alarmé 776 fois, totalisant 2.412 présences.

	Incendies	Feux de cheminées et refoulements de cheminées	Fausses alertes *	Fausses alertes fallacieuses *	Total des interventions	Total des présences
Ville de Genève	185	148	37	5	375	1.462
Chêne-Bougeries	4	2	—	—	6	27
Carouge	9	3	2	—	14	66
Lancy	7	4	1	—	12	40
Communes rurales	9	—	—	—	9	44
France	2	—	—	—	2	8
Totaux	216	157	40	5	418	1.647

Autres interventions sur tout le canton :

	Interventions	Présences
Fermeture de concessions d'eau	35	43
Fermeture de concessions de gaz	4	7
Sauvetages de vies humaines	41	99
Sauvetages d'animaux	—	—
Inondations.	46	102
Interventions diverses	229	505
C.G.T.E.	3	9
Totaux	358	765

soit des totaux généraux, pour 1950, de 776 interventions avec 2412 présences.

TABLEAU COMPARATIF DES INTERVENTIONS DU POSTE PERMANENT DE 1945 A 1950

	1945	1946	1947	1948	1949	1950	Total
Incendies	179	213	238	160	236	216	1.242
Feux de cheminées et refo. de cheminées	247	396	337	204	168	157	1.509
Fausses alertes	175	19	40	54	50	40	378
Fermetures de concessions d'eau	61	44	54	27	56	35	277
Fermeture de concessions de gaz	7	10	11	3	1	4	36
Sauvetages de vies humaines	57	62	68	57	46	41	331
Sauvetages d'animaux	—	—	1	2	1	—	4
Inondations.	99	69	49	26	32	46	321
Interventions diverses	105	105	125	127	143	229	834
C.G.T.E.	1	1	1	—	—	3	6
Totaux	931	919	924	660	733	771	4.938

Relevé des causes d'incendie. — 107 imprudences ; 35 accidentelles ; 19 courts-circuits ; 17 inconnues ; 16 surchauffages ; 6 retours de flammes ; 4 défauts de construction ou d'installation ; 3 feux de cheminées ; 3 malveillances ; 2 cendres chaudes ; 2 fers à repasser ; 1 explosion ; 1 défaut technique. Total 216 incendies.

Détail des interventions diverses dans tout le canton. — 119 pannes d'ascenseurs ; 65 cheminées et tôles menaçant de tomber sur la chaussée ; 24 émanations de gaz et acides divers ; 16 chaudières surchauffées ; 2 acide répandu sur la chaussée ; 1 fuite de benzine ; 1 explosion ; 1 enseigne lumineuse. Total : 229 interventions.

Personnel hors rang. — Outre les travaux intérieurs et d'ateliers, ce personnel a assuré 157 services de préservation contre l'incendie, représentant 1.753 heures de présence, dans diverses

* Appels pour lesquels la permanence s'est rendue sur place mais sans raison d'intervention effective.

salles de spectacles. Il a également assuré 74 services de rondes de sécurité à la Salle du Conseil général pendant les opérations du recensement fédéral et à l'Hôtel Métropole pendant la fermeture de cet établissement.

Caserne. — Le projet de construction de la future caserne de sapeurs-pompiers sur l'emplacement angle rue du Vieux-Billard et rue des Bains, a été mis en concours.

Auto-pompe. — Un camion automobile avec tonne d'eau, pompe aspirante et refoulante, et mousse mécanique, a été commandée à la maison ASPI de Milan. Il s'agit d'un engin ultra-moderne répondant à toutes les exigences techniques actuelles. Les compagnies d'assurance contre l'incendie et les communes du canton participeront pour une large part aux frais nécessités par cette acquisition.

Compagnies du bataillon		Présences
<i>Incendies :</i>		
a) Présences sans alarme : 15 interventions		64
b) Alarme des compagnies :		
14 février, boul. Saint-Georges, 13, feu de caves		13
17 avril, rue Chantepoulet, 11, feu de caves		12
22 août, rue Grenus, 10, feu de combles		23
22 septembre, boul. Helvétique, 32, feu de caves		16
26 septembre, rue du Perron, 2, feu de combles		55
3 novembre, rue de la Scie, 3, feu de chantier		22
28 décembre, avenue de la Grenade, 8, feu de combles		21
29 décembre, Creux de Saint-Jean, 6, feu d'ateliers		19
Total des présences		245

<i>Récapitulation des services :</i>			Nombre	Présences
Incendies			23	245
Gardes			1.142	2.688
Exercices obligatoires			8	1.626
Ecole de sous-officiers et recrues			1	14
Totaux			1.174	4.573

TABLEAU COMPARATIF DES SERVICES ASSURÉS PAR LE BATAILLON DE 1945 A 1950

	1945	1946	1947	1948	1949	1950	Total
Incendies (alarme des cp.)	12	6	10	1	12	8	49
Sans alarme	33	47	57	34	30	15	216
Gardes	2.182	2.124	2.098	2.273	1.424	1.142	11.243
Exercices obligatoires	6	10	10	11	8	8	53
Exercices volontaires	1	—	—	1	—	—	2
Ecole sous-off. et recrues	3	1	1	—	1	1	7
Totaux	2.237	2.188	2.176	2.320	1.475	1.174	11.570

<i>Service de préservation :</i>				Services	Présences	Rondes
Grand Théâtre				104	538	1
Alhambra				—	—	—
Amis de l'Instruction				34	68	7
Casino Théâtre				251	502	63
Cercle de l'Espérance				13	26	—
Comédie				203	406	53
Kursaal				168	236	35
A reporter				773	1776	159

	Services	Présences	Rondes
Report	773	1776	159
Palais des Expositions	41	166	7
Salle des Asters	2	4	—
Salle Caecilia	4	8	—
Salle des Crêts	1	2	—
Salle des Eaux-Vives	29	58	18
Salle du Faubourg	48	96	25
Salle du Môle	11	22	2
Salle de Plainpalais	123	295	56
Salle de la Réformation	4	8	2
Salle de Saint-Jean	4	8	—
Salle de Sécheron	2	4	—
Théâtre Cour Saint-Pierre	65	133	10
Services divers	35	108	1
Totaux	1.142	2.688	280

Rondes et piquets. — Le corps des officiers a régulièrement assuré le service de rondes dans les salles de spectacles, soit 280 services, ainsi que le service de piquet les dimanches et jours fériés, avec 66 présences.

Entretien du matériel des cp. et des dépôts. — Le nettoyage du matériel après incendies et l'entretien des dépôts ont nécessité 618 présences. Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

SAUVETEURS AUXILIAIRES

M. Gabriel PERRON, chef de la section du Petit-Saconnex, dont on avait fêté les 50 ans d'activité le 5 février 1949, est décédé le 25 avril 1950. Les sauveteurs auxiliaires, l'Etat-major du Bataillon de sapeurs-pompiers et une section de la 4^e compagnie lui ont rendu les derniers honneurs. C'est M. Edouard PROST qui a pris la direction de la section du Petit-Saconnex.

Sections	Effections	Services	Présences
Cité	59	20	583 hommes
Eaux-Vives	35	16	317 »
Plainpalais	40	14	342 »
Petit-Saconnex	35	11	267 »
Totaux	169	61	1.509 hommes

B. PROTECTION ANTIAÉRIENNE

Entretien habituel et participation aux dépenses annuelles du Département militaire.

Conformément aux ordonnances fédérales, l'organisation de « pompiers de guerre » devra être envisagée à partir de 1951.

D'autre part, l'instruction et l'organisation des gardes d'immeubles a été ordonnée par le Conseil fédéral. Par son arrêté du 26 mai 1950, le Conseil d'Etat a nommé instructeurs cantonaux de gardes d'immeubles, MM. les Capitaines Georges BERTANI et Auguste MATRINGE, du Poste permanent de sapeurs-pompiers. Des cours pour la formation des chefs de localité et des chefs de quartier auront lieu dans le canton en 1951. Conformément à l'art. 18 de l'arrêté du Conseil fédéral concernant la formation du personnel supérieur des gardes d'immeubles, du 5 janvier 1951, les cantons prennent à leur charge les frais des cours cantonaux et de district, les communes ceux des cours communaux. La Confédération participe pour 50 pour cent à ces frais.

CHAPITRE XVI

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Tout ce qui a trait à l'enseignement, y compris le corps enseignant, relève du Département de l'instruction publique (voir le rapport de gestion du Conseil d'Etat).

Dans le présent chapitre, il est donné des renseignements sur les bâtiments et le matériel scolaires que la loi met à la charge de la municipalité, ainsi que sur les fêtes des promotions des écoles enfantines et primaires qui sont organisées par l'administration municipale, avec la collaboration du Département des travaux publics, section « Route et voirie ».

L'année 1950 a été marquée par un événement d'une grande importance : la fin des travaux et l'inauguration du groupe scolaire du parc Trembley.

Le groupe comporte une école primaire de 8 classes pour les garçons et de 8 classes pour les filles avec divers locaux annexes, des préaux couverts et ouverts pour les deux écoles.

Les classes normales (9 m. 50 × 7 m. 25 pour 36 élèves) se trouvent dans les deux ailes parallèles orientées du côté sud-est. Les classes spéciales sont dans le corps de bâtiment perpendiculaire qui relie l'école des filles à celle des garçons.

Les salles d'école ont été dotées des derniers perfectionnements : pupitres individuels et chaises pouvant être adaptés à différentes hauteurs, hauts-parleurs reliés à un poste central de télédiffusion et pouvant transmettre également des disques tournés à l'école.

Au rez-de-chaussée ont été prévus des locaux pour des cuisines scolaires avec un réfectoire pour cent enfants. L'infirmerie est précédée d'une antichambre pour l'attente des enfants se présentant à la visite médicale. Au 1^{er} étage se trouvent : la salle de rythmique et de chant avec un vestiaire de chaque côté ; une salle avec des gradins et un mobilier spécialement étudié pour les séances de projections et de cinéma ; une salle de travaux manuels et, pour le corps enseignant, des salles de maîtres, vastes, bien meublées. Chaque inspecteur dispose d'un bureau.

Dans un corps de bâtiment à part, relié aux classes par le préau couvert des garçons, une fort belle salle de gymnastique a été aménagée (15 m. × 25 m.), suivie d'une salle à sol tendre pour la lutte et les sauts. Une très grande ouverture avec porte coulissante, assure la communication entre les deux salles. Local pour les engins, vestiaires, douches sont les compléments indispensables de la salle de gymnastique moderne.

Les services généraux ont été conçus de la manière la plus judicieuse : appartement pour le concierge chargé de la surveillance et de l'entretien des bâtiments ; chauffage au mazout, mais pouvant s'adapter au charbon ; des prises réparties dans toutes les parties des bâtiments facilitent l'utilisation des appareils électriques.

La décoration a été confiée à quatre artistes de Genève : MM. Willy VUILLEUMIER, CORNAGLIA, CHAVAZ et HOLY qui se sont acquittés avec art et beaucoup de goût de la partie décorative qui leur a été confiée ; les peintres, comme les sculpteurs, ont puisé leur inspiration dans les relations des enfants avec la nature.

L'inauguration du groupe scolaire du parc Trembley a eu lieu le samedi 1^{er} juillet, en présence des autorités cantonales et municipales, avec le concours du personnel enseignant, des élèves et des sociétés du Petit-Saconnex. Les invités de la municipalité et la population ont assisté à la cérémonie officielle qui a été suivie de la visite de la magnifique réalisation de Trembley. Le Conseil administratif a fait éditer une plaquette artistique qui retrace l'historique de cette école et de son inauguration.

FÊTES DES ÉCOLES

La première de ces fêtes, celle réservée aux élèves des écoles enfantines et de la première année des écoles primaires, eut lieu le jeudi après-midi 29 juin. Comme de coutume, les enfants furent conduits en un grand cortège fleuri groupant 2.806 élèves (Cité 663, Plainpalais 819, Eaux-Vives 446, Petit-Saconnex 878) de la Promenade du Lac aux Bastions où, ensuite d'un temps favorable, la fête obtint un beau succès.

La cérémonie de distribution des prix aux 676 élèves des classes de fin de scolarité fut fixée au samedi 1^{er} juillet, à 17 h. 30. En raison des travaux en cours d'exécution au Victoria-Hall, elle eut lieu, exceptionnellement, à la Salle de la Réformation.

Les élèves des 2^{es} aux 7^{es} années des écoles primaires furent conviés le dimanche matin 2 juillet aux cérémonies de distribution des prix, soit à la Salle de la Réformation, au Kursaal, à la Maison du Faubourg, salles communales de Plainpalais et des Eaux-Vives, ainsi qu'à celle des Crêts. 6.227 élèves participèrent à ces cérémonies (Cité 1.020 fillettes et 969 garçons, Plainpalais 923 fillettes et 895 garçons, Eaux-Vives 439 fillettes et 461 garçons, Petit-Saconnex 734 fillettes et 786 garçons), soit au total 3.116 fillettes et 3.111 garçons.

La fête en plein air du dimanche après-midi bénéficia d'un temps splendide. Les élèves furent groupés à 14 h. dans leurs écoles respectives et conduits aux lieux de rassemblement des quatre grands cortèges, à savoir : à la Promenade du Lac pour les élèves de la Cité, dans le préau de l'école de la Roseraie pour ceux de Plainpalais, dans le préau de l'école de la rue du 31 Décembre pour ceux des Eaux-Vives et à la rue Liotard pour ceux du Petit-Saconnex.

Les cortèges prirent ensuite le départ pour les emplacements de fête de la Plaine de Plainpalais, des parcs des Eaux-Vives et de la maison de retraite du Petit-Saconnex où, après la distribution du goûter, les enfants participèrent aux jeux prévus à leur intention et organisés avec le concours des membres des sociétés de gymnastique et de dévoués commissaires.

Le concours habituel de composition française réservé aux élèves des 6^{es} années primaires eut pour sujet en 1950 : « La parure dans le monde ».

Comme chaque année, l'administration municipale s'est informée auprès des directions de l'Hôpital cantonal, du sanatorium populaire genevois et des préventoriums de Longirod et Salvan du nombre des enfants hospitalisés dans ces institutions, afin de les faire participer aux « Promotions » en leur faisant parvenir le jouet et le goûter traditionnel.

STATISTIQUE DES ÉCOLES ENFANTINES A FIN DÉCEMBRE 1950

<i>Cité :</i>	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Croquettes	2	35	27	10	47	5	62
Necker	2	34	27	16	43	2	51
Môle	4	57	56	27	78	8	113
Malagnou-Parc	1	7	9	5	10	1	16
Saint-Antoine	2	29	36	38	22	5	65
	11	162	155	96	200	21	317

<i>Eaux-Vives :</i>	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Rue des Eaux-Vives	2	26	25	19	24	8	51
Montchoisy	2	32	30	20	31	11	62
Villereuse	2	32	32	31	23	10	64
	6	90	87	70	78	29	177

<i>Plainpalais :</i>	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Bertrand	2	21	28	22	16	11	94
Roseraie	3	52	36	26	58	4	88
Cluse	1	22	23	17	24	4	45
Hugo de Senger	3	37	48	32	44	9	85
Carl Vogt	3	50	40	25	52	13	90
Coulouvrenière	2	26	31	15	37	5	57
	14	208	206	137	231	46	414
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Saint-Jean	3	28	41	25	38	6	69
Geisendorf	2	40	28	24	41	3	68
Charmilles	2	37	26	20	42	1	63
Crêts	1	11	20	13	14	4	31
Cité-Villars	2	29	26	17	37	1	55
Asters	3	42	53	39	52	4	95
Quai Wilson	2	26	27	20	22	11	53
Aïre	1	11	16	13	13	1	27
Sécheron	—	5	8	5	7	1	13
	16	229	245	176	266	32	474

STATISTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES A FIN DÉCEMBRE 1950

<i>Cité :</i>	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Cropettes	18	187	302	112	321	56	489
Necker	10	44	168	54	137	21	212
James Fazy	16	448	—	113	284	51	448
Rue de Berne	9	—	241	68	141	32	241
Rue de Neuchâtel	13	292	60	84	224	44	352
Rue du Môle	5	58	71	24	95	10	129
Malagnou	17	366	100	193	224	49	466
Malagnou-Parc	—	5	10	6	8	1	15
Casemates	7	—	204	96	81	27	204
Grütli	10	—	283	56	195	32	283
Bougeries	5	—	85	25	46	14	85
Saint-Antoine	3	45	50	40	45	10	95
	113	1.445	1.574	871	1.801	347	3.019
<i>Eaux-Vives :</i>							
Rue des Eaux-Vives	24	314	341	231	345	79	655
Montchoisy	3	38	59	31	57	9	97
31 Décembre	14	222	182	157	193	54	404
Villereuse	3	46	43	35	42	12	89
	44	620	625	454	637	154	1.245
<i>Plainpalais :</i>							
Coulouvrenière	6	86	75	38	104	19	161
Carl Vogt	8	98	110	55	129	24	208
Mail	20	279	258	147	319	71	537
Hugo de Senger	18	254	255	154	289	66	509
Cluse	7	125	75	75	97	28	200
Roseraie	21	295	316	192	339	80	611
Parc Bertrand	5	91	89	88	68	24	180
	85	1.228	1.178	749	1.345	312	2.406

<i>Petit-Saconnex :</i>	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Aire	3	53	45	28	61	9	98
Saint-Jean	19	278	287	177	351	37	565
Geisendorf	5	58	61	38	73	8	119
Charmilles	10	154	149	104	180	19	303
Crêts	8	105	135	96	124	20	240
Cité-Villars	1	16	18	8	25	1	34
Asters-Servette	6	108	75	63	107	13	183
Trembley	15	245	212	120	288	49	457
Sécheron	7	91	109	59	117	24	200
Quai Wilson	1	14	17	6	17	8	31
Home des sourds	3	23	24	8	23	16	47
Maison des Charmilles	4	7	54	14	41	6	61
Foyer de la Forêt	1	1	15	7	8	1	16
	83	1.153	1.201	728	1.415	211	2.354

COLONIES DE VACANCES

Dans sa séance du 28 février, le Conseil administratif a procédé à la répartition des subventions à accorder aux différentes Colonies de vacances de la Ville de Genève, pour travaux d'entretien et de rénovation de leurs bâtiments, dans le cadre du budget, avec prise d'hypothèques non remboursables, mais amortissables en 10 ans.

Le montant de ces subventions s'élève à Fr. 62.000,—.

D'autre part, la subvention annuelle pour le séjour des enfants a été répartie entre les Colonies de vacances par le Conseil administratif, dans sa séance du 18 mars, sur les mêmes bases que précédemment.

Pour tenir compte du fait que le Comité de la Colonie de vacances catholique de Carouge admet 20 enfants domiciliés sur le territoire de la ville de Genève, le Conseil administratif a versé une allocation unique de Fr. 3.000,— au dit Comité qui a fait l'acquisition de l'ancien hôtel Capt à St-Cergues.

La Colonie de vacances pour enfants qui deviendra prochainement la « Crèche genevoise d'altitude » (institution protestante) dont s'occupe M. le Dr J. BRÉMOND, a également bénéficié d'une subvention spéciale de Fr. 2.522,10.

CRÈCHES

La répartition de la subvention annuelle pour 1950 aux Crèches situées sur le territoire de la ville a été arrêtée par décision du Conseil administratif du 25 mars.

CUISINES SCOLAIRES

Dans sa séance du 7 octobre, le Conseil administratif a approuvé la répartition de la subvention annuelle aux Cuisines scolaires de la Ville de Genève.

Bâtiments et mobiliers scolaires

ARRONDISSEMENT CITÉ

Ecole de la rue de Berne. — Aménagement de locaux dans les combles du corps central, compris installation du chauffage central. Réfection d'une partie du tablier du préau. Meublé une classe enfantine de mobilier moderne.

Ecole des Casemates. — Remplacement de la clôture du garage à vélos. Au sous-sol, modernisation de locaux à l'usage d'écoles de musique. Réparation de la chaudière du chauffage central.

Ecole des Cropettes (primaire). — Transformation complète de l'arasée du 2^e étage et de l'appartement du concierge. Modernisation d'une classe y compris l'éclairage. Réparation générale des lino. Installation d'une horloge mère.

Ecole des Cropettes (enfantine). — Peinture d'un vestibule.

Ecole du boulevard James Fazy. — Peinture des barrières du préau, côté nord. Réfection de la bordure du mur côté C.F.F. dans la préau. Modernisation du bureau de la directrice. Remise à neuf de la salle de repassage. Réfection d'une partie de la toiture (ferblanterie). Création dans le préau d'un sac d'écoulement et glaçage en partie du mur du sous-sol. Meublé une classe primaire, mobilier moderne.

Ecole du Grutli. — Création d'une salle de dessin au 3^e étage. Pose d'un lino salle 26.

Ecole de Malagnou. — Etablissement d'une nouvelle concession d'eau d'un débit supérieur. Modernisation d'une salle au 3^e, y compris éclairage. Installation aux cuisines ménagères d'un bouilleur de 300 l. et d'une armoire frigorifique. Transformation complète de l'installation du chauffage central (suppression du chauffage à vapeur). Remplacement d'une partie de doublage côté préau. Réfection de la toiture salle de gymnastique. Meublé deux classes de mobilier primaire moderne.

Ecole de la rue de Neuchâtel. — Remise en état complète de la salle n^o 1, au 1^{er} étage. Remise en état complète de la salle de rythmique et pose de plafond phonique. Fourniture et transformation de matériel de gym. Réfection d'une partie des stores. Meublé deux classes primaires et une enfantine de mobilier moderne.

Ecole de la rue Necker. — Réparation des lino dans les salles 2, 3, 4, 5. Modernisation de l'éclairage des salles 11 et 12. Réfection complète des murs, portails et barrières du préau. Construction de deux bancs circulaires autour des arbres du préau. Meublé une classe primaire de mobilier moderne.

Ecole de Saint-Antoine. — Construction de quatre grandes étagères destinées au matériel de classes.

ARRONDISSEMENT DES EAUX-VIVES

Ecole des Eaux-Vives. — Réfection de la terrasse du préau couvert. Transformation complète du musée et de la salle de projections à destination de trois classes. Installation d'une nouvelle chaudière, local du chauffage. Pose de couronnes en ciment au pied des arbres du préau. Réfection de la cheminée du chauffage.

Ecole de Malagnou-Parc, av. Weber, 36. — Création et aménagement de deux classes et salle de jeux dans un immeuble de la Sté Immobilière « Malagnou-Parc » situé av. Weber, 36. Construction d'un préau.

ARRONDISSEMENT DU PETIT-SACONNEX

Ecole des Asters (primaire). — Remise en état d'une partie du préau. Réfection de l'appartement du concierge et création d'une buanderie dans les combles. Aménagement d'une salle de bains.

Ecole de la Servette. — Remise en état d'une partie de la toiture (ferblanterie). Remise à neuf d'un local 2^e étage.

Ecole des Charmilles. — Modernisation de l'éclairage d'une salle. Construction de bancs dans le préau. Pose de couronnes en ciment au pied des arbres. Meublé une classe primaire et une enfantine de mobilier moderne.

Ecole du parc Geisendorj. — Pose de Korkment contre les parois des salles n^{os} 1, 2, 4, 5, 7. Meublé une classe enfantine de mobilier moderne.

Ecole de Saint-Jean. — Modernisation de 24 classes y compris vestibules et locaux annexes comprenant pose de plafonds phoniques et éclairage. Remise à neuf de la salle de gym, y compris modernisation de la scène. Réfection complète du clocheton et remplacement de la ferblanterie

du corps central. Remise en état complète des canalisations et agrandissement des cheminées dans le préau côté Rhône. Remise en état des barrières et portails du préau. Réfection générale des lins. Meublé quatre classes primaires et une enfantine de mobilier moderne.

Ecole de Sécheron. — Réfection des peintures de deux classes, salle de jeux et salle de couture. Meublé une classe primaire de mobilier moderne.

Ecole de Cité-Villars II. — Création et aménagement de deux classes et salles de jeux y compris préau, au rez-de-chaussée d'un immeuble de la Société Coopérative d'habitations Cité-Villars.

ARRONDISSEMENT DE PLAINPALAIS

Ecole du boulevard Carl Vogt. — Modernisation de l'éclairage de 3 classes. Réfection générale des stores. Pose de couronnes en ciment au pied des arbres du préau. Remplacement de la chaudière du chauffage et pose d'un circulateur.

Ecole de la rue Micheli du Crest. — Purgé la façade sur rue Micheli du Crest. Réfection d'une partie de la ferblanterie.

Ecole de la rue Hugo de Senger. — Modernisation de 20 classes, vestibules et locaux annexes y compris salle de gym, comprenant pose de plafonds phoniques et éclairage moderne. Meublé deux classes enfantines de mobilier moderne.

Ecole du Mail. — Aménagement d'une salle de cours pour stagiaires et d'un bureau en sous-sol. Réfection générale des stores.

Ecole de la Roseraie. — Réfection de la terrasse sur préau couvert filles. Réfection générale des stores. Meublé une classe enfantine de mobilier moderne.

Ecole Bertrand. — Remise en état du sol du préau.

Salle de gymnastique des Vieux-Grenadiers. — Construction d'une dalle sur local du chauffage. Fourniture et transformation de matériel de gymnastique.

* * *

Utilisation des locaux scolaires. — Nombre de sociétés ou groupements ayant utilisé des locaux : 237. Nombre de séances tenues par ces groupements ou sociétés : 11.659. Nombre de concessions diverses : 211.

Divers. — Fourniture de matériel de jeux pour salles de gymnastiques.

CRÈCHES

Crèche du boulevard Carl Vogt: « La Nichée ». — Remise à neuf et aménagement d'une chambre au 2^e étage.

Crèche de Plainpalais, rue des Minoteries, 2. — Transformation d'un local à destination de chambre au 2^e étage.

Crèche de Saint-Gervais, rue Lissignol, 8. — Construction d'une grande armoire. Pose d'un nouvel appareil pour le chauffage au mazout.

COLONIES DE VACANCES

Colonie de Malagnou-Grulli « La Provence ». — Réfection d'une cour et de la piscine.

Ecole d'altitude de Boveau sur/Aigle. — Modernisation complète du bâtiment et construction, en collaboration avec le Département de l'instruction publique et la commune de Vernier, d'une annexe comprenant un atelier de travaux manuels, une salle d'école, dortoirs et solarium.

CHAPITRE XVII

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de service : M. Eric Bois

L'année 1950 restera comme une triste année dans l'histoire du Service des parcs et promenades par suite de deux terribles orages qui, pendant l'été, ont dévasté nos parcs et causé des dommages considérables à nos arbres, dommages qui se feront encore sentir pendant de nombreuses années. Si beaucoup ont été cassés ou déracinés, un grand nombre ont été tellement ébranlés que nous les voyons soudain s'incliner peu à peu et que nous devons les arracher rapidement avant qu'ils ne causent des accidents. Relevons cependant que dans ce malheur arrivé à nos plantations, nous n'avons à déplorer aucun accident de personnes. Survenant après le désastre causé par la neige de janvier 1948, nos arbres, dévastés deux fois de suite en 1950, ont subi des mutilations très importantes en deux ans et il s'écoulera bien des années avant que les traces en disparaissent et que la végétation nouvelle ait effacé tous les accidents.

Le 16 juin, un véritable cyclone, comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme, s'est déchaîné à 16 heures et, s'il a été très court, il n'en a pas moins été dévastateur. Des centaines, des milliers d'arbres ont été déracinés dans notre canton et nos parcs et promenades ont payé un lourd tribut à ce terrible phénomène de la nature. A peine terminé, et jusque tard dans la soirée, toutes nos équipes ont le plus rapidement possible dégagé les chemins et enlevé les troncs et branches dangereuses. Les branches cassées ont rempli cent camions. La liste des arbres perdus entièrement donne un total de 76 arbres. Des barrières et des bancs ont été arrachés, brisés, tordus, pulvérisés.

Alors que nous n'avions que partiellement remis en état nos arbres, une nouvelle tornade s'est abattue sur une partie de notre canton et en particulier sur la rive gauche, le vendredi 28 juillet à 17 heures. Partout des branches se sont brisées, des bancs ont été cassés et de nombreux arbres ont été déracinés ou cassés en deux. Au total 23 arbres (total des deux tempêtes : 99 arbres).

Ces graves événements survenant pendant la période de l'année la plus occupée par l'entretien général des décorations et des gazons ainsi que par les congés annuels, ont nécessité l'engagement de chômeurs et la remise de certains travaux à l'entreprise privée afin d'éviter de montrer nos parcs dans un état de lamentable dévastation. Dès l'automne, les nouvelles plantations, destinées à remplacer les arbres enlevés, ont été commencées. Elles ont été interrompues par le gel du milieu de décembre mais seront activement poursuivies dès la fin de l'hiver.

A part ces deux véritables désastres, nous devons constater que la saison a été favorable à nos décorations et que l'entretien normal a été assuré partout malgré les congés, les accidents et la maladie. Nous pourrions faire mieux si nous avions davantage de personnel, car, si celui-ci a augmenté en nombre, les surfaces à entretenir ont, elles aussi, augmenté à une cadence plus accélérée. Aussi faisons-nous l'impossible pour moderniser notre matériel de machines et pour tirer le maximum de rendement de la main-d'œuvre qui est à notre disposition. Nous pouvons affirmer que le rendement des jardiniers nous donne entière satisfaction et que chacun dans son service s'efforce de faire toujours mieux.

Deux graves accidents sont survenus au cours de l'année : le premier à M. Paul Dubois, en taillant un arbre dans le préau de l'école de Villereuse. Une branche ayant cédé, il est tombé avec et s'est fait une double fracture de la jambe. Il s'est guéri assez rapidement et a pu reprendre son travail après trois mois de traitement. Le second est arrivé le 23 juin à M. Louis Margot, accident non professionnel.

De nombreuses séances se sont déroulées avec l'ensemble du personnel ou avec ses représentants au sujet du projet de reclassement des fonctionnaires et des nouveaux statuts. Elles se sont toujours passées dans le meilleur esprit.

CIMETIÈRES

Dès le 1^{er} janvier, les treize jardiniers du service des cimetières ont passé au service des promenades et ce dernier a été chargé de l'entretien des quatre cimetières, pour ce qui concerne les décorations, plantations, pelouses, production des plantes nécessaires pour les massifs et les arbustes pour les haies et autres usages. La première année de cette nouvelle répartition de charges a immédiatement fait ressortir les avantages de cette mesure et nous devons aussi constater avec plaisir que la coordination de divers travaux, plus ou moins en corrélation avec ceux des terrassiers et manœuvres, s'est toujours opérée en accord parfait avec le conservateur des cimetières.

L'avantage de cette nouvelle organisation réside dans le fait qu'il est possible d'utiliser mieux la main-d'œuvre disponible, les jardiniers des cimetières pouvant renforcer à certains moments les jardiniers des promenades ou ceux des promenades renforcer les jardiniers des cimetières. Un autre avantage est celui qui facilite la production des plantes nécessaires pour les décorations, certaines fleurs étant produites plus facilement dans les cultures des promenades, mieux outillées que celles des cimetières. Celles-ci sont groupées au cimetière du Petit-Sacconnex et ont produit 40.000 plantes. Ces cultures ne peuvent pas être supprimées pour le moment et leur prix de revient n'est pas plus élevé que celui des cultures des promenades.

Cimetière de Saint-Georges. — A part les travaux normaux d'entretien, nous avons refait certaines pelouses et exécuté une taille complète des grands cyprès de l'allée centrale pour leur garder leur élégante silhouette et leur éviter des accidents par la bise et les orages ainsi que par de grosses chutes de neige. Nous avons remplacé quelques plates-bandes en rosiers qui ne pouvaient pas se développer par des plantes à massifs fleuries tout l'été et arraché cent mètres de haie derrière le carré des cendres, car les laurelles trop volumineuses empêchaient d'inhumer. Cette haie sera plantée au printemps avec des ifs et cet emplacement prendra un caractère plus harmonieux lorsqu'il sera possible de continuer le travail au fur et à mesure des carrés désaffectés, ce qui prendra deux ou trois ans seulement. Nous avons assuré la multiplication et la culture des plantes qui nous seront nécessaires en grandes quantités ces prochaines années.

Cimetière de Plainpalais. — Pendant l'hiver, nous avons procédé au nettoyage ou à l'arrachage des arbres, très nombreux, qui avaient été mutilés par la neige de 1948 ou qui devenaient dangereux par leur état de vétusté. Trente-sept arbres et gros arbustes ont ainsi disparu, mais ce cimetière contient une telle quantité d'arbres que ce travail l'a beaucoup amélioré, permettant au soleil de pénétrer jusqu'au sol et facilitant l'entretien des tombes sur lesquelles les fleurs ont souvent de la peine à prospérer à cause de l'ombre et de l'humidité trop considérables.

Cimetière de Châtelaine. — Créé une décoration florale autour de la statue de l'entrée, ramené certaines haies d'ifs trop volumineuses à des dimensions normales, enlevé quelques branches basses à des cèdres, branches qui ne permettaient plus la circulation normale des convois.

Cimetière du Petit-Sacconnex. — Les cultures ont fourni toutes les plantes courantes nécessaires aux décorations. Nous avons refait un certain nombre de bandes de gazon, rajeuni par la taille les thuyas pyramidaux ainsi qu'un grand nombre de rosiers. Ce dernier travail qui a étonné certains concessionnaires de tombes a, par la suite, prouvé son utilité.

Dans les quatre cimetières, il a été procédé, en deux fois, à l'épandage du chlorate de soude à la boille à sulfater de tous les chemins et sentiers, seul moyen pour éviter la mauvaise herbe. La répétition de ce travail commencé il y a quelques années fait ressortir maintenant sa grande utilité ; nos cimetières se présentent plus propres chaque saison. Il devra être poursuivi sans relâche car il économise de très fortes dépenses de main-d'œuvre, tout en étant plus complet et d'un effet plus prolongé.

PARCS ET PROMENADES

Les travaux dans les parcs et promenades ont été nombreux et variés ; nous ne mentionnerons que ceux qui ont un peu d'importance pour éviter de surcharger ce rapport. Ceux qui sont du domaine de l'entretien général et des cultures sont toujours les mêmes et il serait fastidieux de les énumérer chaque année.

Au Parc M^{me} Alfred Bertrand. — Nous avons terminé les aménagements commencés en automne 1949 dans la partie non encore ouverte au public. Les plantations et gazons ont été terminés à temps. 33 arbres et 508 arbustes ont été plantés, 10 bancs nouveaux posés ainsi que des corbeilles à papier. Une entrée a été ouverte sur la route de Florissant, entrée protégée de chicanes, évitant la brusque sortie des enfants sur la chaussée et un chemin, a été créé dans l'ancienne partie, sous les saules, ce qui permet de traverser le parc en diagonale du chemin Peschier à la route de Florissant. Un assez grand espace a été clôturé et reste à la disposition des élèves de l'école. Ce sont près de quatre hectares composant la plus belle partie de cette propriété qui ont été mis à la disposition du public à partir du 23 mars.

La Perle du Lac. — L'emplacement des anciennes serres a été complètement aménagé après la démolition des petites constructions. Une grande pelouse a été créée, ouvrant ainsi une belle perspective sur le lac et la rade et nous avons construit un petit mur entre le parc et la terrasse du restaurant. Celle-ci a été refaite en entier. Quatre tilleuls, 50 fusains et 25 arbustes variés ont été plantés et des massifs de fleurs installés. Ce gros travail a été rapidement exécuté et a transformé totalement cet ancien lieu de cultures qui était abandonné depuis deux ans ; un chemin permet de traverser du lac au parc sans passer par la terrasse du restaurant. Tous les abords ont été mis en harmonie avec ce nouvel aménagement.

Avenue de Champel. — Par suite de l'élargissement de cette artère, nous avons été obligés de remettre en état les jardins privés la bordant côté Salève, de refaire des pelouses, des chemins, des dallages, des murs fleuris et de replanter des arbres et des arbustes. Les propriétés Hoffmann et Starobinsky ont été terminées en automne ; la propriété Maneff le sera pour le mois de mars 1951. Ces importants travaux ont été exécutés par une entreprise privée, le personnel des promenades étant occupé en entier dans les parcs. Il a été accompli sous notre direction et les propriétaires se sont déclarés entièrement satisfaits.

Bois de la Bâtie. — Au printemps, toutes les barrières en tubes des chemins et points de vue ont été repeintes ; nous avons établi un sentier et un escalier rustique entre le Nant Manan et la Cité Gardy et remis des canards sur le petit lac, canards provenant de l'île Rousseau. En décembre, après les fortes pluies, une partie du sentier de la Tour s'est effondrée ; il a fallu le barrer au public et entreprendre de très gros travaux de bétonnage sur piliers ancrés dans le pudding jusqu'à 6,50 m. de profondeur, cette partie du sentier étant en surplomb de la falaise.

Campagne Moynier. — Enlevé les plantes sarmenteuses qui garnissaient la barrière du quai et la détérioraient, remis en état les ferrures et passé le tout à la peinture. Le lac, qui était invisible depuis de nombreux bancs a été ainsi complètement dégagé.

A la Perle du Lac. — Créé un chemin entre le parc et la campagne Barton. Refait la presque totalité des bordures de gazon. *Au Grand-Quai*, sur l'ancien emplacement du marché de gros, enlevé le massif de fleurs et le gazon pour la création du parc à voitures. *A la Crèche des Eaux-Vives*, refait une pelouse, placé une clôture métallique, planté une haie et des arbustes à fleurs. *Au Terre-plein de l'île*, les pelouses ont été enlevées en partie pour créer un parc à voitures et nous avons refait une pelouse et planté une haie. *A l'angle des rues Vieux-Collège-Italie*, nous avons refait la pelouse qui avait été utilisée comme chantier pour la construction de l'immeuble en face et replanté une haie basse. *A la rue de Lyon, 45*, planté des arbustes dans le jardin transformé par suite de l'élargissement de la chaussée. *Au Grand Pré*, sur la parcelle appartenant au domaine public devant l'immeuble *Graphis*, planté 2 cèdres, 12 arbres et 155 arbustes et pris en charge l'entretien de cette grande pelouse dès le mois de juillet. Autour du *Temple des Pâquis*, après l'enlèvement des grilles et divers travaux exécutés par la Voirie, refait les pelouses et planté une haie. *Avenue de Sécheron*, complété une haie. *Jardin Voltaire*, planté 29 arbustes et 1 tilleul. Rajeuni les talus et plantations autour de la pièce d'eau du *Jardin Brunswick*, replanté 19 arbustes, 20 plantes vivaces et 15 plantes aquatiques, ces dernières fournies par le jardin Botanique. *Promenade de Warens*, planté 19 arbustes et à l'*île Rousseau* terminé les plantations par 106 arbustes variés.

Au parc de La Grange, débroussaillé les sous-bois devant les nouvelles constructions, posé de nouvelles clôtures protectrices au-dessus du petit lac sur 60 m. de longueur. Le terrain de jeux

angle rues William Favre et des Eaux-Vives s'est soudain transformé en un véritable lac. Après divers sondages, nous avons constaté que les vieux canaux rustiques construits par l'ancien propriétaire pour écouler toutes les eaux usées des bâtiments et des toilettes étaient effondrés sur leur presque totalité. Il a fallu exécuter de longs et difficiles travaux et remplacer, au printemps, une longueur de canalisation de 100 m. et une autre de 120 m. en automne, établir des sacs collecteurs et refaire toute l'évacuation entre le parc et la rue William Favre. Ces importants travaux, protégés spécialement contre les racines des arbres par des bétonnages sont ainsi faits une fois pour toutes.

En été, par suite de la pose des pantographes sur les voitures de trams, nous avons été obligés d'amputer de nombreuses et grosses branches d'arbres le long des voies, spécialement au quai Gustave Ador, au quai du Rhône, au Molard, place du Port. En automne, il a fallu procéder de même à la rue de Saint-Jean et à l'avenue d'Aire pour la nouvelle ligne du trolleybus 7. Ces travaux ont été payés par la Compagnie genevoise des tramways électriques.

Refait les chemins et bordures de gazon du jardin du *Musée d'Art et d'Histoire* et remis en état le jardin de la *Maison de retraite des vieillards confédérés* « Val Fleuri », avant son inauguration, au Bout du Monde.

Nettoyé les abords de l'école *Trembley* après le départ des entrepreneurs et avant l'inauguration. En 1951, nous établirons un grand emplacement avec jeux d'enfants et bancs au-dessous de l'école.

Au Parc des Eaux-Vives. — Une grosse canalisation a sauté côté de Frontenex et une canalisation d'évacuation des eaux des tennis et de l'avenue de marronniers a été refaite à neuf, étant complètement effondrée. Au *chemin Thury*, refait en entier les pelouses au printemps et planté en automne 9 arbres et une haie de 138 berberis ; au *Jardin Anglais*, refait la grande pelouse en face de l'hôtel Métropole et enlevé deux arbres pourris.

Pendant l'été, la sécheresse persistante a compliqué notre travail et, en plus, nous avons interdiction d'arroser entre 11 heures et 16 heures. La Voirie, en mettant à notre disposition une arroseuse automobile nous a permis d'arroser les jeunes arbres plantés ces dernières années. Le total des arbustes plantés en 1950 se monte à 1.249.

Arbres plantés. — Au total : 135 arbres plantés.

La plantation des arbres a été interrompue dès la mi-décembre à cause du froid et de la neige ; elle sera activement poursuivie dès que la saison redeviendra propice et nous espérons pouvoir remplacer ainsi tous les arbres abattus par les deux orages de l'été.

Arbres arrachés. — (Sans tenir compte de ceux qui ont été abattus par les orages). Au total : 35 arbres arrachés.

Jeux d'enfants. — Un effort spécial a été fait pour améliorer ces emplacements en mettant davantage de jeux à disposition. Nous avons essayé, dans divers parcs, des tables à sable, plus hygiéniques, le sable étant renouvelé, mais nous ne pouvons pas encore nous prononcer sur l'intérêt qu'elles présentent ; il en est de même des 10 petits bateaux-balançoires de notre fabrication pour les enfants de 4 à 6 ans, avantages et inconvénients étant à peu près égaux.

Un carrousel pour petits, installé à Warens a donné toute satisfaction, surtout parce que nous avons l'appui très actif du directeur de l'école de Saint-Jean, M. Uldry, et du président de l'Association des intérêts de Saint-Jean, M. Henchoz, qui s'en occupent personnellement et ont trouvé quelqu'un qui cadenasse, le soir, ce jeu très apprécié. Nous n'osons pas introduire ce genre de jeux en pleine ville à cause des trop nombreux vandales qui les détériorent. D'autre part, il est difficile et coûteux d'installer des jeux surveillés et clôturés. Six grandes balançoires ont été rétablies et quatre glissoires ont été livrées dans quatre crèches de la ville et une à la campagne Geisendorf. Nous pensons pouvoir augmenter prochainement le nombre des jeux et croyons que c'est actuellement dans ce sens qu'il faut s'orienter avant d'engager de gros frais pour des emplacements clôturés. Mais nous insistons sur le fait que bien des jeux ne peuvent pas être installés s'ils sont un peu délicats car le public les met en pièces : les glissoires — par exemple — doivent être scellées dans des blocs de béton, ce qui n'empêche pas certains vandales de les briser et aussi de couper les linoléums. Si nous cadenassons certains jeux : pas de géant à Mon Repos, par exemple, les petites balançoires, etc., on nous coupe

les chaînes avec des tenailles spéciales ou l'on coupe les cordes. Tous ces actes de vandalisme sont causés, le soir, par des jeunes gens de 15 à 20 ans qui hantent tous les parcs par bandes de cinq ou six. Ce sont les mêmes qui cassent nos chaises ou les jettent au lac avec les écritaux, arrachent les fleurs, brisent les bancs et les globes des candélabres.

Bancs. — Nous avons réparé et changé 121 plateaux de bancs cassés ou pourris, placé 10 nouveaux bancs à la campagne Bertrand et repeint les bancs de la promenade de Saint-Antoine en en ajoutant un nouveau, de la promenade du Pin et du quai Wilson, côté chaussée. A la Treille, nous avons commencé la remise en état générale des bancs qui se fera peu à peu, vu la grande longueur de ceux-ci. Celui situé sous la terrasse de l'Hôtel de Ville a été refait dans toute sa longueur soit 51 mètres ; les bases de pierre, plus ou moins cassées, ont été remplacées par des bases en béton, modèle « promenades ». En 1951, ce sera le tour de celui dominant la rampe de la Treille. Grâce à des crédits spéciaux, il sera possible en 1951 de remettre en état un plus grand nombre de bancs qui laissent fort à désirer.

Colassages. — Terminé les chemins de la Perle du Lac et de la Campagne Moynier et commencé une partie de ceux de Mon Repos. Colassé quelques chemins du parc Voltaire et en particulier la grande transversale Cavour-Délices-M^{me} de Staël utilisée comme une route par tous les habitants des rues des Charmilles et Charles Giron, et qui le sera encore davantage avec la fin de la construction des grands immeubles rues des Cèdres et XIII Arbres. Réparé des brèches au jardin Anglais, à la Grange, parc des Eaux-Vives et parc Bertrand. A Voltaire, protégé les angles des pelouses par des bordurettes. Nous avons commencé à placer de nouvelles corbeilles métalliques pour les papiers et débris, suivant un modèle standard utilisé presque partout en Suisse. Ce sont des corbeilles fixées à un potelet et qui se basculent directement dans les brouettes. Elles ne rouillent pas, sont très résistantes et remplaceront peu à peu notre matériel actuel au fur et à mesure de sa disparition.

Machines. — Nous avons été obligés d'augmenter notre parc de machines par l'achat de deux tondeuses à moteur et d'installer un tour à notre atelier de mécanique afin de pouvoir faire nous-mêmes de nombreuses pièces pour réparer nos machines, spécialement les anciennes dont les marques d'avant guerre n'existent plus. C'est une très grosse amélioration et une forte avance dans notre travail qui augmente sans cesse. Nous avons aussi acheté pour le même atelier un appareil à graisser les machines et une petite machine à rectifier.

Nous sommes maintenant équipés pour exécuter par nos propres moyens à peu près tous les travaux de réparations et d'entretien de notre très gros matériel motorisé qui seul nous permet de faire face à nos obligations. Nous avons aussi pu trouver de longues lames de scies de 1.50 m. pour notre tronçonneuse à moteur, à nouveau fabriquées par l'usine allemande de Hambourg, ce qui avance notre travail dans ce domaine.

Atelier de menuisier. — A part les bancs qui occupent beaucoup de temps, notre menuisier a réparé tout notre matériel : galères, brouettes, manches d'outils et exécuté d'innombrables travaux de réparation dans nos serres et tous nos locaux.

Atelier du peintre. — A part nos travaux d'entretien du matériel serres et couches qui ont été très poussés, notre peintre a exécuté 77 écritaux « Promenades », verni tous les plateaux de bancs posés, les tuyaux de chauffage des nouvelles serres, des chevalets et disques pour protéger nos équipes dans les rues, les chaises des parcs de Sécheron qui seront toutes réparées, revernies et numérotées pour le printemps 1951, des échelles, des machines, etc.

Fleuriste de Beaulieu. — Nous avons continué l'équipement de notre établissement horticole ; les deux serres 5 et 6 ont été mises en service en automne une fois le chauffage installé et nous en avons profité pour chauffer cinq couches de 20 châssis. Nous avons construit presque en entier le couloir reliant les serres 4, 5 et 6 et préparé notre poterie. La presque totalité de ces travaux a été faite par notre propre main-d'œuvre et entièrement dans la limite de nos crédits ordinaires. Pour arriver à ce résultat, nous avons été obligés d'être très stricts sur d'autres dépenses. Mais nous arrivons ainsi à compléter notre équipement indispensable si nous voulons faire face à nos nombreuses décorations. Ces installations nous permettent d'augmenter notre production sans augmentation de la main-d'œuvre employée dans les cultures. Nous avons équipé une serre pour pouvoir cultiver

à nouveau les orchidées qui nous restaient des anciennes cultures du parc Mon Repos et qui avaient été transportées à La Grange où elles ne fleurissaient plus, n'étant pas dans l'ambiance nécessaire. Nous compléterons peu à peu cette culture en collaboration avec le jardin botanique.

Décorations. — Le nombre des plantes utilisées en 1950 est le même qu'en 1949, soit environ 380.000 plantes sans compter celles en culture pour les réceptions officielles de la Ville, soit vertes, soit fleuries, soit pour la fleur coupée. Par suite de la concentration des cultures, toutes nos plantes et fleurs sont centralisées à Beaulieu et à La Grange, ce qui simplifie notre travail. Il a été fait 220 décorations en plantes vertes, soit en moyenne 4 par semaine, ce qui prend beaucoup de temps et un camion chaque fois, et 110 décorations florales par notre jardinier-fleuriste habituel pour les réceptions officielles.

Nous avons effectué vingt-cinq essais de cultures de plantes ou variétés nouvelles pour le compte de la Commission de floriculture de la Suisse romande. Ces essais sont utiles pour nous et ont l'avantage de nous économiser l'achat des graines d'un prix élevé, tout en nous permettant de connaître les améliorations apportées dans les cultures qui nous intéressent.

La roseraie et le quai Gustave Ador ont été spécialement beaux cette année et ont été visités par un nombre extraordinaire de visiteurs. La roseraie attire non seulement toute la population de notre ville mais aussi de très nombreux étrangers car elle est maintenant connue partout. Des sociétés sont venues spécialement de Suisse et de l'étranger pour la visiter, en particulier de France : de Saint-Etienne, d'Orléans et de Nantes.

Le Concours international de Roses nouvelles s'est déroulé à Genève le lundi 19 juin en présence de spécialistes des Etats-Unis, de France, d'Italie, d'Allemagne, du Luxembourg, de Belgique et de Hollande. Il a rencontré un très grand succès et nos hôtes aiment à reconnaître avec quel sérieux il est organisé chez nous. La Ville de Rome vient d'en créer un semblable, mais réservé surtout aux roses se développant dans les régions chaudes de l'Europe. Il y aura donc dorénavant les concours de Paris, Lyon, Rome et Genève. Ces concours présentent un très grand intérêt pour la culture des différentes espèces de rosiers ; ils ont un retentissement considérable dans tous les pays du monde et la presse horticole en parle abondamment. Pour la première fois, le concours 1951-1952 a reçu des rosiers d'Allemagne qui reprend ainsi rang parmi les autres nations. Grâce aux contacts établis cet été avec les représentants des Etats-Unis, ceux-ci nous ont envoyé des greffes de variétés nouvelles de ce pays et encore inconnues en Europe, ce qu'ils n'avaient encore jamais fait jusque'ici.

D'autre part, nous leur avons prêté une centaine de clichés autochromes de la roseraie et de nos parcs, clichés qui ont été passés dans de nombreuses villes américaines, ce qui ne peut qu'être utile au point de vue touristique.

Les actes de vandalisme sont toujours trop nombreux et en particulier, en hiver 1949-1950, plusieurs centaines de plantes ont été volées dans les parcs de Sécheron malgré une surveillance nocturne spéciale pendant plusieurs semaines. Aux Bastions, un massif entier de 350 tulipes a été dévasté en une nuit. Ailleurs, les déprédations ont plutôt diminué en comparaison des années précédentes.

Les camions de la Ville ont été mis à disposition du Service des sports pour les nombreux transports de machines d'un stade à l'autre et du jardin Botanique chaque fois que cela a été nécessaire pour des transports de rocailles, terre, plantes.

Chef de service. — Depuis le début de 1950, la Ville a mis à la disposition du chef de service une voiture Fiat afin de lui permettre de circuler rapidement entre les divers quartiers de la ville et les cimetières. Cela lui a permis de gagner plusieurs heures par jour et de se consacrer mieux à son travail de bureau et de contrôle des travaux en cours. Beaucoup de temps a aussi été gagné par le fait qu'il peut transporter des jardiniers, voir d'avance les travaux qui leur seront confiés ou leur porter du petit matériel.

Le chef de service a donné deux conférences avec projections sur nos promenades : la première à la Résidence devant l'Association des intérêts de Champel, la seconde à la Brasserie du Crocodile devant la Société suisse des contremaîtres.

CHAPITRE XVIII

ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Jean NIGGLI, officier d'état civil

1265 mariages ont été célébrés en 1950, dont 1262 en notre office, 1 à la Clinique infantile et 2 à l'Hôpital cantonal. Ces deux derniers ont été célébrés « in extremis ».

En 1949, le nombre des mariages avait été de 1232 ; donc, légère augmentation de 33 célébrations.

1916 promesses de mariage ont été affichées contre 1851 pour l'exercice précédent, soit 65 de plus.

Les divorces marquent une légère régression : 363 contre 386 l'an dernier.

Le chiffre des naissances est pareil à celui du dernier exercice, avec 2032.

Baisse sensible des décès : 1692 contre 1854, soit une diminution de 162.

7017 expéditions d'actes ont été effectuées, contre 5998 antérieurement, soit 1019 en plus, se composant comme suit :

	en plus	en moins
3311 actes de naissance	682	—
1334 actes de décès	50	—
1471 actes de mariage	154	—
463 actes de famille et certificats d'état civil	—	12
195 duplicata de livrets de famille	67	—
191 autorisations de mariage	26	—
52 photo-copies d'actes divers	52	—

La recette produite par la délivrance de ces actes s'est élevée à Fr. 23.338,60, soit un surplus de Fr. 3.322,75 sur l'exercice précédent.

Ont en outre été délivrés gratuitement :

298 actes de famille, naissance, mariage et décès (—5)

495 certificats de publication de mariage (+31)

Le tronc placé dans la salle des mariages a produit la somme de Fr. 1.068,55, contre 924,70 en 1949 (+143,85). Le montant a été versé à l'Hospice général.

Le total des mariages célébrés en dehors des jours et heures officiels a été de 34, contre 43 à l'exercice précédent. Ils ont produit la somme de Fr. 680.— (—190).

Nous avons adressé 37 requêtes au Conseil d'Etat pour dispenses diverses. (43 en 1949)

Les principales opérations du service se résument comme suit :

		Augmentation	Diminution
1. Déclarations de naissances	2032	0	0
2. Déclarations de décès	1692	—	162
3. Mariages célébrés	1265	33	—
4. Divorces enregistrés	363	—	23
5. Publications de mariage	1916	65	—
6. Expéditions d'actes	6826	1228	—
7. Livrets de famille et duplicata	1460	100	—
8. Légitimations par mariage subséquent	59	9	—
9. Communications d'actes d'office.	7067	—	569
10. Communications Justice de Paix	1692	—	162

		Augmentation	Diminution
11. Communications Enregistrement	1692	—	162
12. Créations nouvelles fiches Registre des Familles	2138	522	—
13. Extraits Reg. Familles et cert. pour A.V.S.	841	95	—
14. Modifications d'actes par ordonnances	466	—	312
15. Reconnaissances d'enfants naturels	15	0	0
16. Opposition à reconnaissance	0	0	0
17. Délivrance de certificats pour mariage religieux	1265	33	—
18. Délivrance de bulletins de baptême	1400	150	—
19. Fiches de statistique fédérale	5510	—	164

Après la création des nouvelles fiches de famille, le total de celles-ci s'élève à 39.307

Comme les années précédentes, des chômeurs ont été occupés à tour de rôle pour différents travaux de bureau.

En terminant cet exercice, nous devons nous séparer d'un collaborateur, M. François Bessert, chef de bureau et officier d'état civil suppléant, qui, après plus de 30 années de service prend une retraite bien méritée. Nous n'avons eu qu'à nous louer du travail de ce fidèle fonctionnaire, consciencieux et probe, à qui nous souhaitons une heureuse et longue retraite.

Décisions administratives. — Ensuite du départ de M. François Bessert, le Conseil administratif a procédé aux mutations et nomination suivantes dans le personnel de l'Etat civil :

M. Jean TRACHSEL, permuté au poste de chef de bureau, officier suppléant :

M. Albert LUCAS, permuté sous-chef de bureau. M. Yvan CARETTI a été nommé en qualité de commis de 3^{me} classe.

Ces décisions ont été ratifiées par arrêté du Conseil d'Etat en date du 22 décembre 1950 et entreront en vigueur le 1er janvier 1951.

CHAPITRE XIX

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de service : M. Albert CHENAUD

A. Pompes funèbres

Le service des pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1950, 1.243 convois dont 288 d'incinérations (1.391 et 317 en 1949), soit :

Convois payants, adultes	943	(1.033)
Convois payants, enfants	35	(29)
Convois gratuits, adultes	260	(321)
Convois gratuits, enfants	5	(8)

Le nombre des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de Saint-Georges s'est élevé à 1.783, dont 540 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières.

Les convois effectués par le service des pompes funèbres dans les différents cimetières des communes du canton se répartissent comme suit :

Saint-Georges 432, crématoire 288, Châtelaine 111, Petit-Saconnex 122, Aire 5, Anières 2, Avully 1, Avusy 1, Bardonnex 1, Bernex 9, Cartigny 3, Chêne-Bougeries 20, Chêne-Bourg 6, Choulex 1, Collex-Bossy 2, Compesières 8, Carouge 44, Carouge Israélite 1, Collonge-Bellerive 2, Cologny 6, Confignon 1, Corsier 3, Chouilly 3, Chambésy 6, Dardagny 3, Genthod 9, Grand-Saconnex 6, Gy 1, Hermance 2, Jussy 4, Laconnex 2, Lancy 14, Meinier 2, Meyrin 4, Onex 7, Peissy 1, Pregny 3, Presinge 2, Puplinge 4, Russin 1, Thônex 18, Troinex 3, Vandœuvres 10, Vernier 4, Versoix 3, Vérenaz 2, Veyrier 4, Veyrier Israélite 35.

Le service a été chargé de 21 transports de corps, dont 9 à l'étranger et 12 en Suisse.

Des urnes ont été expédiées dans divers pays.

Les convois payants se répartissent comme suit :

Classes	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	Total
Adultes	38	208	339	215	121	22	943
Enfants 0 à 1 an	—	—	—	21	—	—	21
Enfants 1 à 6 ans	1	2	4	4	—	—	11
Enfants 6 à 13 ans	—	1	—	2	—	—	3

Répartition des convois gratuits : Genevois 102, Confédérés 99, Français 27, Italiens 17, Allemands 5, Belges 1, divers 1, inconnu 1.

Le corps des porteurs a effectué 3.202 courses contre 3.101 en 1949. Il comprend 3 chauffeurs et 9 manœuvres-porteurs, du service des cimetières.

Le service des pompes funèbres a fourni 1.214 cercueils (1.370) en 1949), 1.104 corbillards-autos (1.286), 1.148 voitures autos (1.214), 101 fourgons-autos (133) et 854 draps mortuaires (923).

Chargés officiellement du service des levées de corps par le Département de justice et police, nous avons été appelés pour 175 services, soit 114 de jour, 31 de nuit et 30 de l'Hôpital cantonal à l'Institut de médecine légale.

Par l'intermédiaire de son service des pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants : Hôpital cantonal, asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, enfants malades, infirmerie du Prieuré, Maison de retraite, asile de Lœx, asile de Vessy, institut Victor-Emmanuel.

Pour l'ensemble du service le chiffre d'affaires s'est élevé à Fr. 689.747,10.

B. Cimetières

Cimetière de Saint-Georges. — Il a été enregistré 708 entrées, 778 en 1949. Nous avons procédé à 61 exhumations, dont 5 avant le terme légal, et à 104 inhumations d'urnes, dont 62 au quartier des cendres.

Les marbriers ont posé 554 monuments, en ont transféré 45 sur d'autres tombes et sorti 10 du cimetière.

547 permis ont été délivrés aux jardiniers.

Cimetière de Châtelaine. — Il a été enregistré 220 entrées dans ce cimetière contre 257 en 1949. Nous avons procédé à 28 exhumations, dont une avant le terme légal et à 37 inhumations d'urnes, dont 20 au quartier des cendres.

Les marbriers ont posé 204 monuments, en ont transféré 13 et sorti 8 du cimetière.

234 permis ont été délivrés aux jardiniers.

La chambre mortuaire du cimetière a reçu 18 corps en dépôt.

Cimetière du Petit-Saconnex. — Il a été enregistré 188 entrées dans ce cimetière contre 210 en 1949.

Nous avons procédé à 13 exhumations, dont 2 avant le terme légal, et à 36 inhumations d'urnes, dont 13 au quartier des cendres.

Les marbriers ont posé 213 monuments et en ont transféré 4 sur d'autres tombes.

187 permis ont été délivrés aux jardiniers.

Cimetière de Plainpalais. — Pas d'inhumation en 1950, une en 1949.

Les chambres mortuaires ont reçu 122 corps en dépôt, il en est sorti 122.

C. Crématoire

Nous avons procédé à 394 incinérations, dont 3 d'ossements (404 et 3 en 1949).

La chambre mortuaire a reçu 70 corps en dépôt.

Les cendres ont reçu les destinations suivantes :

Columbarium	52
Quartiers des cendres	95
Tombes diverses	82
Dépôt provisoire	11
Caveau des cendres	28
Autres destinations	126
Total	394

Les cimetières comptent au total 31.706 tombes.

	Saint-Georges	Châtelaine	Petit-Saconnex	Plainpalais
Adultes à la ligne	15.727	4.901	4.136	269
Quartiers réservés	1.176	403	290	
Caveaux, nécropoles	142	179	40	1
Grands enfants	219	70	50	7
Petits enfants	663	162	189	6
Ancien cimetière du Petit-Saconnex			545	
Tombes militaires français		13		
Quartiers des cendres	771	178	223	
Columbarium	1.346			
Total	20.044	5.906	5.473	283

Tombes à l'entretien. — Saint-Georges, 3.740 ; Châtelaine, 1.335 ; Petit-Saconnex, 1.203 ; Plainpalais, 221 ; total 6.509.

A part notre travail normal, entretien général des cimetières et service des fosses, notre personnel a procédé aux travaux suivants :

Désaffectation et démolition du quartier 49, d'une partie du quartier 50, de 200 tombes périmées des quartiers réservés 1, 2, 4, 5, 9, 10, 25, 26, de 5 triangles d'enfants, au cimetière de Saint-Georges ; des quartiers 8 des cimetières de Châtelaine et Petit-Saconnex.

Les tombes renouvelées des quartiers 44 et 45 du cimetière de Saint-Georges, 6 du cimetière du Petit-Saconnex et 8 du cimetière de Châtelaine ont été rehaussées au niveau des inhumations nouvelles.

Au cimetière de Saint-Georges, nous avons continué l'aménagement du quartier des cendres de la partie ouest, en posant des bordures de granit le long des chemins. Les massifs à l'entrée du cimetière et la partie du quartier 12 concédée pour l'inhumation des victimes de l'incendie de Château-d'Ex, ont été aménagés de la même façon.

Le troisième bassin d'ornement, sur les quatre prévus par le plan d'aménagement de la partie est du cimetière de Saint-Georges en quartiers réservés, a été construit par une entreprise privée avec la collaboration de notre personnel.

Nous avons entrepris la réfection urgente des routes des cimetières. Une première étape, la réparation des routes colassées du cimetière de Saint-Georges, a été exécutée cette année par une entreprise privée.

La modicité de nos moyens ne nous permettra malheureusement pas d'entreprendre ces travaux avec toute la célérité désirable.

Ateliers (ferblanterie et forge). — Notre ferblantier et un aide assurent depuis cette année la fabrication des piquets de tombes, en plus de l'entretien et de la réparation de notre matériel, de notre outillage et de notre important réseau de canalisations d'eau alimentant 92 fontaines.

Dans le cours de l'année, plusieurs colonnes d'alimentation de divers bassins durent être réparées ou changées.

En fin d'année, nous avons dû, après l'avoir réparée à plusieurs reprises, changer complètement la colonne 2, alimentant le crématoire, longue de 300 mètres.

Ce travail a été exécuté entièrement par notre personnel.

Peinture. — Notre peintre a effectué tous les travaux d'entretien nécessaires de notre matériel et outillage ; bancs, arrosoirs, galères, brouettes, abris, etc.

Il a procédé à l'aménagement des locaux transformés en garage de machines à moteurs, dépôt des jardiniers, locaux divers pour le personnel.

Nous avons entrepris en fin d'année la réfection de la salle des fours du crématoire qui sera terminée au début de 1951.

Les travaux horticoles, décoration, taille, entretien des tombes, etc., sont assurés par le service des parcs et promenades.

Les jardiniers de ce service ont continué l'application d'herbicide, pour la destruction des mauvaises herbes.

Ce procédé continue à donner d'excellents résultats et nous procure une grosse économie de main-d'œuvre.

ARRÊTÉ DU CONSEIL ADMINISTRATIF

17 décembre 1950. — Le Conseil confirme son accord au Département de justice et police de continuer le service des levées de corps et le transport des cadavres de l'Hôpital cantonal à l'Institut de médecine légale, dès le 1^{er} janvier 1951.

CHAPITRE XX

RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui)

CHAPITRE XXI

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le compte rendu spécial publié par le Conseil d'administration des Services industriels)

CHAPITRE XXII

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Rapport de gestion pour l'année 1950 établi par le Département des travaux publics

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

VILLE

Effectif. — L'effectif ouvrier de la voirie qui était de 253 hommes au 31 décembre 1949, comptait au 31 décembre 1950, 257 hommes.

Au cours de l'année, nous avons occupé 55 chômeurs en moyenne par jour, pour remplacer à la levée des ordures ménagères, les cantonniers en congé ou occupés aux travaux spéciaux ou saisonniers.

Résultat financier. — Voir tableau 1950, pages 122-123.

La dépense se décompose comme suit pour les postes suivants :

SALAIRES DU PERSONNEL TEMPORAIRE (chômeurs)

Chômeurs occupés à la levée des ordures ménagères	Fr. 284.715,15
Timbres de vacances 1950 pour chômeurs	» 15.118,65
	<hr/>
	Fr. 299.833,80

ENTRETIEN DES LATRINES ET URINOIRS

Nettoyage W.-C.	Fr. 49.507,55
Entretien et réparations	» 5.148,90
	<hr/>
	Fr. 54.656,45

FONTAINES, HYDRANTS, FOURNITURE D'EAU

Entretien	Fr. 2.631,85
Fourniture d'eau	» 86.421,65
Entretien des hydrants	» 19.380,—
	<hr/>
	Fr. 108.433,50

ENLÈVEMENT DES NEIGES

Achat et entretien de l'outillage et matériel	Fr. 863,45
Main-d'œuvre	» 74.980,30
Matériaux	» 2.488,20
Camionnage	» 18.255,50
Heures supplémentaires de cantonniers et déplacements	» 6.603,05
Frais divers	» 6.138,95
	<hr/>
	Fr. 109.329,45

ENTRETIEN DES GARAGES ET DÉPÔTS

Entretien	Fr. 4.364,85
Chauffage	» 11.384,75
Eclairage, eau, gaz	» 3.685,35
Téléphone	» 3.282,50
Frais divers	» 1.882,25
	<hr/>
	Fr. 24.599,70

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES 1950

Aménagement de la chaussée rue Pestalozzi et chemin Moillebeau (arr. mun. du 19 mars 1948)	Fr. 405.548,15
Construction d'une route d'accès reliant la rue de Contamines au chemin Krieg (arr. mun. du 14 mai 1948)	» 5.654,50
Exécution du premier tronçon de la rue Viollier (arr. mun. du 14 mars 1948)	» 12.776,40
Correction du boul. du Pont-d'Arve devant le Palais des Expositions (arr. mun. du 7 juillet 1948)	» 827,55
Aménagement de la partie du domaine de Beaulieu nécessaire à la viabilité du 1 ^{er} groupe d'immeubles de la Sté Graphis (arr. mun. du 28 décembre 1948)	» 32.941,35
Élargissement de la chaussée du pont des XIII-Arbres (arr. mun. du 18 février 1949)	» 23.818,—
Aménagement des hors-ligne pour élargissement de la rue de la Servette angle rue Louis Favre (arr. mun. du 25 mars 1949)	» 266,90
Élargissement avenue de Champel entre le plateau et le chemin de l'Escalade (arr. mun. du 25 mars 1949)	» 109.097,45
Élargissement du chemin Krieg 1 ^{re} étape (arr. mun. du 26 avril 1949)	» 4.777,95
Réfection des rues Basses entre la place de la Fusterie et la rue d'Italie (arr. mun. du 24 mai 1949)	» 270.320,20
Aménagement et élargissement de la place Neuve, place de la Poste, rue de Hollande, quai de la Poste et place Bel-Air (arr. mun. du 14 juin 1949)	» 372.830,50
Élargissement de la rue J.-A. Gautier et construction d'un égout (arr. mun. du 28 février 1950)	» 37.509,50
Élargissement de la rue de Contamines entre la rue Michel Chauvet et la route de Malagnou (arr. mun. du 28 février 1950)	» 21.442,40
Élargissement route de Frontenex (arr. mun. du 28 février 1950)	» 39.213,40
Élargissement route de Florissant (arr. mun. du 28 février 1950)	» 16.768,60
Percée de la rue des Rois (arr. mun. du 28 février 1950)	» 39.064,15
Modification rue du Temple, réfection quai Turrettini, aménagement devant le Temple de Saint-Gervais (arr. mun. du 3 avril 1950)	» 172.916,05
Aménagement sur la rue des Délices d'un hors-ligne compris entre la rue Madame de Staël et la rue Samuel Constant (arr. mun. du 27 juin 1950)	» 552,10

CRÉDITS SPÉCIAUX

Élargissement et rectification de l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré (arr. mun. des 27 mai 1941 et 19 février 1946).	
Crédit	Fr. 558.000,—
Dépenses	» 547.719,70
	<hr/>
Solde disponible	Fr. 10.280,30

A fin 1950, la participation des propriétaires s'élevait à Fr. 7.346,55.

Achèvement du quai Gustave Ador entre le débarcadère des Mouettes et le Port Noir (arr. mun. du 27 mai 1941).

Crédit	Fr. 130.000,—
Dépenses	» 105.430,70
Solde disponible	Fr. 24.569,30

Élargissement de la rue des Pâquis entre la place de la Navigation et la rue J.-A. Gautier (arr. mun. du 16 mai 1944).

Crédit	Fr. 88.000,—
Dépenses	» 63.468,60
Solde disponible	Fr. 24.531,40

Construction d'un égout et élargissement rue de la Servette entre les rues de la Poterie et Carteret (arr. mun. du 20 décembre 1946).

Crédit	Fr. 299.000,—
Recettes	» 8.000,—
	Fr. 307.000,—
Dépenses	» 262.326,20
Solde disponible	Fr. 44.673,80

Aménagement de la chaussée rue Pestalozzi et chemin Moillebeau (arr. mun. du 19 mars 1948).

Crédit	Fr. 725.000,—
Dépenses	» 482.844,75
Solde disponible	Fr. 242.155,25

Construction d'une route d'accès reliant la rue de Contamines au chemin Krieg (arr. mun. du 14 mai 1948).

Crédit	Fr. 85.000,—
Dépenses	» 58.069,45
Solde disponible	Fr. 26.930,55

A fin 1950, la participation des propriétaires s'élevait à Fr. 2.176,90.

Exécution du premier tronçon de la rue Viollier (arr. mun. du 14 mars 1948).

Crédit	Fr. 95.000,—
Dépenses	» 92.773,45
Solde disponible	Fr. 2.226,55

La Ville de Genève a dépensé directement pour l'éclairage la somme de Fr. 2.763,70. Somme à ajouter aux dépenses ci-dessus.

Correction du boul. du Pont-d'Arve devant le Palais des Expositions (arr. mun. du 7 juillet 1948).

Crédit	Fr. 113.000,—
Dépenses	» 101.694,95
Solde disponible	Fr. 11.305,50

Aménagement de la partie du domaine de Beaulieu nécessaire à la viabilité du 1 ^{er} groupe d'immeubles de la Sté Graphis (arr. mun. du 28 décembre 1948).	
Crédit	Fr. 168.000,—
Dépenses	» 127.784,60
Solde disponible	Fr. 40.215,40
Elargissement de la chaussée du Pont des XIII-Arbres (arr. mun. du 18 février 49).	
Crédit	Fr. 49.000,—
Dépenses	» 47.231,60
Solde disponible	Fr. 1.768,40
Aménagement des hors-ligne pour élargissement de la rue de la Servette angle rue Louis Favre (arr. mun. du 25 mars 1949).	
Crédit	Fr. 84.000,—
Dépenses	» 34.792,55
Solde disponible	Fr. 49.207,45
Elargissement avenue de Champel entre le plateau et le chemin de l'Escalade (arr. mun. du 25 mars 1949).	
Crédit	Fr. 164.000,—
Dépenses	» 119.631,10
Solde disponible	Fr. 44.368,90
Elargissement du chemin Krieg 1 ^{re} étape (arr. mun. du 26 avril 1949).	
Crédit	Fr. 157.000,—
Dépenses	» 29.130,35
Solde disponible	Fr. 127.869,65
Réfection des rues Basses entre la place de la Fusterie et la rue d'Italie (arr. mun. du 24 mai 1949).	
Crédit	Fr. 560.000,—
Dépenses	» 301.065,65
Solde disponible	Fr. 258.934,35
Aménagement et élargissement de la place Neuve, place de la Poste, rue de Hollande, quai de la Poste, place Bel-Air (arr. mun. du 14 juin 1949).	
Crédit	Fr. 452.000,—
Dépenses	» 374.606,65
Solde disponible	Fr. 77.393,35
Aménagement de la place de la Fusterie (arr. mun. du 4 novembre 1949).	
Crédit	Fr. 19.800,—
Dépenses	» —
Solde disponible	Fr. 19.800,—
Réfection de la rue du Perron (arr. mun. du 27 décembre 1949).	
Crédit	Fr. 20.000,—
Dépenses	» —
Solde disponible	Fr. 20.000,—

Elargissement de la rue J.-A. Gautier et construction d'un égout (arr. mun. du 28 février 1950).	
Crédit	Fr. 98.000,—
Dépenses	» 37.509,50
Solde disponible	<u>Fr. 60.490,50</u>
Elargissement rue de Contamines entre la rue Michel Chauvet et route de Malagnou (arr. mun. du 28 février 1950).	
Crédit	Fr. 37.400,—
Dépenses	» 21.442,40
Solde disponible	<u>Fr. 15.957,60</u>
Elargissement route de Frontenex 1 ^{re} étape (arr. mun. du 28 février 1950).	
Crédit	Fr. 51.000,—
Dépenses	» 39.213,40
Solde disponible	<u>Fr. 11.786,60</u>
Elargissement route de Florissant (arr. mun. du 28 février 1950).	
Crédit	Fr. 24.000,—
Dépenses	» 16.768,60
Solde disponible	<u>Fr. 7.231,40</u>
Percée de la rue des Rois (arr. mun. du 28 février 1950).	
Crédit	Fr. 47.700,—
Dépenses	» 39.064,45
Solde disponible	<u>Fr. 8.635,55</u>
Aménagement du trottoir sur chemin et carrefour du Bouchet (arr. mun. du 28 février 1950).	
Crédit	Fr. 18.800,—
Dépenses	» —
Solde disponible	<u>Fr. 18.800,—</u>
Modification rue du Temple, réfection quai Turrettini, aménagement devant le Temple de Saint-Gervais (arr. mun. du 3 avril 1950).	
Crédit	Fr. 421.000,—
Dépenses	» 172.916,05
Solde disponible	<u>Fr. 248.083,95</u>
Aménagement d'un hors-ligne à la rue Liotard (arr. mun. du 27 juin 1950).	
Crédit	Fr. 21.000,—
Dépenses	» —
Solde disponible	<u>Fr. 21.000,—</u>
Construction d'un égout à la rue du Fossé-Vert (arr. mun. du 27 juin 1950).	
Crédit	Fr. 17.000,—
Dépenses	» —
Solde disponible	<u>Fr. 17.000,—</u>

(Suite page 124)

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE

Résultat financier de 1950

ENTRETIEN GÉNÉRAL DES ROUTES

Rubrique	DÉPENSES				RECETTES			
	Budget	Dépendé	En plus	En moins	Budget	Encaissé	En plus	En moins
1. A.	Traitement du personnel	1.317.350,—	1.224.630,85	—	92.719,15	—	—	—
B.	Personnel temporaire chômeurs	270.000,—	299.833,80	29.833,80	—	—	—	—
C.	Indemnité de gardiennage	600,—	600,—	—	—	—	—	—
D.	Indemnités pour heures supplémentaires et tra- vaux spéciaux	15.000,—	19.063,45	4.063,45	—	—	—	—
E.	Indemnités de décès	300,—	300,—	—	—	—	—	—
F.	Frais de déplacements	3.600,—	4.550,—	950,—	—	—	—	—
G.	Pension d'un ouvrier	600,—	600,—	—	—	—	—	—
H.	Participation aux caisses-maladie	7.500,—	8.211,60	711,60	—	—	—	—
I.	Déplacements des ouvriers	4.000,—	3.995,70	—	4,30	—	—	—
J.	Part de la Ville à la Caisse de compensation . .	40.000,—	57.219,55	17.219,55	—	—	—	—
K.	Allocations de vie chère	850.000,—	882.479,55	32.479,55	—	—	—	—
L.	Allocations pour enfants	60.000,—	62.711,—	2.711,—	—	—	—	—
2. A.	Achat et entretien de l'outillage, matériel technique	60.000,—	58.129,75	—	1.870,25	—	—	—
B.	Benzine, huile, graisse, pétrole, bandages, pneu- matiques pour les camions	150.000,—	134.319,—	—	15.681,—	—	—	—
C.	Entretien de camions, tricars, rouleaux	50.000,—	66.227,95	16.227,95	—	—	—	—
D.	Poteaux indicateurs, limites et signalisations . .	10.000,—	12.489,65	2.489,65	—	—	—	—
E.	Noms des rues	1.500,—	970,95	—	529,05	—	—	—
F.	Numéros des maisons	400,—	1.151,70	751,70	—	—	—	—
G.	Matériel de fêtes et décorations	15.000,—	12.869,40	—	2.130,60	—	—	—
H.	Fonds de renouvellement de matériel roulant	100.000,—	100.000,—	—	—	—	—	—
3. A.	Assurance du personnel	70.000,—	66.136,35	—	3.863,65	—	—	—
B.	Assurance incendie véhicules et dépôts	6.000,—	2.263,70	—	3.736,30	—	—	—
C.	Assurance R.C. véhicules	18.000,—	17.078,80	—	921,20	—	—	—
D.	Assurance R.C. routes	3.500,—	3.173,50	—	326,50	—	—	—

7. A.	Routes et chaussées	200.000,—	197.655,05	—	2.344,95	—	—	—	—
B.	Trottoirs et gondoles	75.000,—	74.442,65	—	557,35	—	—	—	—
C.	Refuges	2.000,—	14.689,25	12.689,25	—	—	—	—	—
D.	Ponts et quais	35.000,—	32.498,55	—	2.501,45	—	—	—	—
E.	Egouts et canaux	35.000,—	33.983,90	—	1.016,10	—	—	—	—
F.	Cylindrage et revêtements	200.000,—	198.686,90	—	1.313,10	—	—	—	—
G.	Fontaines, hydrants, fourniture d'eau	110.000,—	108.433,50	—	1.566,50	—	—	—	—
H.	Entretien des latrines, urinoirs	60.000,—	54.656,45	—	5.343,50	—	—	—	—
9.	Entretien des dépôts et garages	20.000,—	24.599,70	4.599,70	—	—	—	—	—
10.	Loyer de la voirie bld. de Saint Georges	20.000,—	20.000,—	—	—	—	—	—	—
11.	Frais généraux payés à l'Etat	200.000,—	200.000,—	—	—	—	—	—	—
13.	Participation pour le personnel ouvrier faisant partie de la C.I.A.	45.000,—	68.823,—	23.823,—	—	—	—	—	—
	Participation à la Caisse d'assurance du personnel pour les ouvriers provenant des communes fusionnées	35.700,—	28.970,05	—	6.729,95	—	—	—	—
14.	Part de la Ville aux allocations familiales	50.000,—	41.531,35	—	8.468,65	—	—	—	—
15.	Versement de la C.G.T.E.	—	—	—	—	30.000,—	30.000,—	—	—
16.	Vente de gadoues	—	—	—	—	—	3.912,—	3.912,—	—
17.	Vente de vieux matériel et recettes diverses	—	—	—	—	2.000,—	5.948,45	3.948,45	—
19.	Part des propriétaires pour établissements de trottoirs et égouts	—	—	—	—	5.000,—	42.131,70	37.131,70	—
20.	Vente de numéros de maisons	—	—	—	—	200,—	589,50	389,50	—
21.	Remboursement de la Caisse de compensation des allocations familiales	—	—	—	—	40.000,—	57.500,—	17.500,—	—
21. bis	Remboursement de la Caisse de compensation sur salaires du personnel ouvrier mobilisé	—	—	—	—	—	2.990,85	2.990,85	—
4.	Part du personnel ouvrier aux primes de l'assurance accidents non professionnels	—	—	—	—	14.000,—	16.928,85	2.928,85	—
5.	Indemnités de la Caisse nationale	—	—	—	—	20.000,—	20.219,50	219,50	—
6.	Récupérations diverses au Service des assurances	—	—	—	—	300,—	17,50	—	282,50
8.	Enlèvement des neiges	20.000,—	109.329,45	89.329,45	—	—	—	—	—
7. I.	Travaux neufs	50.000,—	49.450,80	—	549,20	—	—	—	—
	Totaux	4.211.050,—	4.296.756,85	237.879,65	152.172,80	111.500,—	180.238,35	69.020,85	282,50

Aménagement des accès au 2^e groupe des immeubles Graphis à Beaulieu (arr. mun. du 27 juin 1950).

Crédit	Fr. 133.500,—
Dépenses	» —
Solde disponible	Fr. 133.500,—

Aménagement des accès aux immeubles de la Sté Coopérative de constructions urbaines à Beaulieu (arr. mun. du 27 juin 1950).

Crédit	Fr. 49.000,—
Dépenses	» —
Solde disponible	Fr. 49.000,—

Aménagement sur la rue des Délices d'un hors-ligne compris entre la rue M^{me} de Staël et la rue Samuel Constant (arr. mun. du 27 juin 1950).

Crédit	Fr. 28.000,—
Dépenses	» 552,10
Solde disponible	Fr. 27.447,90

Aménagement des chaussées et trottoirs des rues des Charmilles, des XIII-Arbres, des Cèdres, Charles Giron (arr. mun. du 27 octobre 1950).

Crédit	Fr. 79.500,—
Dépenses	» —
Solde disponible	Fr. 79.500,—

Correction et élargissement de la route de Malagnou, entre la rue Henri Mussard et le chemin Rieu (arr. mun. du 12 décembre 1950).

Crédit	Fr. 760.000,—
Dépenses	» —
Solde disponible	Fr. 760.000,—

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN 1950

Prévisions budgétaires

Le budget prévoyait :

Dépenses administratives	Fr. 35.366.093,25	
Amortissement des emprunts consolidés	» 6.219.000,—	Fr. 41.585.093,25
Recettes administratives	Fr. 34.966.646,05	
Amortissement des Services industriels	» 5.500.000,—	» 40.466.646,05
d'où devait résulter un déficit de		Fr. 1.118.447,20
auquel il convient d'ajouter les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal		» 108.500,—
Le déficit total aurait donc du être de		<u>Fr. 1.226.947,20</u>

Résultats généraux

En réalité,

Les recettes administratives ont été de	Fr. 37.206.970,32	
et les amortissements des Services industriels de	» 5.565.971,75	Fr. 42.772.942,07
Les dépenses administratives se sont élevées à	Fr. 37.150.851,12	
et les amortissements des emprunts consolidés à	» 4.570.500,—	Fr. 41.721.351,12
laissant apparaître un boni de trésorerie de		<u>Fr. 1.051.590,95</u>

Résultats administratifs

Les recettes administratives, amortissements des Services industriels déduits, se sont élevées à		Fr. 37.206.970,32
Les dépenses administratives, sans les amortissements des emprunts consolidés, se sont élevées à		» 37.150.851,12
laissant apparaître une différence de		Fr. 56.119,20
qui représente le boni réel de 1950.		
Le déficit prévu au budget de 1950 s'élevait à	Fr. 399.447,20	
plus les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	» 108.500,—	Fr. 507.947,20
d'où il résulte une amélioration sur les prévisions de		<u>Fr. 564.066,40</u>

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE
ET DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

Président: M. Henri-C. GOLAY, Etat Civil.

Gérant: M. Rodolphe BORNAND.

Bureaux: Rue de la Mairie, 37

Par suite de circonstances dues à l'épidémie de grippe, de nombreuses notes de médecins pour la fin de l'exercice 1950, malgré divers rappels, n'ont pas encore été obtenues, ce qui empêche de boucler les comptes avant fin avril 1951. Nous regrettons donc de ne pouvoir communiquer le résultat financier de l'exercice 1950.

Ci-dessous quelques renseignements concernant l'effectif et la délivrance des feuilles maladie.

Effectif

Le mouvement des membres s'est développé de la manière suivante :

	En service et divers		Retraités		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
à fin 1949	1.536	39	393	29	1.997
à fin 1950	1.533	39	404	27	2.003
En plus à fin 1950					6

Quant aux décès, de 28 en 1948 et de 30 pour 1949, ils ont été de 37 pour 1950.

Frais médicaux et pharmaceutiques

La délivrance des feuilles maladie, qui avait été de 2083 pour 1949, a baissé à 1982 pour 1950. En voici la répartition :

	<i>Feuilles maladie délivrées</i>	
	1950	1949
Ville	448	456
Services industriels	1.041	1.099
Etat	60	59
Retraités	427	454
Divers	6	15
Totaux	1.982	2.083

soit 101 feuilles en moins pour 1950.

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL
(retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque administration pour ses assurés.

Les titres et les fonds de l'assurance sont déposés à la Ville de Genève qui en a la garde.

La comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du secrétariat sont assurés par l'administration municipale. Les frais en sont supportés par l'assurance.

Comité de gestion pour 1950 :

Délégués de la Ville : M. Albert DUSOIX, conseiller administratif, et M. Humbert SESIANO ;

Délégués des Services

industriels de Genève : MM. Léon CORBOUD et Albert DUPONT ;

Délégués de l'Etat : MM. Pierre JACCOUD et Edouard FAURE ;

Délégués du personnel : MM. Georges GENEVARD, Edmond CHOMETY, René BUDRY, Marcel BURTIN, André GAILLARD et Robert MASSET ;

Président : M. Albert DUSOIX ;

Secrétaire : M. Georges GENEVARD.

Nous extrayons du rapport du Comité de gestion les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. *Assurés en activité de service :*

à fin 1949		404
entrés en 1950 : nouveaux membres	—	
déposants devenus assurés	32	32
		<u>436</u>
sortis en 1950 : départ	—	
décès	2	
pensionnés	6	8
		<u>428</u>
Total à fin 1950		

B. *Déposants en activité de service :*

à fin 1949		115
entrés en 1950 : nouveaux membres		19
		<u>134</u>
sortis en 1950 : départs	2	
décès	1	
déposants devenus assurés	32	35
		<u>99</u>
Total à fin 1950		

C. *Pensions accordées en 1950 :*

Pensions : de retraite 5 ; d'invalidité 1 ; pour suppression de poste 0 ; de veuve d'assuré décédé en activité de service 1 ; de veuves de pensionnés décédés 4 ; d'enfant d'assuré décédé en activité de service 0 ; d'enfant de pensionné décédé 0.

TABLE DES MATIERES

Année 1950

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Rapport avec les autorités cantonales et fédérales	4
Règlements municipaux	5
Services municipaux	5
Manifestations et cérémonies	7
Referendums — Initiatives — Votations et élections	9
Certificats, attestations et enquêtes	9
Naturalisations	9
Economat	10
Legs Berthoud	10
Fondation Le Comte	10
Fondation Adolphe de Rothschild	11
Promotions civiques	11
Journal « Les Musées de Genève »	11
Union des villes suisses	12
Tourisme	12
Décoration	13
II. CONSEIL MUNICIPAL	13
Arrêtés pris par le Conseil municipal	13
III. SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE GENÈVE	16
Chap. II. — CONTROLE FINANCIER	16
Chap. III. — FINANCES	17
A. CENTIMES ADDITIONNELS. B. COMPTABILITÉ GÉNÉRALE. C. CAISSE.	
D. SERVICE DES TITRES ET COUPONS	17
E. TAXES FIXES	17
F. LOYERS ET REDEVANCES	19
G. INTÉRÊTS ET REDEVANCES SPÉCIALES ET H. AMORTISSEMENTS . .	20
Chap. IV. — SERVICE IMMOBILIER	21
I. Administration	21
II. Architecture	31
III. Bâtiments	32
Chap. V. — SERVICE SOCIAL	37

	Pages
Chap. VI. — SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS	49
<i>Concerts et représentations théâtrales populaires</i>	49
<i>Orchestre de la Suisse romande</i>	52
<i>Concours international d'exécution musicale</i>	53
<i>Conservatoire de musique</i>	53
<i>Grand Théâtre</i>	53
<i>Théâtre de la Comédie</i>	55
<i>Victoria-Hall</i>	56
<i>Kursaal</i>	57
Chap. VII. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	58
Chap. VIII. — BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES	62
Chap. IX. — MUSÉES ET COLLECTIONS	65
A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	65
B. MUSÉE RATH	68
C. MUSÉE ARIANA	69
D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	70
E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	73
F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES	79
Chap. X. — PRIX UNIVERSITAIRES	84
Chap. XI. — FONDATIONS Bourses LISSIGNOL, CHEVALLIER et Ch. GALLAND	84
Prix des beaux-arts et de musique	85
Chap. XII. — STADES MUNICIPAUX	86
Chap. XIII. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE	88
Chap. XIV. — ABATTOIR	94
Chap. XV. — A. SECOURS CONTRE L'INCENDIE ET DIVERS	96
B. PROTECTION ANTIAÉRIENNE	99
Chap. XVI. — ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	100
Chap. XVII. — SERVICES DES PARCS ET PROMENADES	106
Chap. XVIII.— ÉTAT CIVIL	112
Chap. XIX. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	113
Chap. XX. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES	116
Chap. XXI. — SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	116
Chap. XXII. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS	117
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN 1950	125
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE ET DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	126
CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL (retraite et invalidité)	127
TABLE DES MATIÈRES	128

